

Délégué de chantier, un métier qui se perd

par Marcel DESJARDINS
envoyé spécial de LA PRESSE

BAIE JAMES — Quinze mois après le saccage de LG-2, ce chantier de construction, le plus important au pays, fonctionne avec un minimum de délégués de chantier, ces personnages que la Commission Cliche a décrits comme la terreur de la construction au Québec.

Et s'il faut en croire le personnel de gérance en poste à la Baie James ainsi que certains travailleurs rencontrés sur le chantier LG-2 cette semaine, la vie à la Baie James (la productivité surtout) ne s'en porte que mieux ainsi.

Pendant qu'à l'Assemblée nationale, le gouvernement Bourassa, fort des recommandations de la

Commission Cliche, adoptait des mesures radicales pour rendre illégaux les arrêts et les ralentissements de travail dans le domaine de la construction au Québec, la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) prenait elle aussi, lors de la réouverture du chantier, des mesures toutes aussi draconniennes pour contrôler étroitement l'accès à LG-2.

Ces mesures de sécurité ont entraîné l'embauche d'une centaine d'agents de sécurité et d'enquêteurs par la SEBJ.

Désormais, lorsque la FTQ-Construction ou tout autre syndicat désirent faire "monter" un délégué de chantier à la Baie James, ils devront d'abord soumettre son nom à la SEBJ, à Montréal. Cette der-

nière prendra alors 48 heures pour enquêter avec l'aide de la Sûreté du Québec sur les candidats, pour établir leur dossier, et savoir s'il s'agit d'agitateurs syndicaux ou pas.

M. Robert A. Boyd a expliqué, cette semaine, lors d'une tournée des chantiers LG-2 par un groupe de journalistes, que la SEBJ peut alors décider de refuser l'accès à la Baie James des délégués de chantiers au passé connu ou encore à des candidats dont la carrière syndicale n'a rien de rassurant pour ceux qui souhaitent bâtir la Baie James dans une paix syndicale relative.

L'agent d'affaires syndical qui se trouve à la Baie James pourrait, Voir DELEGUE, page A 6

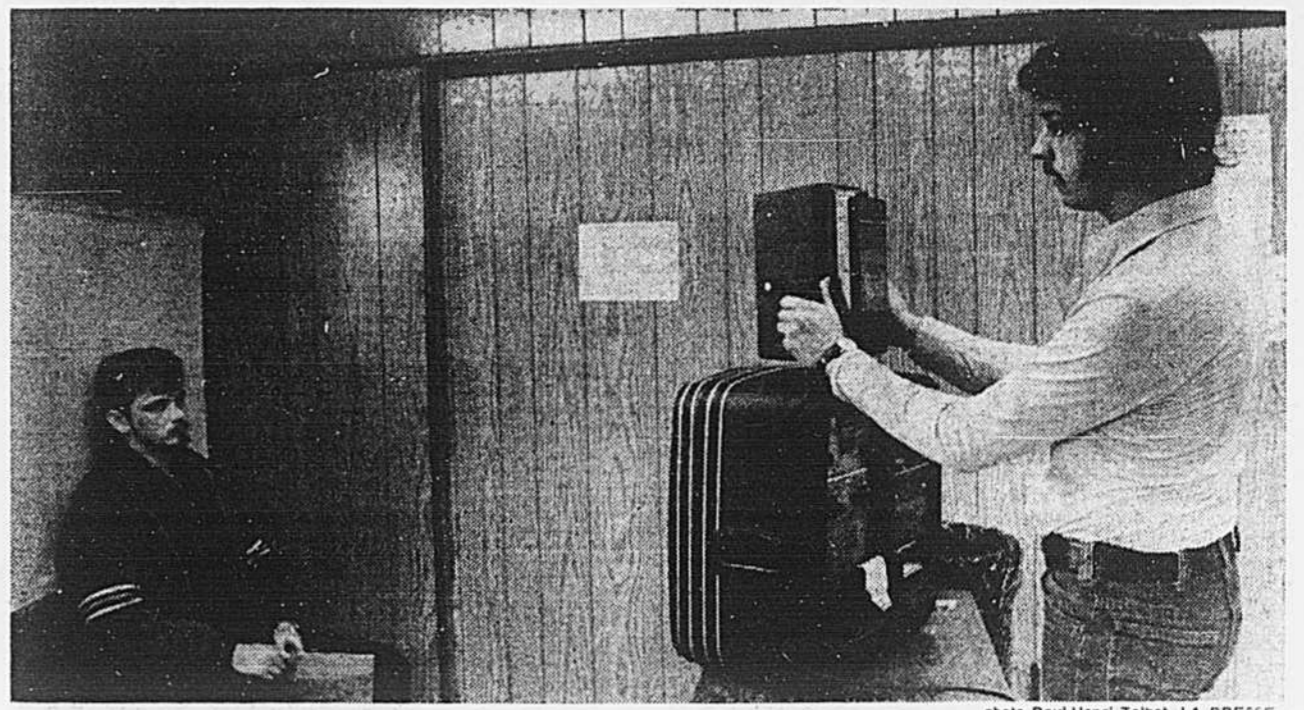


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Dans la panoplie des mesures de sécurité à LG-2: la carte d'identité pour tout le monde, comme en témoigne cette photo, prise il y a quelques mois, d'un ouvrier s'amenant sur le chantier.

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE MONTREAL, LUNDI 28 JUILLET 1975. 91e ANNEE, No 178. 4 CAHIERS, 56 PAGES

25 CENTS Abitibi/Côte Nord 30c ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$140

METEO Ensoleillé avec passages nuageux et venteux Minimum: 13 — Maximum: 26 Demain: généralement ensoleillé Détails à la page A 2

AUJOURD'HUI

Les pêches

Le Premier ministre Trudeau aura l'occasion de parler pêcheries avec le secrétaire général du Parti communiste soviétique, M. Brejnev, avec qui il doit s'entretenir en marge de la conférence d'Helsinki sur la sécurité européenne, cette semaine. Le dialogue pourrait être serré maintenant que le gouvernement fédéral vient d'interdire aux chalutiers soviétiques l'accès aux ports canadiens de l'Atlantique.

— page A 2

A Paris comme à Lisbonne

Devenu laboratoire de politique européenne, le Portugal est omniprésent dans le débat politique français, malgré l'ambiance des vacances. Au centre du débat, une question surgit: suite à l'expérience de Mario Soares avec les communistes portugais, peut-on envisager que François Mitterrand puisse gouverner la France avec Georges Marchais?

— page C 8

sport weekend

- Des "records à ciel ouvert" et puis plus rien...
- Cali: une troisième place acquise sans championne
- Deux "amères" défaites pour les Exos
- Pierre Marchand converti par une médaille de bronze
- Stéphane, Erik... et le petit Jarrod
- Un tableau qui a mal servi Nicklaus



— Cahier B

SOMMAIRE

- Arts et spectacles: A 13
- Bandes dessinées: C 2
- Cinéma: A 14
- Décès, naissances, etc.: C 3
- Economie: A 10, A 12
- Editorial: A 4
- Etes-vous observateur?: C 2
- Horoscope: C 9
- Informations étrangères: C 1
- Jardins et maisons: D 8
- Les maux de notre langue: C 7
- Page des lecteurs: A 5
- Médecine d'aujourd'hui: C 5
- Mon oeil sur Montréal: C 2
- Mots croisés: D 7
- Petites annonces: C 10 à C 14, D 1 à D 2
- Radio et télévision: A 15
- Sports: B 1 à B 10
- Vivre aujourd'hui: A 4 à C 7

Bourassa déplore l'entêtement fédéral en matière culturelle

par Gilles GARIÉPY
de notre bureau de Québec

DANVILLE — Si Ottawa persiste à ne pas reconnaître la "souveraineté culturelle" du Québec, les Québécois seront obligés un jour de choisir entre leur culture et leur niveau de vie.

Telle est la prédiction faite hier par le premier ministre Robert Bourassa, dix jours après l'échec essuyé par son ministre Jean-Paul L'Allier dans sa tentative d'affirmer la compétence du Québec en matière de communications.

S'adressant hier, au mont Scotch, à quelque 400 jeunes libéraux réunis à leur colloque annuel, le premier ministre a réaffirmé sa conviction que le Québec doit absolument détenir les centres de décision dans toutes les matières qui concernent la culture.

Et, en particulier, dans le domaine des communications et de l'immigration.

"Nous avons un entêtement du gouvernement fédéral en ce moment", a déploré M. Bourassa.

"Si les Québécois obtenaient la souveraineté culturelle à l'intérieur d'un fédéralisme économique, a-t-il plaidé,



Robert BOURASSA

ils perdraient tout argument en faveur du séparatisme.

"Mais, autrement, les Québécois devront faire le choix entre la culture et le niveau de vie."

Voir BOURASSA, page A 6

"Blanche" menace Gaspé et les Iles

d'après UPI et AP

L'ouragan "Blanche", qui s'est formé hier entre les Bermudes et les Bahamas, se déplace rapidement vers le nord et les météorologistes prévoient que la tempête tropicale devrait atteindre la partie sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse en matinée aujourd'hui, puis la Gaspésie et les Iles-de-la-Madeleine et enfin la côte ouest de Terre-Neuve au début de la soirée.

A 3h la nuit dernière, le cyclone était situé à environ 200 milles au sud de Yarmouth (sur la pointe sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse) et se déplaçait le long de la côte à une vitesse d'environ 15 mph.

"Blanche", qui est la première dépression tropicale importante cette année, amènera de fortes précipitations dans les provinces Maritimes lesquelles seront accompagnées de vents violents de 60 mph et des bourrasques atteignant 80 mph.

Le Québec ne sera pas touché par l'ouragan, si ce n'est la côte orientale de la Gaspésie et les Iles-de-la-Madeleine qui devraient connaître de la pluie et des vents d'assez forte intensité.

Dans les Maritimes, on a donné instruction aux navires de gagner les ports les plus proches ou de jeter l'ancre jusqu'à ce que la tempête soit terminée.

Le cyclone, qui couvre une surface d'environ 150 milles carrés, n'a fait jusqu'à maintenant aucun dommage étant donné qu'il s'est maintenu au-dessus de la mer. Selon un météorologue de Miami, "Blanche" n'est qu'un ouragan mineur. Les dépressions qui se produisent en août et septembre sont beaucoup plus considérables, a-t-il indiqué. Le premier ouragan de l'année a été signalé en juin dernier et il est allé mourir dans la mer sans faire de dégâts.



photo Robert Nadin, LA PRESSE

Alphonse Briand, de Chambly, bâtit le voilier qui, une fois venue la retraite, l'amènera rêver sur la Méditerranée.

Un jour, discrètement, partir en Méditerranée

par Jacques GAGNON

"Mon rêve, c'est de naviguer dans la Méditerranée à ma retraite, et d'y passer peut-être deux ans à visiter tous les pays."

Homme décidé, M. Alphonse Briand, 52 ans, demeurant au 850 boul. Briand à Chambly, a pris les moyens pour le réaliser, en construisant lui-même un voilier capable de naviguer dans toutes les mers et de faire le tour du monde.

Il mettait son chantier en branle le 1er septembre 1972 et samedi, soit moins de trois ans plus tard, il était prêt à lancer son "Endurance II", un bateau de plus de 40 pieds. Dans bien des cas, il faut de cinq à huit ans de travail pour rendre un tel projet à terme.

De la voix calme et sûre d'un capitaine, M. Briand explique, tout en faisant visiter son oeuvre, qu'il n'a pas de projets précis de grands voyages avant cinq ou six ans, au moment où il prendra sa retraite.

Comme première sortie, il compte se rendre seulement dans les Iles de Sorel. Ensuite, il projette une croisière au lac Champlain. A l'automne, l'"Endurance II" reviendra en cale sèche, dans sa cour, pour qu'il puisse effectuer les améliorations qui s'imposent.

L'an prochain, il envisage la Gaspésie et, une autre année, les Iles-de-la-Madeleine. Côté navigation, précisons seulement qu'il a enseigné cette science pendant six ans.

M. Briand se refuse cependant à parler d'expéditions extraordinaires et d'un tour du monde à l'aventure. Rea-

liste et prudent, il déclare: "Lorsque je partirai, personne ne le saura et personne ne connaîtra ma destination. Comme ça, pas de risque de paraître ridicule comme ceux qui partent faire le tour du monde et reviennent sur leurs pas au bout d'un jour ou deux."

D'ailleurs, s'il ne se sent pas capable de traverser l'Atlantique, il n'hésitera pas à mettre son voilier sur un cargo et à l'expédier en Méditerranée. Une fois là-bas, puisqu'il a l'intention de vivre sur son bateau au moment de sa retraite, il aura tout le loisir de visiter tous les pays au rythme qui lui plaira.

Alors que la majorité des pensionnés rêvent de se retirer dans le Sud, lui ne pense qu'à l'Europe. Il avoue

Voir MEDITERRANEE, page A 6

Nouveaux chefs, nouveau symbole

La formation, vendredi, du triumvirat destiné à instaurer une direction politique forte au Portugal a été suivie durant le week-end par des premières mesures de propagande. L'un des membres du triumvirat mis en place par le Mouvement des forces armées, le général Gonçalves, apparaît sur l'affiche ci-contre, flanqué d'un cultivateur à gauche et d'un militaire.



page C 1

Le problème des pêches Trudeau rencontrera Brejnev à Helsinki

OTTAWA (PC) — Le Premier ministre Trudeau doit s'entretenir privé-ment avec le chef du Parti communiste de l'Union soviétique, M. Léonide Brejnev, lors du sommet sur la sécurité européenne, à Helsinki, en Finlande, cette semaine.

Les autorités canadiennes ont précisé que M. Trudeau sera un des quatre ou cinq chefs d'Etat que M. Brejnev a exprimé le désir de rencontrer durant la conférence qui se déroulera de mercredi à vendredi.

L'invitation du leader soviétique avait été transmise avant que le Canada n'interdise l'accès de ses ports atlantiques aux chalutiers soviétiques pour forcer ceux-ci à respecter les prises limites fixées par la Commission internationale de contrôle des pêches du nord-ouest atlantique.

Il est toutefois certain que ce problème sera soulevé lors de la rencontre.

Les modalités de la rencontre n'ont pas encore été finalisées et M. Trudeau doit s'entretenir avec deux ou trois autres chefs d'Etat durant la conférence.

Départ mardi

M. Trudeau quittera Ottawa mardi pour se rendre à Helsinki. Il prononcera une allocution devant ses 34 homologues d'Europe et des Etats-Unis dès mercredi. Samedi, il sera l'invité du gouvernement finlandais dans un centre de villégiature à l'extérieur d'Helsinki et il reviendra à Ottawa dimanche après-midi.

Il s'agira du quatrième voyage de M. Trudeau en Europe en moins d'un an. Ses autres séjours dans les vieux pays avaient trait aux engagements du Canada auprès de l'OTAN et aux liens contractuels qu'Ottawa veut nouer avec la Communauté économique européenne.



Pierre Elliott TRUDEAU



Léonide BREJNEV

Mardi, M. Trudeau participera cette fois à la plus importante réunion politique de l'Europe, alors que 34 chefs d'Etat et de gouvernements se réuniront pour signer un traité de 90 pages sur la coopération et la sécurité européenne.

Seule la sinophile Albanie sera absente des débats.

Le traité en cause est un énoncé de principes négociés depuis deux ans avec la participation active du Canada.

Le document porte sur quatre activités internationales, soit la sécurité, la coopération économique, la liberté

de mouvement des populations et les modalités de futures rencontres.

Les autorités canadiennes nient que ce document signifiera l'acceptation par l'Occident du statu quo en Europe de l'Est.

Le ministre Allan MacEachen des Affaires extérieures a affirmé vendredi qu'en signant ce document, Ottawa ne "reconnait pas comme immuables les frontières tracées en Europe après le second conflit mondial. Des modifications pacifiques sont encore possibles.

Le président Gerald Ford qui a quitté Washington samedi pour amorcer une tournée européenne avant le rendez-vous d'Helsinki, a également nié à deux reprises, durant les derniers jours, les rumeurs voulant que les Etats-Unis aient abandonné les populations européennes de l'Est.

MM. Ford et Trudeau ont ainsi tenté de calmer les inquiétudes soulevées par les populations des deux pays en regard de la signature de ce document.

La semaine dernière, le député conservateur de Prince-Albert, M. John Dieffenbaker, avait demandé à M. Trudeau de réclamer pour les populations de l'Est européen le droit à l'auto-détermination.

L'ex-premier ministre affirmait exprimer les craintes soulevées par des centaines de milliers de Canadiens d'origine estonienne, lettonienne et ukrainienne.

A Toronto, dimanche, des représentants de ces trois ethnies ont amorcé une vigile de 72 heures pour protester contre la signature du document par Ottawa qui, selon eux, "approuve l'annexion par l'URSS de sept anciens pays indépendants".

M. Trudeau nie que ce document constitue un nouveau traité de Versailles, comme celui qui a mis fin à la Deuxième Guerre mondiale, ou un traité établissant un statu quo.

En fait, en signant ce document selon Ottawa, l'URSS abandonne la doctrine Brejnev qui avait été utilisée en 1968 pour justifier l'invasion de la Tchécoslovaquie.

Le document ne mentionne nulle part que l'URSS a le droit de se maintenir ou de quitter les Etats baltes. Le problème des territoires occupés n'est aucunement abordé.

Chaque Etat signataire doit respecter le droit des autres Etats à choisir et développer librement son système politique, social, économique et culturel, et son droit de statuer sur toute nouvelle loi ou réglementation.

Ces Etats conviennent de ne pas utiliser la force l'un contre l'autre, de considérer toute frontière comme inviolable, de respecter le territoire des Etats signataires, de respecter les droits de l'homme, dont la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance, et de respecter les droits des minorités.

Quant à l'auto-détermination, le document affirme que, "En vertu du principe des droits égaux et de l'auto-détermination des peuples, chaque nation possède toujours le droit, en pleine liberté, de déterminer, quand et si elle le désire, ses statuts politiques intérieurs et extérieurs, sans intervention étrangère, et de poursuivre comme elle le désire son développement économique, politique, social et culturel."

LA METEO

Le centre de basse pression près de la Baie James est présentement quasi stationnaire et donne une circulation cyclonique jusque sur la vallée du Saint-Laurent, amenant des nuages et de la pluie. Une onde frontale s'est détachée de la perturbation et passera au nord de la vallée tandis que le front froid lui, devrait être le long du haut Saint-Laurent ce matin et progresser lentement vers l'est. A la suite du front, il y aura des averses et des orages ici et là, tandis qu'ailleurs la précipitation sera plutôt sous forme de pluie passagère. A l'arrière du front, ça demeure plutôt nuageux.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 13 — Maximum : 26 Ensoleillé avec passages nuageux et vents.	Généralement ensoleillé.

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	12	24	Risque d'orage	Ensoleillé
Outaouais	13	26	Ensoleillé	Ensoleillé
Laurentides	12	24	Nuageux	Ensoleillé
Cantons de l'Est	12	24	Nuageux	Ensoleillé
Québec	12	24	Nuageux	Ensoleillé
Rimouski	12	24	Dégagement	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	12	24	Dégagement	Ensoleillé
Baie-Comeau	12	24	Dégagement	Ensoleillé
Sept-Îles	12	22	Pluie	Ensoleillé
Gaspé	12	22	Pluie	Ensoleillé

au Canada

Regions	Aujourd'hui	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	21	21
Alberta	Ensoleillé	16	23
Saskatchewan	Ensoleillé	16	27
Manitoba	Averses	17	29
Ontario	Ensoleillé	16	28
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	14	22
Nouvelle-Ecosse	Dégagement	15	20
Ile-du-Prince-Edouard	Dégagement	15	20
Terre-Neuve	Averses	15	20

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.
New York	17	26	Chicago	21
Washington	18	30	San Francisco	13
Boston	15	23	Los Angeles	19

Vers les capitales

Paris	16	21	Moscou	17	26	Hong Kong	23	29
Londres	19	25	Stockholm	15	24	Lisbonne	18	26
Rome	19	23	Tokyo	30	27	Sydney	8	—
Berlin	16	19	Athènes	26	33	Tunis	—	29
Amsterdam	15	20	Casablanca	20	26	Vienne	16	20
Bruxelles	19	21	Genève	13	21	Varsovie	14	13
Madrid	23	25	Le Caire	26	34			

Vers les plages

Acapulco	23	32	Bermudes	27	30	Nassau	21	32
Mexico	14	21	La Barbade	26	30	Rio de Janeiro	19	19

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière.)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GENERALE	874-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40	RÉDACTION	874-7070
Lundi au vendredi \$1.25	EDITORIAL	874-7030
Samedi seulement 0.50*	PROMOTION	874-7100
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	RELATIONS DE TRAVAIL	874-7383
par porteur: 13 \$26	PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Lundi au samedi \$18.80 \$33.60 \$67.20	Commandes	874-7111
Lundi au vendredi \$15.00 \$30.00 \$60.00	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Samedi seulement \$13.00 \$26.00	Pour changer ou annuler	874-7205
par courrier:	du lundi au vendredi: 9h à 16:30h	
Lundi au samedi \$28.60 \$57.20 \$114.40	GRANDES ANNONCES	
Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.80	Détailants	874-7300
Samedi seulement \$10.01 \$20.02 \$40.04	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	874-7306
* Minimum de 26 semaines	Carrières et professions, nominations	874-7320
Côte-Nord, par avion, 0.50*	COMPTABILITÉ	
Pour tout genre d'abonnement, non bureau	Grandes annonces	874-6892
est ouvert de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 16h).	Petites annonces	874-6801
874-6911		

ANGLAIS - ESPAGNOL ALLEMAND COURS DE CONVERSATION

à partir de \$75 LPS

Étage F. Place Bonaventure 878-2821

AVIS PUBLIC VENTE DE TAPIS ENDOMMAGÉ PAR DE L'EAU DE PLUIE STOCK DE MOQUETTE VALANT \$600,000

COMMENÇANT AUJOURD'HUI

En raison des règlements d'assurance, et pour éviter des dommages plus sérieux, nous devons liquider immédiatement le stock complet à "prix de récupération", comme suit:

GROUPE "A" — ROULEAUX AVEC ÉTIQUETTE ROUGE: Endommagés par l'eau, vendus tels quels — sur place — Pas de livraison, pas d'installation, pas de retour. Vous pouvez examiner ces tapis mais vous devez les emporter avec vous. La moquette peut se plier comme une couverture et être placée dans le coffre d'une voiture.

GROUPE "B" — ROULEAUX AVEC ÉTIQUETTE JAUNE: Non endommagés, mais doivent être liquidés afin d'éviter toute possibilité future de contamination par l'odeur. Tous les services de livraison, d'installation et de retour s'appliquent, mais les prix sont RADICALEMENT RÉDUITS afin d'assurer une vente rapide.

En raison des grandes quantités de marchandises touchées et du peu de temps dont nous disposons à cause des odeurs nous avons placé tous les tapis touchés dans des sections spéciales de chacun de nos 3 entrepôts, pour une liquidation immédiate.

DES MILLIERS DE VERGES CARRÉES VENDUS BIEN EN-DESSOUS DU PRIX COÛTANT. DES AUBAINES INCROYABLES. PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS. APORTEZ LES DIMENSIONS DE VOS PIÈCES. PAS DE RÉSERVATIONS POUR LES ARTICLES À ÉTIQUETTES ROUGE.

CONDITIONS: CHERQUE, COMPTANT, CHARGÉ, MASTER CHARGE. NOUS REGRETTONS, AUCUN PROGRAMME DE CREDIT. MARQUES: ARMSTRONG, AMTICO, BURLINGTON, BARRYMORE, CORONET, CARAVELLE, OZITE, KRAUSS, SENECA de HARDING, ROYALDOM, PEERLESS, CELANESE. PLUSIEURS AUTRES GRANDES MARQUES À PRIX DE RÉCUPÉRATION.

EXEMPLES	COUR. JUSQU'À	SOLDE à compter	EXEMPLES	COUR. JUSQU'À	SOLDE à compter
Tachete Celanese Manor	\$11.95	\$4.75	Splush Dacron de Burlington	16.95	6.60
Seneca par Harding Beaucourt	16.95	6.45	Longs poils ou splush nylon	13.95	4.80
Moif cuisine par Ozite	9.95	3.75	Peluche velours de Barrymore	9.95	3.25
Laine de Saxenylon Westmills	14.95	6.45	Moquette coloniale à rayures	8.95	2.30
			Tapis d'extérieur Ozite	4.95	0.75

DES CENTAINES D'ESCOMPTE SEMBLABLES AUX DEUX EMPLACEMENTS — Les plus bas prix jamais vus dans le tapis.

REMARQUE: Comme l'eau de pluie est une eau pure, nous croyons que la plupart des tapis peuvent être séchés ou nettoyés sans risquer fort qu'ils portent des marques par la suite. Cependant, nous n'offrons aucune garantie sur les articles à ÉTIQUETTES ROUGE. Cette vente prendra fin SANS PREAVIS lorsque 75% des tapis et de la moquette auront été vendus; le reste sera offert en lot séparé par soumission échantée.

CHARGEX Vente tenue par: SURPLUS CARPET LIQUIDATORS REG'D. POUR L'ENTREPÔT DU TAPIS AU CONSOMMATEUR CCW Ltée

4670, BOUL. DECARIE, Montréal sur le côté ouest, 2^e cours sud de Queen Mary 482-4311

2160, route TRANSCANADIENNE sortie 35 (rond-point des Sources) de l'est à l'ouest sur le côté sud de la voie de service 683-4242

3475, CHEMIN CÔTE VERTU, Ville Saint-Laurent directement opposé à l'entrepôt Pascal 332-2701

CENTRE PAYER ET EMPORTER

AVIS PUBLIC • AVIS PUBLIC • AVIS PUBLIC

DERNIERS 4 JOURS

VIC TANNY OFFRE D'INTRODUCTION OFFRE SPECIALE/ETE



OFFRE POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE! 100 ADHÉSIONS SEULEMENT À CHAQUE CLUB

Pour \$5 seulement, vous pouvez maintenant entrer dans le monde merveilleux de Vic Tanny grâce à une mini-adhésion d'une durée de 1 mois. Vous pourrez profiter de tous les avantages du club pendant un mois entier, tout comme les membres ordinaires. Il est encore temps de vous mettre en forme pour l'été. Les moniteurs de Vic Tanny vous traceront un programme personnel de mise en forme, qui vous aidera à perdre les livres et les pouces superflus aux endroits importants! Prenez la résolution de perdre de 5 à 12 livres et de 2 à 5 pouces à la taille, aux hanches, aux jambes et aux cuisses, à la manière agréable de Vic Tanny, avec un guide alimentaire et les appareils d'exercice et d'affermissement exclusifs à Vic Tanny. Ensuite, vous pourrez profiter d'un bain-tourbillon chaud à effet de massage, d'un bain sauna, d'un bain de vapeur, d'une baignade rafraîchissante dans la piscine tropicale et de la salle solaire California... vous vous découvrirez ainsi une vitalité et un charme nouveaux grâce à Vic Tanny.

CLUBS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL COMMUNIQUÉZ AVEC LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS	CLUB DES ANTS/MISE EN FORME
Place Bonaventure 866-3992	Longueuil, Place Desormeaux 651-7770
Centre commercial Rockland 341-3810	Montréal-Nord, Place Bourassa 326-8240
Centre commercial Côte-Saint-Luc 482-7415	Ville LaSalle, Place Newman 366-8080
Chomedey, 1278, boul. Labelle 687-1916	Mail West Island 683-2130

CLUBS ET CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS



photo Michel Gravel, LA PRESSE

La faute au Père Noël

Il semble que ce soit de la faute au Père Noël si le temps s'est sensiblement rafraîchi pendant le week-end. Il y avait de quoi! Le "Vieux" est sorti de son "estivation" pour venir célébrer la Noël en juillet au Rosemount Boys Club, 5675 rue Lafond à Montréal, et pour faire plaisir aux enfants, il avait apporté pas moins de... trois tonnes de neige. Les jeunes, en costume de bain mais vêtus de chapeaux, de foulards et de gants, ont pu se livrer des combats de balles de neige. Joyeux Noël, tant qu'à y être.

St-Bonaventure recevra l'aide de Québec

Le premier ministre Robert Bourassa s'est rendu à Saint-Bonaventure, hier après-midi, et a assuré les sinistrés que le gouvernement du Québec interviendra pour les aider.

Après avoir visité le village qui a été presque complètement détruit par une tornade, jeudi dernier, M. Bourassa s'est dit conscient que le seul paiement des primes d'assurances ne permettrait pas à la population de se remettre de cette tragédie.

D'un autre côté, il a déclaré qu'il serait superflu de déclarer la ré-

gion de Saint-Bonaventure comme "zone sinistrée" puisqu'il y a des mécanismes en cours pour pallier aux situations dramatiques de ce genre.

Aux citoyens qui demandaient à être rassurés, le premier ministre a répondu de ne pas s'en faire, que le gouvernement suit l'affaire de près et qu'il y a des lois pour secourir les familles et les cultivateurs.

Avant de quitter les lieux, M. Bourassa a précisé au maire Jean-Paul Pépin qu'il y avait encore beaucoup à faire avant d'en arri-

— M. Robert BOURASSA

ver à une solution satisfaisante pour tous.

Pour rassurer complètement le maire, il lui a suggéré de l'appeler immédiatement en cas de besoins pressants.

"C'est le ciel qui vous envoie", avait déclaré la mère de l'abbé Théophile Côté, curé de la paroisse, en rencontrant le premier ministre.

D'un autre côté, les gens se remettent de leurs émotions et commencent à travailler aux corvées de nettoyage et de reconstruction.

Pour les gens intéressés à fournir des vêtements aux sinistrés, ils peuvent s'adresser au Club Annesse Drummondville Inc., 1410 rue Duvernay, à Drummondville-Sud.

Ceux qui désirent fournir nourriture et meubles doivent communiquer à (819) 478-1216.

Suicides en série au Saguenay

QUEBEC (PC) — La région du Saguenay est aux prises avec une épidémie de suicides depuis une dizaine de jours.

Cinq personnes au moins ont mis fin à leurs jours durant cette période, principalement dans le secteur de Chicoutimi.

Selon le Dr Camille Plourde, psychiatre à l'Institut Roland-Saucier de Chicoutimi, il n'y a aucune explication scientifique à donner pour déterminer la cause de la série de suicide en entraîne d'autres, plus au cours de la dernière semaine.

Le Dr Plourde est d'avis qu'un suicide en entraîne d'autres, plus précisément ceux qui sont en état suicidaire.

Même s'il n'a pas de chiffres à l'appui, le Dr Plourde ne croit pas que le nombre de suicides soit supérieur aux autres pays où le niveau de vie est élevé.

Le spécialiste a précisé qu'on a constaté dans certains pays, que dans des périodes de grande chaleur, soit des canicules, des épidémies de meurtres, de vols à main armée et des suicides ont été décelés.

BETOURNAY & CRONE OPTOMETRISTES



L.A. Betournay — S.R. Crone — J.P. Cardinal — C. Lemire
P. Meunier — S. Mongeon — L. Morneau
Docteurs en optométrie

En ville, au septième 842-3241, poste 676
Fairview-Pointe Claire, niveau du Promeneur 697-4870, poste 242
Les Galeries d'Anjou, niveau du Promeneur 353-3300, poste 341
Le Carrefour Laval, étage supérieur 687-1540, poste 242

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

UNE VIE PLUS RICHE GRÂCE À L'AMOUR ET À L'AMITIÉ



Vous permettra de nouer le genre de relations que vous souhaitez... Depuis 1966, notre organisation a mis sur pied, avec un succès sans précédent, un programme unique à l'intention des adultes de tous âges. Obtenez plus de renseignements sur ce service confidentiel.

APPELEZ 282-0058

- Si votre emploi ne vous laisse pas suffisamment de temps pour rencontrer les personnes de l'autre sexe...
- Si votre cercle d'amis vous offre un choix limité...
- Si vous êtes veuf, veuve, divorcé(e) ou séparé(e) et souhaitez recommencer à neuf...
- Si vous craignez un peu les rencontres qui sont le fait d'un pur hasard...

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

1117 ouest, rue Sainte-Catherine, Suite 108, Montréal H3B 1H9

Veuillez me faire parvenir tous les renseignements gratuits, sous enveloppe discrète, sans aucune obligation de ma part.

M Mme Mlle Age

Nom

Adresse

Ville

Téléphone

25% de RABAIS SPÉCIAL POUR 7 JOURS

PORTES et Fenêtres coulissantes

EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES LIVRÉES AVEC UNE MOUSTIQUEAIRE

- Remplacez vos vieilles fenêtres de bois et cadrage de bois et revalorisez votre maison.
- Facilement démontables de l'intérieur pour procéder à leur nettoyage.
- Faites vos mesures pour maison.
- Installées par des experts.
- Portes et fenêtres d'extérieur, modèles guillotine aussi disponibles.



Changez cela:

pour ceci:

PAYEZ EN 90 JOURS PAS D'INTÉRÊTS

GARANTIE MORRIS DEPUIS PLUS DE 50 ANS "MARCHANDISE SATISFAISANTE" ou "REMPACEMENT SANS FRAIS"

TERMES FACILES Démonstrations et estimations gratuites en tout temps 5479, AV. ROYALMOUNT, V.M.R. 1^{er} rue à l'ouest de Décarie et de la Savane

Choix de couleurs fini email cuit

TÉLÉPHONE 342-3800

Après 19h00 et jours de fête 737-1960

Succursale de Québec 263, rue Saint-Paul Tél.: 692-2127



Un incendie détruit 20 logements à Verdun

Un incendie a complètement détruit une vingtaine de logements et leur contenu, en plus de déloger temporairement une dizaine d'autres familles, en début de soirée, hier.

Les flammes ont pris naissance dans un hangar, au 3873 rue Ethel, à l'angle de la rue Nixon, à Verdun, et il a fallu cinq heures de travail avant que les pompiers parviennent à les maîtriser.

Pour donner une idée de la violence de l'incendie, précisons que

trois maisons de trois étages ont été rasées au sol.

Deux pompiers ont été blessés légèrement alors que tous les locataires s'en sont tirés indemnes.

Les sinistrés qui ont pu sauver des meubles ou effets personnels ont pu les déposer au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, en attendant de trouver un autre gîte.

La cause de l'incendie est inconnue pour le moment.

La grève des hôtels pourrait être évitée

La grève qui planait sur les grands hôtels de Montréal depuis samedi n'a pas eu lieu, comme prévu d'ailleurs, et il n'est pas impossible que les quelque 2.000 employés syndiqués des six principaux hôtels impliqués dans la négociation du renouvellement de leur convention collective parviennent à trouver un terrain d'entente aujourd'hui ou dans les prochains jours avec les représentants de la partie patronale.

La fin de semaine qui vient de se terminer n'a en effet pas donné lieu à des débrayages dans les hôtels où un arrêt de travail était envisagé, soit aux hôtels Reine-Elizabeth, Bonaventure, Sheraton Mont-Royal, Laurentien ainsi qu'aux Holiday Inn de la rue Sherbrooke et de la Place Dupuis, et il semble que la partie patronale soit disposée à faire de nouvelles offres encore plus avantageuses au personnel syndiqué dès la reprise des négociations qui est prévue pour aujourd'hui. C'est du moins ce qu'a laissé entendre un porte-parole patronal en fin de semaine.

Nouvelle offre patronale

On sait que les travailleurs qui font partie de la section locale 382 de l'Union des employés d'Hôtels et de restaurants (FTQ) ont rejeté vendredi les offres patronales qui prévoyaient une augmentation salariale globale de 38 p. cent répartie sur une période de 24 mois. Cela aurait signifié une augmentation moyenne de 93 cents l'heure pour les deux prochaines années. Les syndiqués réclamaient une augmentation de 50 p. cent répartie sur 18 mois.

On a appris en fin de semaine que la partie patronale avait modifié son offre au chapitre des salaires en consentant une augmentation légèrement supérieure à la demande syndicale (52 p. cent), mais a maintenu la durée du contrat à deux ans.

On croit que c'est aujourd'hui, à l'occasion de la reprise des négociations, qu'on devrait venir à bout de l'impasse.

Selon un porte-parole patronal, M. Marc Grondin, gérant du Holiday Inn de la Place Dupuis, l'offre salariale qui est actuellement faite aux travailleurs satisfait suffisamment les représentants américains de l'Union pour que ceux-ci ne recommandent pas la grève.

Un vote dans chacun des six hôtels, devrait se tenir à ce sujet aujourd'hui.

Signalons que l'industrie hôtelière montréalaise s'apprête à accueillir quelque 10.000 congressmen de l'American Bar Association au début d'août et qu'une grève du personnel des grands hôtels pourrait signifier la perte de revenus appréciables. M. Grondin a estimé à \$20 millions les revenus que doivent générer cette importante réunion.

A Toronto ça va mal

A Toronto, par ailleurs, une baisse soudaine de l'industrie touristique a donné lieu à de nombreuses mises à pied dans les hôtels de la région. Le taux d'occupation des chambres d'hôtel a été de 71 p. cent en mai et de 74 p. cent en juin, ce qui représente une baisse de 10 p. cent par rapport à l'an dernier. Plusieurs gérants ont blâmé le gouvernement fédéral qui a demandé que soit remise la conférence de l'ONU sur la criminalité, laquelle on le sait devait se tenir en septembre. M. Charlie Ireton, président de l'Union des employés d'hôtels, a déclaré que le gouvernement d'Ottawa a porté un dur coup à l'industrie hôtelière torontoise.

M. Ireton a déclaré que l'été 1975 fut une année désastreuse pour l'industrie et ses travailleurs. Il attribue la baisse à la faiblesse de l'économie qui favorise davantage le camping que l'industrie hôtelière.

GRANDE LIQUIDATION DE PEINTURES A L'HUILE

La plus énorme sélection de tableaux à Montréal doit être liquidée à des RÉDUCTIONS DU TONNERRE

Voici quelques exemples au hasard:

\$90	\$35	\$150	\$215	\$60	\$50
(Ord. '275)	(Ord. '90)	(Ord. '425)	(Ord. '625)	(Ord. '200)	(Ord. '150)

Parmi les oeuvres exposées figurent des paysages canadiens et européens, des scènes de fermes québécoises, des marines, des vues de Montréal et Québec, des floraisons, des portraits, des nus, des scènes d'hiver et d'automne dans les Laurentides, et quoi encore? Il y a de tout: à vous de choisir! Toutes élégamment encadrées.

POURQUOI? Pour entretenir notre politique de revirement continu.

COMMENT? Avec la coopération de nos artistes, qui s'accordent aux coupures de prix pour l'avancement de leurs oeuvres.

QUAND? DÉPÊCHEZ-VOUS! ...elle est déjà commencée

LUNDI À JEUDI 9 h à 18 h — VENDREDI 9 h à 21 h — SAMEDI 9 h à 17 h

OÙ? À LA GALERIE ROYALE

1420 ouest, rue SHERBROOKE (coin Bishop) Tél.: 845-4383

Chèques personnels aussi acceptés

L'immigration: problème d'équilibre

Les évêques canadiens, par le truchement de la Commission épiscopale des affaires sociales, viennent de faire connaître leurs opinions sur la politique d'immigration. "Il faut dire aux membres du Parlement, disent les évêques, que nous réproprons les politiques restrictives et protectionnistes en matière d'immigration et de population." Il faut savoir gré aux évêques d'exprimer publiquement leurs idées sur cette question. Cette attitude permet l'échange d'opinions utiles sur un sujet fort complexe.

Il y a chez les Canadiens trois attitudes extrêmes à l'égard de l'immigration. La première consiste à ne vouloir que des immigrants de race blanche, de préférence d'origine britannique ou nord-européenne, et par contingentements sélectifs, de façon à conserver aux Canadiens de vieille souche les meilleurs emplois. C'est l'attitude qui a prévalu jusqu'après la 2e Grande Guerre et qui voit surtout dans l'immigration un moyen de prolonger la suprématie anglo-saxonne. La deuxième consiste au contraire à vouloir le plus d'immigrants possible, quels que soient leur race et leur pays d'origine. C'est l'attitude idéaliste qui voit surtout dans l'immigration un moyen de soulager la surpopulation et la misère des pays sous-développés. La troisième attitude est celle de ceux pour qui l'immigration est inutile. Il y a assez de chômage au pays, disent ces gens, sans faire venir des immigrants qui accroîtront le chômage, soit en ne trouvant pas d'emploi, soit en déplaçant des travailleurs canadiens. Cette attitude se justifie en période de récession économique. Mais en période de prospérité, l'immigration est nécessaire. Car un grand nombre de Canadiens n'acceptent pas certains emplois et manquent de mobilité pour occu-

per des emplois en certaines régions. De plus, il faut considérer que, dans les pays de niveau de vie élevé comme le Canada, le taux de natalité a tendance à diminuer et est insuffisant à la croissance économique.

Il est bien évident qu'aucune de ces trois attitudes, par leurs excès mêmes, ne peut servir de base à une politique réaliste de l'immigration. Si l'on analyse l'attitude qui paraît la plus généreuse, soit celle de la "porte grande ouverte" que semblent préconiser les évêques, on constate qu'elle comporte un grave danger. Car un pays n'est pas un terrain de camping où l'on reçoit n'importe qui, tant qu'il y a de l'espace libre. Un pays comme le Canada est une société évoluée, c'est-à-dire une société de niveau industriel et de régime démocratique. Une telle société implique des traditions et des habitudes de vie que l'on ne peut affaiblir sans mettre en danger son niveau de civilisation autant que son niveau de vie. Il faut comprendre que le Canada ne peut assimiler dans l'espace de quelques années des centaines de milliers d'immigrants dont les traditions et les habitudes de vie sont sensiblement différentes de celles des Canadiens. La capacité d'assimilation d'un pays est, en effet, proportionnée non seulement à sa population mais aussi aux possibilités d'adaptation des immigrants. Les Doukhobors, par exemple, qui sont pourtant au pays depuis plusieurs générations, n'ont pas encore pu vraiment s'adapter à une société évoluée comme celle du Canada.

Il faut aussi tenir compte de l'évolution du Canada. Jusque vers 1952, alors que fut adoptée la Loi sur l'immigration actuellement en vigueur, les immigrants étaient surtout destinés à l'agricultu-

re. Les qualifications étaient alors peu exigeantes. Ce ne sont plus les travailleurs agricoles mais des travailleurs industriels dont le Canada a maintenant besoin. Cependant, il faut limiter les immigrants qualifiés venant de certains pays sous-développés, car ils constituent un "exode des cerveaux" susceptible de compromettre le développement de ces pays. Par contre, si le Canada accepte des immigrants peu qualifiés, il en fera des chômeurs et des inadaptés. Cette masse de déclassés devient alors un ferment d'instabilité sociale. La Grande-Bretagne et la France en font l'expérience depuis plusieurs années. Il ne faut cependant pas oublier que le Canada est le pays qui fournit proportionnellement l'aide la plus considérable aux pays sous-développés. Le budget de l'ACDI (Agence canadienne de développement international) atteint à lui seul près de \$1 milliard par année.

Il faut aussi ajouter qu'il serait injuste de pénaliser les anciens immigrants, tels que les Canadiens de vieille souche, au profit des nouveaux. Les Canadiens se sont donné, en effet, au cours des années et au prix de lourds sacrifices, une certaine sécurité économique (allocations familiales, assurance-chômage, pension de vieillesse, etc.) qu'ils veulent améliorer par un régime de revenu minimum garanti, qui leur coûtera plus de \$1 milliard par année. On ne peut raisonnablement attendre qu'ils sacrifient tout ce patrimoine, dans le but de soulager la surpopulation des pays sous-développés. D'ailleurs, même si le Canada recevait 100 millions d'immigrants, il ne réglerait pas le problème de la surpopulation. Ce serait tout au plus une goutte d'eau enlevée à l'océan démographique du Tiers-Monde. L'immigration à gogo est

donc une vue de l'esprit et une générosité irresponsable qui créerait de graves perturbations sociales.

Cependant, il est incontestable que le Canada aura besoin de nombreux immigrants au cours des prochaines années, non seulement pour sa croissance économique mais aussi pour équilibrer les divers groupes ethniques qui le composent. Les immigrants de langue française, par exemple, devraient être plus nombreux pour ne pas défavoriser l'élément francophone du pays, concentré au Québec. Les immigrants de race africaine ou asiatique pourraient aussi venir en plus grand nombre, à condition d'être mieux répartis dans l'ensemble de la population afin de ne pas créer de phénomènes de ghetto. Mais il faut reconnaître que le Canada ne peut imiter les Etats-Unis qui ont, au siècle dernier, ouvert toutes grandes leurs frontières pour accueillir des millions d'immigrants. Car le stade agricole est dépassé et a fait place au stade industriel qui exige des immigrants plus instruits et surtout plus recyclables. C'est pourquoi une politique d'immigration doit tenir compte de la capacité d'assimilation culturelle autant qu'économiquement les immigrants. Car un pays est beaucoup plus un organisme social qu'un terrain vague à construire.

Bien sûr, l'attitude des évêques s'inspire d'un point de vue mondial qui fait abstraction des "contingences nationales". C'est un idéal aux perspectives séculaires comme celui du désarmement universel. Ce sont des idéaux qui supposent un gouvernement mondial. Mais l'ONU n'est encore qu'une parlotte!

Ivan GUAY

bloc-notes

Il n'y a pas que l'inflation

Au mois d'août 1973, la Commune urbaine de Montréal prévoyait que les 32,5 milles nouveaux du métro coûteraient \$620 millions. Deux ans plus tard, il faut admettre qu'ils en coûteront trois fois plus. Cause principale: l'inflation, dit le président de la CUM, M. Lawrence Hannigan.

On est tenté de tout de suite faire un lien avec l'augmentation des coûts du projet olympique: on d e m e u r e dans des proportions a u s s i fantastiques. Malheureusement pour le maire Drapeau, on lui impute personnellement le déficit prévu. Pour le métro, on se scandalise mais il manque un bouc émissaire. C'est donc l'occasion de répéter qu'il est absurde de reprocher au maire ce qui s'expliquerait par l'inflation, puisque le phénomène se retrouve de façon très semblable dans les tunnels du métro.

Mais est-il juste de tout mettre sur le dos de l'inflation? L'augmentation des salaires et des matériaux peut-elle expliquer que l'on passe, pour le prix d'un pied linéaire, de \$454 à \$1.330 en seulement trois ans?

Il va bien falloir admettre que de telles augmentations de 250 pour cent ne peuvent être expliquées uniquement par l'inflation. Sans que l'on puisse rien prouver à ce sujet, il faut se demander si la qualité du travail des ouvriers n'est pas également un f a c t e u r appréciable. Quand les gars ne veulent pas travailler, ils peuvent trouver les moyens d'être sur les chantiers sans être productifs. Plusieurs entrepreneurs se plaignent de sabotage, de ralentissements fréquents,

de travaux mal faits qu'il faut reprendre, et autres procédés semblables. Il est idiot de se cacher la réalité de cette situation, même si l'on ne peut en fournir les preuves précises. Trop de gens ont peur d'en parler.

Autrefois, l'artisan avait le goût du travail bien fait. Aujourd'hui, cherchez-le, dans tous les domaines. Non seulement cette absence de préoccupation diminue-t-elle l'homme, mais en plus elle coûte cher à la population. Cessons d'être dupes et reconnaissons que le problème existe dans la construction comme ailleurs.

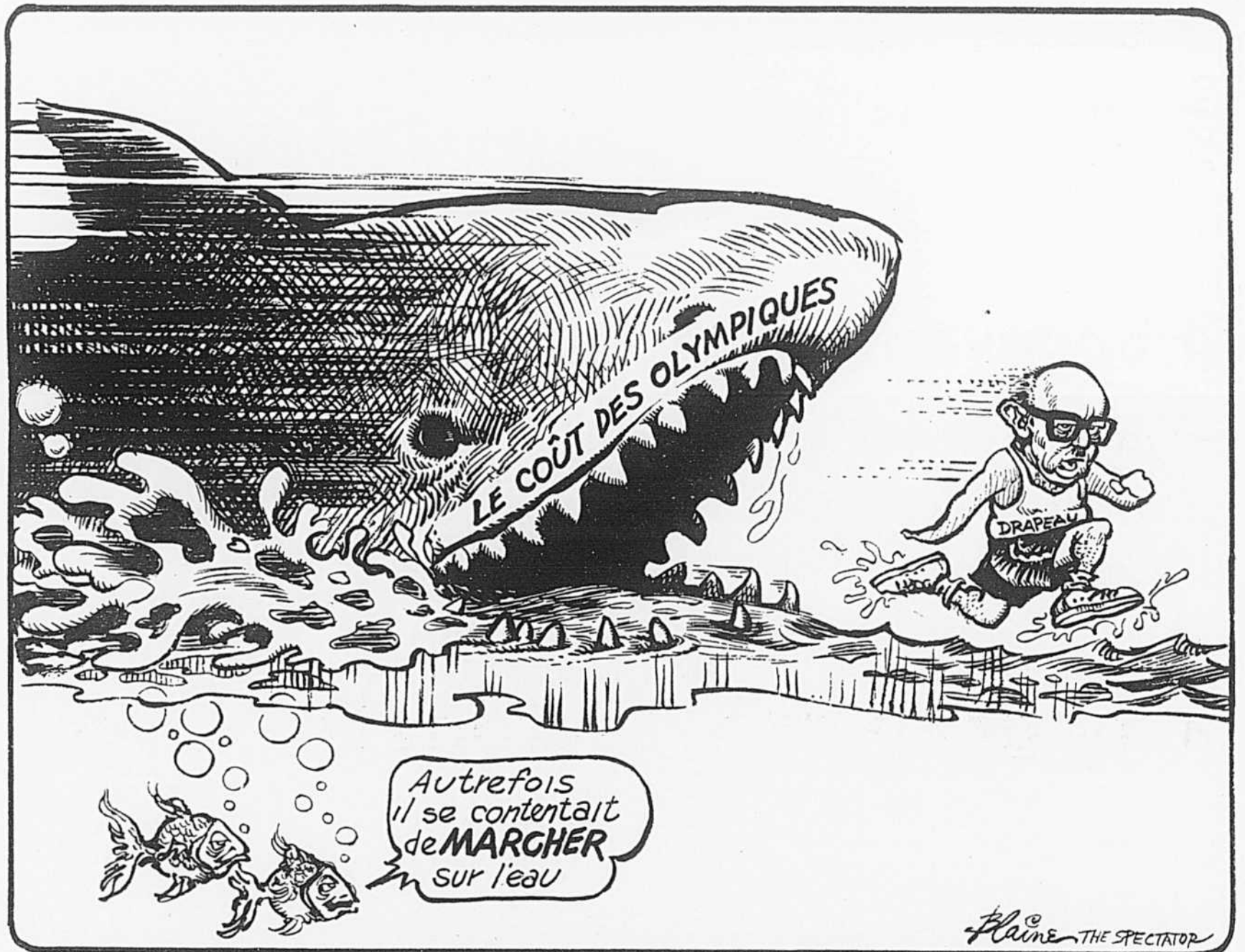
Même sans accepter la situation, il faut vivre avec elle. Le projet de métro, à Montréal, est raisonnable et doit être réalisé.

Mais il faut vivre selon nos moyens. Si l'on ne peut se payer un service de métro plus adéquat pour le moment, reportons l'échéance. L'exemple pourrait être significatif pour tous ces braves gens qui ne savent penser qu'à Household Finance à chaque fois qu'un caprice luxueux commence à les séduire.

D'autant plus qu'un certain nombre de changements dans l'échéancier ne pourrait qu'être économiquement sage: au lendemain des Jeux olympiques, il ne faudrait pas se retrouver dans la même situation qu'après l'Expo. Il est bon de prévoir des chantiers importants qui pourront employer la main-d'oeuvre subitement libre.

Rappelons-nous encore une fois Soljénitsine: l'inflation, c'est un p r o b l è m e psychologique avant d'être économique.

Jean-Guy DUBUC



Les avantages de la libération des échanges

Sous le titre "Au-delà des frontières: une nouvelle stratégie commerciale pour le Canada", le Conseil économique du Canada a publié récemment un important document dans lequel il s'applique à démontrer les avantages qu'entraîneraient des échanges plus libres.

Voici la troisième tranche.

La situation créée par les politiques protectionnistes du passé n'encourage guère à perpétuer ces mesures. Toute nouvelle politique commerciale devra donc renforcer à la fois la situation économique fondamentale du Canada et sa capacité de réaliser les objectifs de souveraineté et d'unité.

Le Conseil économique croit que la libération des échanges peut apporter une solution à ces problèmes. Cette approche n'a rien de nouveau, puisque le Canada y est fermement acquis depuis plusieurs années déjà. Le Conseil croit cependant qu'il faut accélérer le processus, qui comprendrait non seulement la réduction ou la suppression de la plupart des tarifs canadiens et étrangers, mais aussi l'abolition ou la réglementation des barrières non tarifaires.

Certains Canadiens se sentent inquiets devant une telle proposition. Ils craignent qu'une baisse soudaine du protectionnisme n'entraîne la disparition d'une bonne partie du secteur manufacturier au Canada; l'économie se verrait alors limitée à l'exploitation des ressources et aux services, et menacée de périodes de chômage prolongées et d'un abaissement du niveau de vie. De telles craintes ne sont pas justifiées, car elles procèdent d'une conception périmée des forces écono-

miques qui opèrent au Canada et à l'étranger de nos jours. Le Conseil économique est persuadé que l'industrie canadienne pourrait se restructurer et prospérer dans un contexte d'échanges plus libres. Bien plus, il croit que cette approche produirait des avantages à terme pour l'économie canadienne sans qu'il soit nécessaire de passer par une longue et pénible période d'adaptation.

C'est souvent l'impact de la libération des échanges sur l'emploi qui est à l'origine de ces craintes. Or de nombreux indices permettent d'affirmer qu'à l'avenir on se préoccupera beaucoup moins du volume d'emplois disponibles et bien davantage de la qualité des emplois, pour répondre aux exigences d'une économie et d'une main-d'oeuvre différentes de celles d'aujourd'hui. Le taux de croissance de la population active au Canada a été l'un des plus rapides dans le monde occidental, atteignant une moyenne de 3,4% par an de 1969 à 1974. Ce taux s'abaissera cependant à environ 2,7% de 1975 à 1980, et à tout juste 2% de 1980 à 1985. Cette tendance à la baisse se poursuivra jusque durant les années 90. On peut donc envisager la possibilité de pénuries de travailleurs au cours du dernier quart de siècle.

Etant donné cette évolution probable, étant donné aussi la diminution continue de la part du secteur manufacturier dans l'emploi total au Canada (qui n'est plus que d'environ 20% et continue de s'abaisser), l'expansion du secteur des services, et les perspectives de croissance de l'emploi qu'ouvrirait une réduction des barrières commerciales étrangères, il semble que toute réduction de la protec-

tion contre les importations au cours de la prochaine décennie produirait vraisemblablement moins de difficultés du côté de l'emploi qu'à tout autre moment du passé récent.

En fait, le Conseil estime que le problème de l'emploi se posera dans des termes tout à fait différents de la conception traditionnelle. La fabrication conventionnelle de produits standardisés diminue dans les pays développés, de ce qu'on a appelé "l'économie postindustrielle", c'est-à-dire une économie qui est davantage orientée vers la production de biens intangibles que de biens de consommation. L'entreprise de l'avenir se consacra de plus en plus à des activités de recherche, et les pays les plus avancés auront tendance à développer et à exporter les connaissances technologiques, les services de soutien et un certain nombre d'autres "produits intangibles" dont la production repose surtout sur l'utilisation des ressources intellectuelles.

Les pays dont la main-d'oeuvre est plus instruite jouissent d'un avantage comparatif à l'égard des activités plus techniques et plus spécialisées qui caractérisent une telle économie. Le Canada est au nombre de ces pays. Sans doute sa population active n'est-elle pas la plus instruite au monde, mais elle se situe néanmoins aux tous premiers rangs à cet égard. Un environnement commercial libéralisé ouvrirait donc de nouvelles perspectives aux industries canadiennes à haute technologie.

De quelle manière la libération des échanges pourrait-elle donner lieu à ces avantages? Ayant accès à des marchés plus vastes, les industries canadiennes pourraient concentrer leur

production sur les biens à l'égard desquels le Canada détient un avantage comparatif par rapport aux autres pays. A elle seule, cette spécialisation apporterait des gains, mais en outre, les entreprises pourraient allonger les séries de production sensiblement et abaisser ainsi leurs coûts unitaires. L'élargissement des marchés engendrerait aussi d'autres économies, par exemple dans la vente, les services d'entretien et de réparation et la distribution.

Pour profiter de ces avantages, il faudrait évidemment une réorganisation assez considérable du secteur de la fabrication au Canada. La libération des échanges n'aurait qu'un impact assez modeste, bien que favorable, sur le secteur primaire et sur des services.

La réorganisation du secteur manufacturier ne serait pas nécessairement pénible ou coûteuse. On a de bonnes raisons de croire que la réduction des entraves au commerce n'aurait que très rarement pour effet de provoquer le remplacement d'industries entières par des importations plus concurrentielles. Dans la très grande majorité des cas, on serait en droit de s'attendre à une spécialisation de la production au sein même des industries. C'est ce qui s'est produit dans le cadre d'ententes de libre-échange comme celle qui a créé la Communauté économique européenne et, dans une certaine mesure, ce phénomène s'est également manifesté au Canada par suite de la signature de l'accord canado-américain sur l'industrie de l'automobile et de l'abaissement des barrières commerciales qui a découlé du Kennedy Round.

Il faut distinguer nettement entre

les niveaux de coûts qui existent présentement dans le secteur manufacturier en régime protectionniste, et ceux qui pourraient exister si les barrières commerciales étaient supprimées et que les usines étaient restructurées afin de tirer avantage des possibilités de spécialisation dans le cadre de marchés libres élargis.

L'abaissement des barrières commerciales du Canada réduirait les coûts des produits intermédiaires et encouragerait l'industrie canadienne à se restructurer afin d'accroître sa compétitivité. Si les pays étrangers réduisaient sensiblement leurs propres entraves, la possibilité d'allonger les séries de production et de réduire les coûts encore davantage s'en trouverait accrue considérablement. Bref, les coûts occasionnés par la protection s'abaisseraient ou disparaîtraient.

L'analyse de la position du Canada dans un environnement commercial libéralisé est concentrée sur des comparaisons inter-régionales plutôt que sur des données nationales. Une fois les coûts du protectionnisme éliminés, on constate que les régions canadiennes offrent certains avantages du point de vue des emplacements industriels, par rapport à des régions équivalentes aux Etats-Unis. Pour exploiter ces avantages, la plupart des industries manufacturières canadiennes seraient forcées de se restructurer pour se spécialiser en un nombre plus restreint de séries de production afin d'égaliser les niveaux d'économie d'échelle réalisés aux Etats-Unis.

Depuis quelques années, l'écart entre les salaires au Canada et aux Etats-Unis s'est rétréci beaucoup plus rapidement que l'écart de productivité entre les deux pays. Cette évolution

ne signifie pas que le Canada ne bénéficierait plus des avantages à tirer de la libération des échanges. En fait, elle accentue la nécessité d'améliorer la productivité, principal avantage de la libération des échanges. Cependant, le processus d'adaptation à la libération des échanges serait quelque peu différent de ce qu'il aurait pu être il y a quelques années.

L'adaptation nécessaire serait plus étendue si plusieurs pays se joignaient à l'accord de libre-échange, surtout s'il s'agissait de pays en voie de développement à faibles salaires.

Le Conseil est parvenu à la conclusion que les gains totaux qu'entraînerait le libre-échange s'établiraient à au moins 5% du P.N.B. et peut-être même un peu plus. Par exemple, un accroissement de 7% du revenu par habitant ajouterait presque 650 dollars aux revenus du Canadien moyen en 1985 (en dollars de 1974). Notre standard de vie serait ainsi élevé à un nouveau palier, et les perspectives d'augmentations subséquentes seraient accrues puisque le libre-échange rehausserait l'efficacité d'un secteur important de l'économie canadienne.

Cependant, cette augmentation ne se répartirait pas nécessairement de façon égale entre les régions, les classes de revenus ou les catégories professionnelles. L'effet le plus évident de l'élimination des tarifs canadiens serait d'abaisser les prix payés pour les produits importés. L'abolition des droits canadiens et surtout étrangers entraînerait aussi des avantages nets pour les producteurs canadiens. Cependant, comme l'activité industrielle est inégalement répartie à travers le pays, les gains éventuels pourraient varier sensiblement d'une région à l'autre.

Une question fausse

Nous avons lu avec attention les quelques pages que LA PRESSE des 19 et 22 juillet, suite à un sondage exclusif, consacrait à la question de l'avortement. Un tel dossier nous inspire de nombreuses réflexions, notamment en ce qui regarde l'influence de l'enseignement de l'Eglise en matière de valeurs morales. Il est sûr que les pasteurs et les chrétiens engagés voudront approfondir encore davantage la question débattue, de manière à mieux cerner la pertinence des enseignements de l'Eglise.

Pour le moment, parmi les propos que je pourrais relever, je crois opportun d'apporter brièvement deux clarifications.

D'abord, je n'ai pas tenu les propos que me prête Madame Christiane Berthiaume dans son article du 22 juillet concernant les "comités thérapeutiques". J'ai rappelé l'importance de respecter la conscience des infirmières et des médecins qui s'opposent à l'avorte-

ment. Mais, je n'ai jamais affirmé que je me félicitais "de voir les hôpitaux francophones prendre parti pour le respect de la vie en n'appliquant pas les décisions des comités thérapeutiques quand ils existent..."

Ensuite, j'estime que la question du sondage concernant le magistère de l'Eglise est une fausse question.

Demander s'il revient à la femme ou à l'Eglise de "décider" la limitation des naissances, c'est faire une opposition là où il n'y en a pas dans la réalité. La question "l'Eglise ou la femme" ne se pose pas de fait. L'Eglise a, bien sûr, le devoir et par conséquent le droit d'éclairer les consciences. Mais elle ne peut jamais se substituer à la conscience personnelle. C'est à la personne en effet qu'il revient d'assumer les décisions qui la concernent. La primauté de la conscience personnelle a d'ailleurs été largement mise en valeur ces dernières

années, en particulier au concile Vatican II. Quand des choix engagés sa responsabilité de façon importante, celui qui est en communion avec l'Eglise cherchera normalement à se référer au magistère pour trouver un éclairage de foi. Il remplira ainsi un devoir qui consiste à éclairer sa conscience afin de porter un jugement prudentiel conforme à ce qu'il juge être la volonté de Dieu dans sa vie.

Aussi, poser la question du magistère, comme le fait le sondage, en opposition avec la dignité d'une personne responsable de ses actes, c'est mal situer le rôle de l'Eglise, et amener les répondants à faire un choix là où, en réalité, nul choix ne se pose. Il est étonnant d'ailleurs que les répondants n'aient pas répondu à l'unanimité qu'il appartient à la personne d'assumer les décisions qui la concernent. Bref, nous trouvons pernicieuse toute question qui laisse entendre que l'Eglise, par son enseignement,

pourrait se substituer à la conscience des personnes qu'elle cherche à éclairer.

Jean-Marie LAFONTAINE
Vicaire général du diocèse de Montréal

N.D.L.R. — Au cours de notre conversation téléphonique lundi après-midi (le 21 juillet), Mgr Lafontaine m'a déclaré mot à mot que : "Heureusement, les administrateurs d'hôpitaux ont pris des positions sous l'influence de l'Eglise dans le sens du respect de la vie", en ajoutant les adjectifs "souhaitable et désirable" pour qualifier leur attitude à venir. Nous avions d'autre part parlé du rôle des administrateurs qui n'appliquent ni la loi, ni souvent les décisions des comités thérapeutiques. A cela, Mgr Lafontaine a répondu que : "L'opinion de l'Etat n'a pas été retenue par ces personnes et qu'il faut y voir une forme de démocratie..."

Christiane Berthiaume



Le "crois ou meurs" d'un certain syndicalisme

Le 13 juin dernier, la direction de Télé-Capitale à Québec congédiait pour motif d'incompétence le journaliste Jacques Desmarais. Les syndiqués de cette station, rattachés à l'Association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion (NABET), décidaient alors majoritairement de prendre une journée de maladie collective en guise de protestation contre cette décision. Six syndiqués, dont cinq des sept journalistes du Service des nouvelles, se dissociaient toutefois publiquement de cette prise de position, soit André Arthur, Maritche d'Abadie, Remy d'Anjou, Bob Dawson, Charles DeBlois et le cinéaste Henri Chabot. Par la suite, la direction de Télé-Capitale revenait sur sa position et offrait à M. Desmarais d'être muté au Service des annonceurs. La cause a été portée en arbitrage et elle commença à être entendue le 1er août prochain par M. Laurent Cossette, arbitre agréé par les deux parties. L'un des journalistes dissidents, Charles DeBlois, nous a envoyé les commentaires suivants sur cette situation.

Il y a quelques années, les citoyens du Québec devaient obligatoirement suivre aveuglément tout ce qu'enseignait alors l'Eglise catholique, sans quoi ils risquaient d'être mis au ban de la société, voire d'être excommuniés.

Par un curieux retour de l'histoire, certains dirigeants syndicaux semblent maintenant vouloir prendre le relais de l'Eglise sur ce terrain.

Un exemple typique de cette nouvelle "démocratie" me paraît être le comportement actuel d'un certain "establishment" syndical sur la question entourant le congédiement puis la mutation de tâches du journaliste Jacques Desmarais de Télé-Capitale, à Québec.

Ayant en cela une attitude rigoureusement identique à celle de tous mes collègues syndiqués de Télé-Capitale, il m'apparaissait relever de la plus élémentaire justice que la partie patronale justifie ce qui était alors le congédiement pur et simple d'un collègue syndiqué qui venait de compléter cinq années de travail comme reporter à cette station de télévision. Même si on se plait à l'oublier en certains milieux, il y a toujours eu la plus entière unanimité chez les salariés

syndiqués de Télé-4 sur cette question essentielle.

A cette fin, notre convention collective de travail prévoit les mécanismes habituels de grief et d'arbitrage, procédures qui peuvent être accélérées lors de certaines situations. Malheureusement, dans l'émotion et la passion qui entouraient toute cette question à la fin juin, ce recours fut rapidement écarté.

L'ensemble de mes collègues du Service des nouvelles qui voulaient, lors d'une assemblée générale, défendre la position de l'utilisation de la procédure de grief furent hués quand on ne leur coupait pas la parole ou encore qu'on ne les accusait pas d'être des lâches-cul de la partie patronale. On connaît la suite: l'assemblée générale vota majoritairement l'obligation pour tous les syndiqués de Télé-Capitale de se rapporter malades le lendemain.

La complexe question de conscience qui se posait alors à plusieurs de mes confrères du Service des nouvelles et à moi-même pouvait se résumer dans ces interrogations: la solidarité syndicale doit-elle s'exercer à n'importe quel prix? Sommes-nous liés par une dé-

cision illégale d'une assemblée dite souveraine? Le droit de parole de tous les syndiqués a-t-il été suffisamment respecté lors de l'assemblée générale en question?

Ce n'est pourtant qu'après beaucoup d'hésitations et sans gaieté de cœur — mes confrères syndiqués sont avant tout des copains de travail — que j'ai cru devoir répondre dans la négative à ces interrogations et me joindre à mes cinq collègues du Service des nouvelles pour me dissocier publiquement de la prise de position de l'assemblée générale.

Evidemment, l'occasion était belle pour quelques scribes superficiels de d'autres média d'information de décréter sans plus de discernement que nous étions des "scabs". A ce chapitre, on pourrait s'interroger d'ailleurs sur la nature des liens qui semblent exister entre quelques journalistes et certains leaders syndicaux. Jusqu'à la station de Québec de Radio-Canada qui n'a cessé de répéter faussement sur ses ondes toute la fin de semaine dernière que mon confrère Remy d'Anjou avait été expulsé du récent congrès spécial de la CSN parce que ce dernier aurait franchi une ligne de piquetage dressée de-

vant Télé-Capitale alors qu'il n'y en a jamais eu... pour cause de maladie! Après cela, NABET viendra en conférence de presse donner des leçons sur l'éthique professionnelle de l'information à Télé-Capitale. J'ai l'impression qu'on se trompe d'adresse.

Quoi qu'il en soit, il serait fastidieux d'énumérer ici la longue liste d'enfantillages, de vexations et même "d'excommunications" auxquelles mes collègues et moi-même avons été soumis par la suite. Même la Fédération professionnelle des journalistes du Québec n'a pu faire autrement que de blâmer la CSN d'avoir expulsé mon collègue Remy d'Anjou. Notons aussi l'expulsion "courageuse" et illégale des syndiqués dissidents lors d'une assemblée générale ultérieure ainsi, selon NABET, d'éviter le désordre.

Le plus étonnant dans tout cela est que les dirigeants syndicaux de Télé-Capitale — y compris Jacques Desmarais — ont fini par se rallier aux propositions que nous avions soumises, notamment sur l'arbitrage expéditif.

On parle maintenant de nous expulser de NABET et de nous faire comparaître devant un tribunal-maison. Je le dis tout de suite: il

n'est pas du tout dans mon intention d'aller m'expliquer devant un simulateur de tribunal à la fois juge et partie sans compter que les dirigeants de NABET ont déjà rendu leur verdict en passant leur temps à nous qualifier injustement et de façon démagogique de "scabs" devant l'opinion publique. Je croyais revêlus les méthodes du temps des Croisades et de l'Inquisition.

Je crois au syndicalisme mais pas à n'importe lequel. Je me suis assez battu personnellement pour l'exercice de la liberté dans le secteur religieux pour ne pas revenir ensuite vingt ans en arrière et être soumis de nouveau au fanatisme ou au "crois ou meurs" d'un certain syndicalisme. Ce que j'ai fait, je l'ai fait pour ce que j'estime être une saine participation à l'intérieur de mon propre syndicat. Cette expérience difficile n'aura toutefois pas été vaine si elle donne le goût à certains de lutter avec plus de détermination pour l'instauration d'un syndicalisme d'hommes libres et non un syndicalisme de moutons ou de "yes men".

Charles DeBLOIS
Journaliste à Télé-Capitale, Québec

La négociation sectorielle

par Ghislain DUFOUR
Vice-président exécutif du
Conseil du Patronat du Québec

Parmi les quelques suggestions qui ont été avancées au cours des derniers mois pour corriger certains des failles évidentes du processus de la négociation de la convention collective au Canada, celle de l'implantation graduelle d'un régime de négociation au niveau sectoriel ou industriel, plutôt qu'au niveau de l'entreprise, est revenue à quelques occasions.

Pour un, l'honorable John Munro, ministre canadien du Travail, s'est fait un chaud partisan de cette formule, constatant, comme bien d'autres, que le Canada venait juste après l'Italie pour le nombre de jours-hommes perdus en grève en 1974, et qu'il fallait trouver des solutions de rechange à la formule actuelle de négociations.

Nous n'entendons pas ici refaire le bilan des avantages et désavantages "théoriques" qu'entraînerait au Canada l'implantation d'un système de négociations sectorielles. Nous disons "théoriques", puisqu'une telle formule de négociation n'existe pas juridiquement au Canada, si l'on exclut l'expérience québécoise du secteur de la construction; expérience qui est loin de s'être révélée un succès à date.

Ce bilan en effet a été maintes fois fait au Québec, notamment au cours des années 1970 et 1971, et a été suffisamment explicite pour que le patronat en arrive à se déclarer dans l'ensemble contre une formule obligatoire de négociations sectorielles, formule dont il ne peut mesurer les véritables conséquences.

C'est à cette époque déjà d'ailleurs que le patronat posait (et pose toujours) les questions suivantes auxquelles il n'a jamais obtenu de réponse satisfaisante:

• Est-ce en éloignant de la table de négociation les employés les mieux informés et les plus sensi-

bles aux compromis pratiques, que l'on va les rendre plus responsables de l'application d'une convention collective qui aura été négociée à un palier supérieur, en leur absence?

• En supprimant la base actuelle des structures de négociation, ne mettra-t-on pas en danger l'existence de bonnes relations de travail développées laborieusement au cours des années au niveau local, dans la majorité des entreprises?

• Face aux refus de plus en plus fréquents de la base de ratifier les décisions prises par les chefs négociateurs; face aux changements technologiques dont les effets se font sentir plus directement au niveau local qu'au niveau industriel; face aux problèmes concrets qui surgissent tous les jours dans l'entreprise; la décentralisation de la négociation ne demeure-t-elle pas encore la meilleure formule?

Ces questions, et quantité d'autres, sont de celles qui, bien sûr, refont surface lorsqu'une suggestion comme celle faite par l'honorable John Munro est avancée pour résoudre certains des problèmes actuels de relations de travail.

Ce qu'il ne faudrait pas oublier cependant, et c'est ici l'objet de ce commentaire, c'est qu'alors que certains logent vers certaines expériences européennes (telle la négociation sectorielle), on voit inversement dans certains pays d'Europe se dessiner des mouvements très nets vers la négociation au niveau de l'entreprise.

Une excellente constatation de ce phénomène a d'ailleurs été réalisée par The Conference Board américain, il y a à peine deux ans, dans une publication intitulée: "Resolving Labor-Management Disputes: a nine-country comparison".

Rappelant que la convention collective en Europe est généralement négociée à un niveau central ou industriel, les auteurs de l'étude con-

statent que les syndicats se font de plus en plus pressants pour que se négocient des conventions collectives formelles au niveau de l'usine ou de la compagnie. Cette orientation, imputable semble-t-il à une certaine prospérité économique et à un marché du travail de plus en plus restreint, n'est pas sans entraîner des demandes pour salaires accrus (wage drift) au niveau de l'entreprise, d'où toute une autre série de problèmes venant s'ajouter aux problèmes déjà soulevés au niveau industriel. Les entreprises doivent en effet reprendre presque systématiquement la négociation au niveau local, de façon à ré-évaluer constamment leur possibilité de retenir ou non leur personnel dans une économie de marché où la main-d'œuvre spécialisée devient de moins en moins disponible.

Les auteurs citent notamment l'expérience de la Grande-Bretagne qui est véritablement confrontée avec un double système de négociation, le système "formel" au niveau industriel, et le système "informel", celui de la négociation au plan local, avec toutes les "actions syndicales" locales qu'implique l'implantation d'une telle orientation.

Cette étude du Conference Board, qui établit d'ailleurs que le même phénomène se dessine en Australie, n'est cependant pas la seule à identifier un transfert de la négociation sectorielle ou industrielle au palier local.

Ainsi, dans le bulletin de mai 1975 de l'Union française des Industries Métallurgiques et Minières, une analyse du contexte actuel des relations industrielles en Italie, fait largement état du fait que le désir effectif d'un transfert de la négociation du plan industriel au plan local est probablement l'une des raisons majeures de bon nombre des conflits qui ont cours en ce pays.

La même publication fait également référence au Danemark, un

pays scandinave au sujet duquel nous n'avons généralement que peu d'informations. C'est l'ouvrage "Worker participation and Collective Bargaining in Europe", publié en 1974 sous l'égide de la Commission des Relations Industrielles de Grande-Bretagne, l'article établit que se développent maintenant de plus en plus de conventions d'entreprises, en complément de la convention de la branche industrielle. Ce qui n'est pas, dans ce transfert vers l'entreprise, sans créer des problèmes nouveaux comme le fait de grèves qui ont cours maintenant au niveau local simplement par exemple "pour appuyer des augmentations de salaires afin de compenser des augmentations d'impôts", ce qui était peu prévisible au niveau industriel.

Perspectives

Y a-t-il lieu alors de s'orienter chez nous vers un régime de négociations collectives que bon nombre de pays semblent actuellement en voie de délaisser, ou à tout le moins d'interroger, après en avoir fait l'expérience durant des décennies?

Nous croyons que ce serait téméraire. D'autant plus téméraire que l'ouvrage du Conference Board déjà cité, n'indique même pas la négociation sectorielle comme étant une solution avancée aux Etats-Unis pour améliorer le climat des relations de travail, alors que le même ouvrage s'attarde pourtant à des hypothèses comme le choix de la dernière offre (final offer selection), la grève travaillée (non stoppage work), l'appel au public (public referendum), etc.

Il est alors à souhaiter que les tenants de la négociation sectorielle voudront envisager d'autres solutions, dont peut-être une meilleure application des lois actuelles, avant de nous conduire à une forme nouvelle de négociation que d'autres pays commencent à délaisser pour faire l'expérience de notre propre régime.

Découverte dans les appareils auditifs!
Nouveau microphone permettant "L'AUDITION SÉLECTIVE"

Mais, un problème dans le domaine des premiers appareils auditifs est le fait que le son est capté par un seul microphone et que les bruits de fond sont souvent gênants. Le Mark 100 permet de sélectionner le son que vous voulez entendre et de rejeter les autres. C'est une véritable révolution dans le monde de l'audition.

Le microphone unique utilisé dans le modèle Mark 100 est appelé "IAD". Il est un appareil auditif qui capte deux adresses pour les sons. L'une à l'avant et l'autre à l'arrière. Cependant, les sons captés par l'arrière sont filtrés à travers un faisceau de 300 canaux microscopiques, en sorte que les "bruits" indésirables, les bruits de fond et les bruits provenant de l'arrière sont sensiblement atténués. Quant aux sons provenant de l'avant dans la direction de l'usager, ils impriment au microphone des impulsions sans atténuation, totalement amplifiées, donc perçues plus clairement.

De nombreux essais de mise en marche de ce nouveau appareil auditif ont été effectués par des usagers d'expérience, ont révélé de remarquables améliorations, particulièrement pour la compréhension de la parole. En outre, les difficultés d'adaptation que rencontrent les utilisateurs d'appareils auditifs sont considérablement réduites.

Tout avant de passer une démonstration spéciale de 10 minutes, permettant aux usagers d'appareils auditifs de connaître les améliorations rendues possibles par cette nouvelle conception du microphone. Le coupon ci-dessous peut être adressé à MAICO à Minneapolis pour demander une démonstration qui vous sera faite au moment qui vous conviendra. Cette démonstration est gratuite et ne comporte aucune obligation de votre part.

MAICO Hearing Service
1928 West 7th Street
Minneapolis, MN 55425
Veuillez communiquer avec moi pour le Mark 100

NOM
ADRESSE
VILLE TELEPHONE

WM. E. KESLER, C.E. BROUILLARD, MME C. LAMOTTE
AUDIO PROTHESISTES
Egalement au 1010 Ste-Catherine est, suite 308

ÉCONOMISEZ 20% Profitez de nos bas prix maintenant et économisez sur votre entretien, etc.

FENÊTRES et PORTES

EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

- Vitres de porte en VERRE TREMPÉ
- Faites sur mesures
- Première qualité
- MAIN-D'OEUVRE et GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs
- Facilement enlevables de l'intérieur
- 3 rainures
- Isolation impenetrable pour étanchéité parfaite

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN NOVEMBRE
• PAS D'INTÉRÊT •

Service d'achat à domicile
Jour et soir
Termes faciles

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN NOVEMBRE
• PAS D'INTÉRÊT •

AUSSI: AUVENTS, PORTES, REVÊTEMENTS EN ALUMINIUM, FENÊTRES COULISSANTES PANORAMIQUES ET PERSIENNES

DEMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES
TELEPHONE
731-7676
SOIR: 481-6356

MORGO ALUMINIUM INC. 8225, av. Mayrand
Montreal
• Achetez avec confiance Plus de 20 ans d'expérience

Plusieurs jeunes libéraux contestent le style d'action du gouvernement Bourassa

par Gilles GARIÉPY

de notre bureau de Québec

DANVILLE — Sans agressivité, mais avec fermeté, plusieurs jeunes militants libéraux ont contesté hier le style d'action du gouvernement Bourassa, et ce en présence du Premier ministre lui-même, venu justement dialoguer avec eux.

Pendant 90 minutes, M. Bourassa a été sur la sellette, argumentant avec une dizaine de jeunes libéraux — étudiants pour la plupart — qui représentaient à leur compte les critiques les plus souvent formulées par la presse et l'opposition.

Cette séance, fort animée, est survenue hier, au terme du "colloque-camping" annuel organisé à l'intention des jeunes par le Parti libéral du Québec. Pour ce "Bourassa-dialogue" en direct, près de

400 jeunes étaient rassemblés en plein air sur le flanc du mont Scotch, dans le paysage splendide des Cantons de l'Est, gâché à l'arrière-plan par les crassiers blanchâtres de la mine Jeffrey d'Asbestos.

Monsieur le Premier ministre, affirme avec déférence un jeune militant, on sent parfois, de votre côté, qu'il y a un manque de volonté politique.

La remarque tombait dru et soulève une modeste salve d'applaudissements. Elle suit un échange sur le conflit constitutionnel avec Ottawa et l'échec subi par le ministre L'Allier dans le dossier des communications.

Nous en avons discuté hier et aujourd'hui en ateliers, et on a eu beaucoup de mal à définir ce que le gouvernement entend par "sou-

veraineté culturelle" et par "social-démocratie". Pourriez-vous nous dire... risqua un autre.

Je veux que vous sachiez que je ne suis pas satisfait de la performance des députés libéraux à la commission parlementaire qui a étudié le dossier des Jeux olympiques, reprit un troisième, adversaire déclaré des "idées de grandeur" du maire Drapeau et partisan d'une politique municipale fondée sur les priorités sociales du logement, du transport public et de la sauvegarde de l'environnement.

A peine M. Bourassa avait-il terminé sa réplique, et plaidé que la tenue des Jeux est une bonne affaire du point de vue économique même s'il y a déficit, que le même jeune militant revenait à la charge.

Citant cette fois des éditoriaux ainsi qu'un texte de M. Léon Dion

public dans "Le Devoir", le jeune homme fit savoir au Premier ministre, d'une manière assez articulée, que son style ne lui plaisait pas.

Gouvernement à mentalité d'entrepreneur privé, goût du secret, recours aux "slogans creux", la litanie y passa.

Slogans creux ?, répliqua M. Bourassa, un peu vexé. La souveraineté culturelle, c'est creux ? Et la politique linguistique du gouvernement, la loi 22, qu'est-ce que vous en faites ? lui lança-t-il en substance.

Ça ne fait toujours qu'une pièce dans la maison, de lui retourner son jeune critique, qui devait admettre ensuite, à propos de la "social-démocratie", que les mesures sociales du gouvernement lui paraissaient assez complètes.

Nommez-moi une seule mesure sociale que vous suggérez d'adopter", lui avait demandé, défiant, le Premier ministre.

M. Bourassa a été interrogé aussi en rapport avec l'affaire des négociations secrètes en vue d'accorder un monopole à la FTQ-construction à la baie James, et à propos de divers dossiers dans lequel un jeune militant lui a reproché de "toujours laisser pourrir les situations".

Bien entendu, rompu à ce genre d'échanges, le Premier ministre n'a jamais perdu pied et a disposé assez habilement de la plupart des critiques, reprenant en substance ses arguments rodés et polis à l'usage de l'Assemblée nationale et dans ses émissions dominicales de radio.

Dans certains domaines, d'ailleurs, M. Bourassa avait devant lui des jeunes libéraux pleinement convaincus du bien-fondé des politiques de son gouvernement. Dans le choix de l'hydro-électricité de préférence à l'énergie nucléaire, par exemple.

Le Premier ministre ne s'est pas formalisé des critiques formulées par les jeunes libéraux: il est toujours de bon ton, en pareille occurrence, qu'un chef de parti félicite un peu paternellement les jeunes de leur sens critique indispensable, et M. Bourassa n'y a pas manqué.

Mais il a aussi attribué leurs doutes à la pression qu'ils subissent quotidiennement dans leur milieu, c'est-à-dire à l'environnement un tantinet péquiste des institutions d'enseignement.

BOURASSA

(SUITE DE LA PAGE A 1)

Le Premier ministre entend par là que placés dans un régime fédéral centralisé, et condamnés à devenir une minorité décroissante, les Québécois seront forcés de choisir un jour entre les avantages économiques d'un fédéralisme liant leur culture et la survie culturelle dans un Québec indépendant mais appauvri.

Nous nous acharmons, depuis cinq ans, pour faire en sorte que ce choix ne soit pas nécessaire", a dit M. Bourassa en expliquant le sens de sa doctrine de la "souveraineté culturelle".

Le premier ministre québécois a souligné que la culture québécoise n'est pas en danger dans l'immédiat, parce que le gouvernement fédéral de MM. Trudeau, Pelletier et Marchand ne travaille certainement pas contre la culture française.

A plus long terme, par contre, le Québec ne peut abandonner à un gouvernement contrôlé par une majorité anglophone les pouvoirs qui concernent la vie culturelle, a réaffirmé M. Bourassa.

Interrogé par un jeune militant sur les chances d'une nouvelle tentative de réaménager la Constitution canadienne, M. Bourassa a noté que M. Trudeau se déclare intéressé à rapatrier la Constitution canadienne.

"C'est un objectif acceptable", a-t-il commenté, mais en ajoutant aussitôt que la tradition veut que le Québec refuse un tel rapatriement à moins qu'il ne soit assorti de garanties constitutionnelles pour le Québec.

Expliquant qu'il n'avait pas l'intention d'agir autrement, le premier ministre Bourassa a affirmé qu'il n'acceptera pas le rapatriement de la Constitution — encore juridiquement une loi du parlement britannique — à moins d'obtenir des garanties constitutionnelles en matière culturelle.

En 1971, la conférence de Victoria avait échoué faute d'accord en matière de sécurité sociale. Notant que le problème a été résolu par voie d'arrangements administratifs, M. Bourassa a clairement laissé entendre, hier, que le contentieux n'est plus Québec n'exige maintenant que la reconnaissance constitutionnelle de la "souveraineté culturelle".

"Si nous insistons tant sur la culture, a-t-il expliqué aux jeunes libéraux, c'est que dans le domaine social, dans le domaine économique, nous n'avons pas besoin d'autant de garanties nous avons et nous aurons toujours des appuis des autres provinces. Des Maritimes pour la péréquation, de l'Ontario pour les affaires sociales.

"Au plan culturel, par contre, nous sommes isolés, comme on l'a vu encore la semaine dernière", a dit M. Bourassa en visant l'effacement du "front commun" des ministres provinciaux des Communications qui ont lâché M. L'Allier face à Ottawa.

A la suite de cet échec, M. L'Allier a dû rester recommandé au premier ministre Bourassa de définir plus précisément le contenu politique de l'expression "souveraineté culturelle".

Au cours de leur week-end, les jeunes libéraux ont repris cette demande à leur compte.

M. Bourassa a toutefois indiqué hier, au cours de l'échange qu'il a eu avec eux, qu'il ne convient pas de donner à ce "concept" une "définition trop limitative".

"Il s'agit d'établir un objectif", a-t-il expliqué, et non de circonscrire une fois pour toutes la liste des moyens pour l'atteindre.

Ainsi, si on avait défini la souveraineté culturelle il y a trente ans, a fait valoir le premier ministre, on aurait sûrement oublié d'inclure la souveraineté sur la télévision, parce que la télévision n'existait pas.

On a surtout retenu le "camping"

par Gilles GARIÉPY

DANVILLE — Le Parti libéral avait annoncé un "colloque-camping" et c'est bien ainsi que les jeunes semblent avoir compris l'invitation — en insistant toutefois sur le terme "camping".

Pour les assises annuelles organisées par la commission "Jeunesse" du Parti libéral du Québec, un peu plus de 1,000 jeunes gens et jeunes filles, partant de toutes les régions ou presque, ont fait le voyage jusqu'au mont Scotch, à Danville, non loin d'Asbestos et de son paysage lunaire.

Le transport était organisé, le camping bien aménagé et peu coûteux: il y eut foule. Pour camper, pour "colloquer", le succès fut moins évident.

Avec 1,000 inscrits, on n'a jamais dénombré, samedi et dimanche, plus de 300 jeunes participants dans les ateliers de discussion. Mais avec un temps pareil, au milieu des vacances, faut-il s'en étonner ?

"Non", estiment pour leur part les organisateurs du PLQ, satisfaits malgré tout de la tournure du colloque.

Les organisateurs avaient déployé beaucoup d'efforts pour mettre à la disposition des jeunes sympathisants du parti une documentation de base — de qualité très inégale — et trois douzaines de "personnes-ressources" empruntées surtout au monde de l'enseignement et à la députation libérale.

Certains ateliers ont très bien marché. Samedi, le ministre Jean-

Paul Allier, appuyé par quelques experts, a bien fait le point du dossier des communications qui a soulevé beaucoup d'intérêt — ainsi qu'une résolution, la seule d'ailleurs à avoir été adoptée dans tout le colloque.

La déconfiture du Québec à la conférence fédérale-provinciale des communications, encore toute fraîche, et l'incroyable chicanerie légale autour du "câble" de Mont-Joli avaient, bien sûr, placé ce dossier au centre de l'actualité.

A l'unanimité, les participants ont prié M. Bourassa de reprendre en mains le dossier des communications et de faire confirmer par Ottawa la compétence exclusive de Québec en cette matière, le pressant en outre de légiférer même au risque d'un affrontement avec les grands-frères fédéraux.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a affronté pour sa part des jeunes militants un peu sceptiques.

Assez mécontents des "largesses" consenties aux grandes multinationales par le gouvernement Bourassa — le cas de l'Itt sur la Côte nord a été évoqué amèrement — les jeunes inscrits à cet atelier ont affiché un nationalisme économique prononcé.

Ils ont ainsi préconisé l'étatisation pure et simple de toute l'industrie de l'amiante, dans le but de permettre la transformation au Québec de cette matière première, ainsi que pour régler les questions de pollution et les effets de l'animation.

DELEGUE

(SUITE DE LA PAGE A 1)

d'autre part, puiser au sein des 4,000 travailleurs employés qui gagnent leur vie sur les huit chantiers et les 13 campements d'exploitation répartis sur ce vaste territoire de 155,000 milles carrés.

Mais depuis l'intervention du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, la fonction de délégué de chantier n'est plus aussi reluisante. Car elle comporte des responsabilités importantes et des risques sérieux, ce qui la rend beaucoup moins alléchante. En vertu de la loi 30, les délégués de chantier ne jouissent plus de la présomption d'innocence. Par conséquent, lors d'un arrêt de travail survenant sur un chantier, les officiers syndicaux sont présumés coupables au départ il doivent faire la preuve de leur innocence. Le délégué de chantier risque d'être accusé automatiquement même s'il n'est pas sur les lieux précis d'un ralentissement de travail au moment où il est délégué.

Dans ces conditions, même les réunions syndicales deviennent délicates, des avis devant être donnés à l'avance à la gérance du chantier pour éviter toute infraction à la loi 30 dont la portée générale nous a semblé omniprésente dans l'esprit de plusieurs travailleurs de LG-2.

On se retrouve donc dans une situation où le recrutement de délégués de chantier devient très difficile, comme le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, l'avait prédit lors de la présentation du Bill 30.

Concrètement cela se traduit à LG-2 par une absence de délégués de chantier au sein des employés syndiqués de Desourdy Construction. M. Boyd évoque ce cas précis à mot couvert, avec grande prudence, sachant fort bien que cette situation ne prévaudra pas toujours et prenant bien garde de prononcer des paroles qui pourraient paraître provocantes pour la partie syndicale.

De part et d'autre, on souhaite que la paix rétablie à LG-2 continue. On reconnaît, par contre, que l'espèce de trêve imposée par la Commission Cliche et les lois Cournoyer se poursuivra seulement si on parvient à maintenir l'équilibre actuel.

Les travailleurs vont accepter de se passer de délégués de chantier seulement si les conditions de travail demeurent acceptables et "vivables". S'ils se rendent compte que la sécurité syndicale, la sécurité au travail, les loisirs et les conditions générales de vie se détériorent, ils sentiront le besoin de se donner un plus grand nombre de représentants syndicaux sur les chantiers mêmes.

De leur côté, les entrepreneurs à la Baie James admettent qu'il leur faut eux aussi trouver le moyen de maintenir les conditions actuelles pour éviter le retour en force des délégués de chantier à qui ils ont toujours reproché les baisses de productivité.

La compagnie Desourdy, pour sa part, a mis en oeuvre un régime de primes à la sécurité qui fait que plus on travaille sans accident, plus la rémunération augmente. Ce régime qui ressemble à celui en vigueur dans certaines mines de la région ontarienne de Sudbury a eu des résultats heureux dans les travaux de forage à LG-2.

Survenu le 21 mars 1974, le sabotage de LG-2 devait entraîner des dommages matériels évalués à \$1,2 million et des pertes totales (frais de fermeture et de réouverture des chantiers, retard, modifications apportées aux échafaudiers de construction de galeries de dérivation et du barrage principal.) que M. M. Boyd évalue à \$35 millions.

Au lendemain de cet incident, qui faisait suite à d'autres survenus à Mont-Wright, sur la Côte nord, le gouvernement Bourassa fut littéralement forcé de créer la Commission Cliche et d'enquêter sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie québécoise de la construction.

D'ailleurs, M. Boyd a révélé que le gouvernement s'était longtemps fait tirer l'oreille avant de faire respecter les lois du travail sur les chantiers de la Baie James, ignorant par le fait même les recommandations que la SEBJ multipliait à ce sujet. On comprend alors que le président de la SEBJ accueille plutôt froidement la mutation éventuelle de M. Jean Cournoyer au ministère des Richesses naturelles.

Pour la SEBJ qui, en compagnie de M. Paul Desrochers, l'ancien conseiller syndical de M. Bourassa, rêvait d'un monopole syndical à la

Baie James, la paix qui règne présentement est un atout précieux.

Elle garantit une productivité qui à l'heure actuelle serait, selon M. Boyd, supérieure au rendement fourni sur les autres chantiers de construction du Québec.

Un niveau raisonnable de productivité est absolument essentiel à la Baie James si on veut empêcher le gonflement des coûts de ce projet dont on sait déjà qu'il entraînera des déboursés d'au moins \$12 milliards.

Une révision générale des coûts de la Baie James est présentement en cours et la SEBJ en fera connaître les résultats avant la fin de l'année.

Les grands défis

Si les coûts de la Baie James demeurent une grande préoccupation dans la réalisation de ce que M. Boyd voudrait qu'on appelle désormais "le projet des québécois", par rapport au "projet du siècle", M. Bourassa, il semble cependant que les grands défis sont surtout d'ordre humain et logistique.

Technologiquement parlant, le projet de la Baie James ne pose pas de difficultés insurmontables pour des entreprises comme L'Hydro-Québec, Bechtel et Impregilo et une équipe de gérance (les Laurent Hamel, Jacques Guida, Luc Larose, Jean Guibeault, Martin Rancourt, Paul Caron et Raymond Dumas) qui ont acquis une expérience précieuse à Bersimis, Manic, Churchill Falls et ailleurs dans le monde.

À la Baie James, c'est le gigantisme du projet tout entier qui impressionne et qui oblige l'homme à se surpasser pour construire ces quatre centrales à 700 milles au nord de Montréal.

Qu'on songe seulement à l'aménagement du réseau routier de la Baie James (1,000 milles de routes) qui permettront aux Québécois de se rendre en automobile à chacune des quatre centrales du complexe et même jusqu'à la rivière Caniapiscou, "une randonnée de 1,250 milles de Montréal" comme le dit la publicité de la SEBJ.

Mais pour en arriver là, la SEBJ a dû acheter un appareil Hercules d'environ \$5 millions, attendre les froids de 60 à 100 sous zéro, parachuter une équipe armée de pompes, arroser une surface glacée pour aménager une piste de glace de 42 pouces d'épaisseur... tout

cela pour commencer le travail de construction de route dans une région qui, en d'autres temps, est complètement inaccessible... défi d'ordre humain et logistique, bien sûr. Car pour que tout fonctionne bien sur les rives de la Caniapiscou, il faut d'abord que LG-2 continue de se construire dans la paix.

MEDITERRANEE

(SUITE DE LA PAGE A 1)

s'être enrôlé dans l'Armée pour aller en Europe, mais n'a jamais pu faire le voyage.

Cet homme a vraiment de la suite dans les idées et l'"Endurance II" en est un exemple fort éloquent. Il faut également qu'il soit courageux et patient pour y avoir consacré chaque heure de temps libre depuis trois ans, y compris ses samedis et ses dimanches.

Employé d'une société maritime, M. Briand a déjà possédé un chalutier, le "Cap d'Espoir", qu'il avait lui-même modifié, mais l'"Endurance II" est le premier bateau qu'il ait construit lui-même de "A à Z".

"Rendu à mon âge, je n'avais plus de temps à perdre. Quelques années de plus et je n'aurais pas pu construire un tel bateau."

Le temps venu de choisir un modèle, son choix s'est arrêté sur le voilier dessiné par Peter Ibold et avec lequel il a gagné un premier prix international d'architecture.

D'un poids de neuf tonnes, il compte trois tonnes de ballast et la coque est fabriquée d'un sandwich de fibre de verre, au centre duquel se trouve une couche de mousse aérée. Prévu pour un mat seulement, sa vitesse de croisière doit être de six ou sept noeuds. Le cas échéant, un moteur diesel de 65 chevaux peut prendre la relève du vent.

La finition de ce navire est d'une qualité telle qu'on dirait qu'il sort de l'usine. Le pont, le plancher et toutes les boiseries sont en teck. La cuisine est pourvue d'une glacière, d'un poêle et d'un four.

Le capitaine peut piloter de l'intérieur ou de l'extérieur et l'aménagement intérieur est prévu pour recevoir sept personnes à coucher.

M. Briand a construit son voilier méthodiquement et avec une idée bien arrêtée: "J'ai essayé de ne rien faire que je devrais défaire et recommencer plus tard." Il a également tenté

Début du procès des six de San Quentin

SAN RAFAEL, Californie (AP) — Le 21 août 1971 fut l'un des jours les plus sombres de la prison de San Quentin.

Lundi, six jeunes gens inculpés de meurtre et de complot seront jugés pour cette révolte sanglante qui devait aboutir à la mort du révolutionnaire George Jackson et de cinq autres hommes.

Les six de San Quentin sont accusés d'avoir fomenté un projet d'évasion et d'avoir tué trois gardiens et deux prisonniers de race blanche.

Cinq accusés sont de race noire et le sixième est un métis.

Le procureur va s'efforcer de prouver au cours du procès que les accusés avaient préparé avec Jackson la tentative d'évasion.

Les onze membres du jury sont tous de race blanche. D'importantes mesures de sécurité ont été prises pour que le procès ne donne lieu à aucun incident.

George Jackson, l'un des "frères de Soledad", était accusé d'avoir tué un gardien de prison alors qu'il purgeait une peine.

Le même tribunal avait été le théâtre d'une fusillade sanglante en août 1970. A l'époque, un juge, deux détenus et le plus jeune frère Jackson, Jonathan, avaient été tués.

Pendant le procès, le jury sera protégé par un écran pare-balles. En outre les accusés porteront des menottes.

de tout prévoir de façon à ce qu'il y ait le minimum d'entretien.

Il estime avoir investi environ \$15,000 dans ce projet et aujourd'hui il se retrouve avec un magnifique bateau qui vaut entre \$60,000 et \$75,000.

Samedi, l'"Endurance II" devait être mis à l'eau à 13 h et tout était prêt pour le lancement. Mais en dernière minute, M. Briand a appris que le tracteur qui devait le remorquer était défectueux.

Lorsque nous l'avons quitté, sa femme et ses enfants cherchaient activement un autre tracteur pour ne pas briser cette fête attendue depuis longtemps. Il a également tenté

telle que "socialisme", l'exercice fut assez pénible.

Un défaut d'organisation, enfin, sabota complètement un atelier devant discuter de l'administration publique, mais qui fut "détourné" sur le thème de l'immigration par une conférence du ministre Jean Bienvenue.

Si on excepte la période de discussion avec le premier ministre Bourassa, c'est sans doute le début sur le fédéralisme et l'indépendance, prolongeant la discussion sur les communications qui fut le temps fort de ce colloque-camping.

Après avoir entendu un professeur de droit, M. Gil Rémillard (U. Laval) les assurer que la souveraineté culturelle, dans un régime fédéral, est une utopie, et, plus tôt, le ministre L'Allier douter de l'impartialité de la Cour suprême en matière constitutionnelle, quelques jeunes libéraux (et désireux de rester libéraux) ne cachaient pas qu'ils leur devenait de plus en plus difficile de rester fédéralistes.

"Mais, de confier l'un d'eux à l'issue du colloque, je ne sais plus si c'est par la faute de Trudeau ou celle de Bourassa."

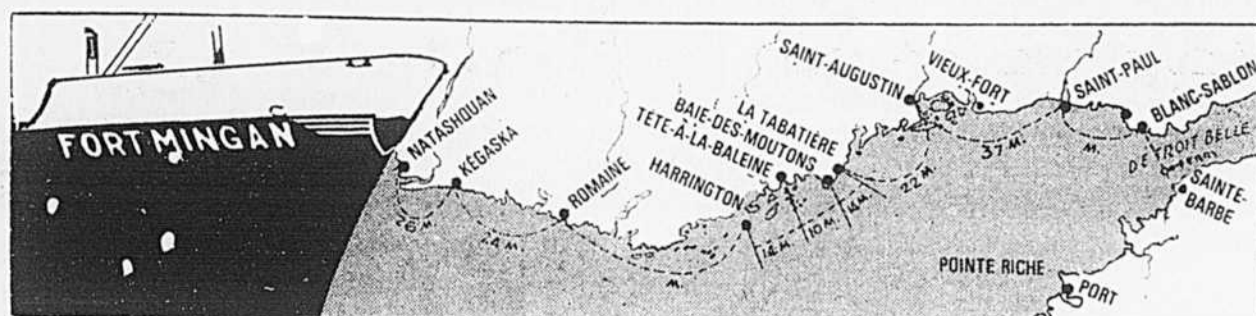
Dans l'ensemble facilement convaincu que l'indépendance du Québec pourrait entraîner d'immenses difficultés économiques, les participants ont en fin de compte placé tous leurs espoirs dans une révision constitutionnelle qui libérerait "culturellement" le Québec d'un fédéralisme trop rigide et centralisé.

Départ de deux bateaux russes

ST. JOHN'S, T.-N. (PC) — Deux bateaux de pêche soviétiques, le chalutier Poutivaw et le remorqueur Guigant, qui sont sortis du port de St. John's dimanche, étaient les dernières unités de la flotte de pêche soviétique à quitter le port avant l'expiration du délai fixé par le gouvernement fédéral.

A peu près au même moment, le bateau-citernes soviétique Alitov quittait le port de Halifax, mettant ainsi fin à la présence des bateaux de pêche soviétique dans ce port.

Depuis dimanche soir à minuit, aucune unité de la flotte de pêche soviétique ne sera désormais autorisée à s'arrêter dans les ports de la côte est du Canada sauf en cas d'urgence. Cette décision a été annoncée la semaine dernière par le ministre des Pêches, M. Roméo LeBlanc, après que les Soviétiques aient pris des quantités de poissons dépassant largement les contingents fixés aux termes des conventions internationales.



Le métier de marin, vocation qui se perd

- 2 -

"**Il me faut un chef pour demain soir. Sans faute.**"

Le commis de l'Agence Maritime à Québec a l'habitude de ces appels SOS-Personnel. Pourtant, cette fois, il ne peut réprimer un tic d'exaspération. Comment trouver un chef en 24 heures pour un bateau qui navigue au bout du monde? Des appels répétés à la SIU (le puissant syndicat des marins) sont demeurés stériles.

Au bout du fil, la voix du chef-steward lui a paru plus nerveuse que d'habitude; sa demande plus pressante. Laval Moreau, le gentleman du "Fort Mingan", celui qui dans son uniforme à galons d'or ne dit jamais un mot plus haut que l'autre et qui a toujours manifesté

jusqu'ici tant de souplesse devant les avatars du recrutement de personnel, a menacé cette fois de plier bagages si on ne lui trouvait pas le chef dont il avait un si pressant besoin.

Au retour du "Fort Mingan" à Rimouski, le chef des cuisines a dû prendre le lit après quatre ans de services assidus. Le chef-steward, lui, s'arrache les cheveux. Le navire doit repartir dans 24 heures et il n'est pas question d'accueillir 140 passagers sans avoir un responsable des fourneaux.

Il sait fort bien que le personnel des cuisines, de la salle à manger et des cabines est devenu presque impossible à recruter.

Depuis la remise en service du "Fort Mingan" en avril, il a vu défiler déjà 21 employés pour quatre postes possibles.

C'est le drame de la navigation d'aujourd'hui de ne plus trouver de

personnel aux postes de service aux passagers. De grandes compagnies comme le Canadien Pacifique, la Cunard et combien d'autres admettent qu'elles ont dû désarmer leurs paquebots en grande partie parce qu'elles ne pouvaient plus embaucher le nombre requis de stewards.

Promu chef en deux semaines

Cette fois, le "Fort Mingan" pourra repartir. Grâce à un système de promotion rapide, le 1er garçon de table, devenu l'assistant chef au voyage précédent, coiffera maintenant le bonnet.

Laval Moreau, 56 ans, ancien steward sur le "C.D. Howe" et les paquebots fluviaux de la Canada Steamship Lines, pourra prolonger encore une fois une carrière qui ne tient plus qu'à un fil, bien que sa vocation de marin soit très forte et

LE "FORT MINGAN" un lien avec la Basse-Côte-Nord

Textes :
Denis MASSE

Photos :
Jean GOUPIL

qu'il ne tient plus en place après 15 jours à terre.

Il est entendu que les deux étudiants de Lauzon embauchés pour l'été comme garçons de table, Daniel Boucher et Danny Guay, débarqueront à la fin du mois d'août. Après nouveaux points d'interrogation pour le chef-steward.

Déficit de \$700,000 en un an

Si les difficultés de recrutement du personnel causent des maux de tête aux dirigeants de l'Agence Maritime, bien d'autres problèmes se posent encore à l'exploitation rentable du "Fort Mingan" sur la Basse-Côte-Nord.

Un dépit d'une subvention de \$1,100,000 pour la desserte de ce territoire, la compagnie a perdu \$700,000 l'année dernière.

Il ne faut pas perdre de vue que le territoire desservi ne produit rien à part le poisson qui est transporté par une flotte spécialisée de bateaux norvégiens.

Donc, le "Fort Mingan" et les trois autres navires tout-cargos affectés par l'Agence Maritime à la Basse-Côte-Nord, n'ont pratiquement rien à prendre sur le chemin du retour à Sept-Îles. En se prêtant de la sorte à un trafic à sens unique, la compagnie défie les règles élémentaires de l'économie du transport.



Le chef-steward, Laval Moreau, a fort à faire pour recruter le personnel voulu à la salle à manger. Dans son uniforme à boutons d'or, il établit un dialogue sympathique entre la société maritime et le passager. On le voit ici servant le coordonnateur de l'Agence Maritime, M. Jean-Paul Cloutier.



L'escale du "Fort Mingan" au port de Sept-Îles dure plus de dix heures. Les passagers embarqués à Rimouski tuent le temps comme ils peuvent. Yves Saulnier, du Cap-de-la-Madeleine et Michel Béchard, de Montréal, ont décidé de pêcher la plie par-dessus le bastingage, sous le regard incrédule de Jean McLaughlin, un étudiant du MIT de Boton qui connaît la Basse-Côte-Nord comme sa poche.

Des subventions difficiles

Pendant cinq ans, le service de la Basse-Côte-Nord a été subventionné à prix forfaitaire. C'est-à-dire que la compagnie a dû se contenter bon an mal an d'une rentrée fixe provenant pour un tiers du Québec et pour les deux tiers d'Ottawa. La dernière année de ce plan quinquennal, avec l'inflation de 1974, a été particulièrement désastreuse pour l'Agence Maritime.

60 p. 100 des coûts aux gouvernements

Dans cette région isolée, privée de toutes communications terrestres et abandonnée à son sort pendant plusieurs mois d'hiver, il est prévu globalement que l'usager des transports maritimes doit assumer plus ou moins 40 p. 100 du coût du service et que les gouvernements comblent le reste.

Mais si l'on s'en tenait à cette équation, la subvention serait ajustée au coût de l'exploitation et accorderait en sus à la compagnie une marge de profit raisonnable. Il n'y aurait aucun risque et la vie serait belle.

Il en est tout autrement. La nouvelle subvention de \$2,5 millions négociée au début de l'année pour trois ans et renouvelable chaque année (notamment pour l'horaire), comporte des dispositions escalatoires: si les profits de la compagnie dépassent tel pourcentage, celle-ci est tenue de faire remise de l'excédent au gouvernement; si, au contraire, elle enregistre des pertes, le déficit est récupérable sur la tranche suivante de la subvention.

La subvention s'applique aux quatre bâtiments maintenus par l'Agence Maritime. Le "Fort Mingan", cargo mixte de 1,080 tonnes,

est le seul qui prend à son bord des passagers. Les assurances exigent qu'il s'en tienne à 140 passagers, dont 40 seulement bénéficient d'une cabine.

Et c'est pourquoi cette année, des centaines et des centaines de personnes seront déçues de ne pas trouver place à bord.

Deux cargos identiques, le "Fort Ramezay" et le "Fort Lauzon", assurent la livraison du fret depuis Montréal.

Plus petit que ses trois collègues, le "Fort Prével", qu'un directeur de la compagnie appelle sans malice "le porte-ordures", passe derrière les autres et ramasse l'excédent de marchandises.

DEMAIN: Faudrait-il étatiser le transport maritime?

Bateau spécial pour les durs-à-cuire

"Il faudrait un bateau réservé aux durs-à-cuire", estime le chef-steward du "Fort Mingan", Laval Moreau. Le problème du vandalisme qui s'exerce à bord du navire de l'Agence Maritime ne lui suggère pas d'autre solution. Le coordonnateur de la société maritime, Jean-Paul Cloutier, estime à environ \$500 les dommages causés à l'ameublement et à l'équipement de secours du "Fort Mingan" chaque année. C'est, bien sûr, une bagatelle sur une exploitation de trois-quarts de million de dollars.

Mais une bagatelle qui aiguise les nerfs. Et qui, en certains cas, pourra avoir des effets graves. Qui peut nier en effet qu'un naufragé ne devra la vie sauve qu'à la présence d'une petite lampe attachée à la bouée de sauvetage? ou encore au petit sifflet de 5 cents qui permettra de le localiser à la surface de l'onde? Or, les lampes et les sifflets qui garnissent les bouées de sauvetage sont les articles de prédilection des mauvais plaisants qui montent à bord du "Fort Mingan".

Les extincteurs chimiques ne semblent pas davantage trouver grâce devant leur rage insatiable. "Ce n'est pas la valeur commerciale de l'article qui est en jeu, souligne Jean-Paul Cloutier, de l'Agence Maritime, mais son importance au moment précis où des secours doivent être organisés".

Autre exemple? Le "Fort Mingan" navigue presque continuellement de façon illégale parce que les vandales s'acharnent à en arracher le drapeau au mât de poupe. Un drapeau canadien, va sans dire.

De même, il est agaçant pour les voyageurs de trouver si peu de chaises de toile sur la coursive ou sur le pont arrière. Mais l'armateur en a acheté deux douzaines au début de la saison. Il en reste exactement huit. Les autres sont allés choir bêtement dans la mer.

La télévision? Ce serait une distraction appréciée de la centaine de passagers sans cabine qui doivent effectuer le trajet dans la salle commune. Cinquante fois le commis du "Fort Mingan" en a installé une; cinquante fois, le poste a été saccagé. Il a renoncé.

Pas un voyage ne se termine sans que le vidage des toilettes ne soit bloqué. Les miroirs, les poignées de portes, les moindres articles excitent la malveillance d'une certaine catégorie de passagers.

Faut-il le taire? Les actes de vandalisme ont été clairement identifiés au trafic de quelque 100 miles s'étendant de Sept-Îles à Havre-Saint-Pierre.

C'est, du reste, sur cette portion du service que le "Fort Mingan" recrute sa clientèle la plus nombreuse. En période de pointe (les trois mois d'été), on refuse toujours à Sept-Îles un certain nombre de voyageurs qui souhaiteraient bien se rendre à Mingan et à Havre-Saint-Pierre.

Au cours de notre voyage, nous avons eu droit à la compagnie d'un véritable gang de motards identifié au dos de leur veste comme les "Baldeagles", un groupe de Sept-Îles qui est descendu comme par hasard à Havre-Saint-Pierre où ont élu domicile deux autres gangs, les "Huns" et la "Nouvelle Génération".

Pour le voyage, les jeunes avaient bien fait les choses; ils avaient revêtu leur tenue de gala: colliers de métal, amulettes, chaînes, sifflets, couteaux, matras, toute la panoplie du parfait motard largement exposée sur des blousons ouverts, chamarrés d'insignes de toutes sortes, d'étoiles, de galons et autres décorations. Sans compter les lourds casques calqués sur l'armée nazie.

Pas trop bruyants cette fois-là, ils se sont contentés d'occuper la salle commune.



En pleine saison, le "Fort Mingan" doit laisser de 40 à 50 passagers sur les quais, faute de place. Une centaine de voyageurs campent littéralement sur le bateau, emportant leur havre-sac et leur sac de couchage, puisque le cargo mixte ne compte que 40 lits.

SAUVE FRERES

SAUVE FRERES

DÈS DEMAIN À NOS 4 MAGASINS

6554, PLAZA ST-HUBERT

CENTRE LAVAL

LES GALERIES D'ANJOU

CARREFOUR LAVAL

EXTRA-SPECIAL
275 POUR HOMMES
vestons sport
 Ord. jusqu'à \$85.00
\$19.98
 Polyester/laine
 et polyester/lin
 tailles et teintes
 désassorties
 Premiers arrivés,
 premiers servis

EXTRA-SPECIAL
500 POUR GARGONS
PANTALONS
 Ord. jusqu'à \$13.98
\$3.98
 styles
 et tissus
 variés
 8 à 16 ans

300 PANTALONS
POUR HOMMES
 Ord. jusqu'à \$19.95
\$3.98
 styles et tissus variés
 tailles: 28 à 42

700 T-SHIRTS
 ou
chemises sport manches longues
 pour hommes
 Ord. jusqu'à \$14.00
\$1.98
 toutes grandeurs
 pour les couleurs

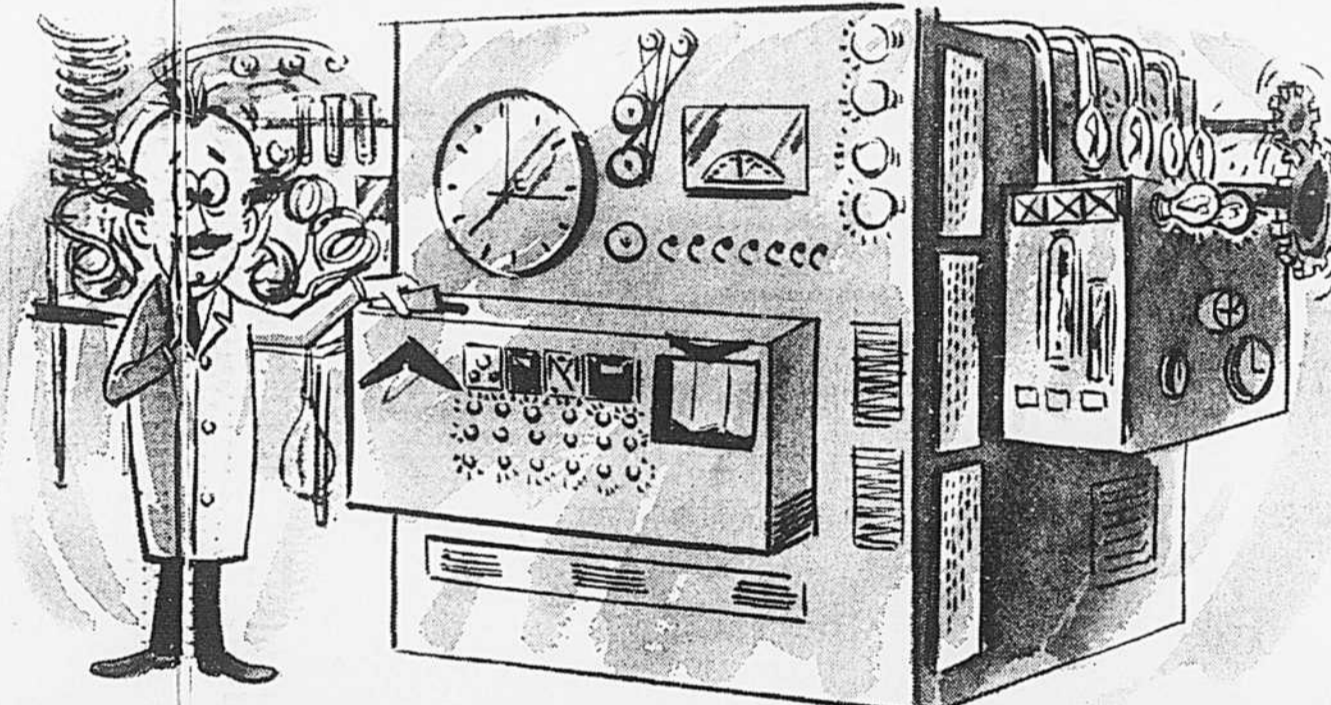
LA GROSSE VENTE SAUVÉE

15.000 articles pour hommes, jeunes hommes, garçons et garçonnetts. Vous aurez du plaisir à économiser.

Rabais allant jusqu'à 80%. Premiers arrivés, premiers servis. Soyez-y dès la première heure.

Message du professeur Von Prikoupé

Il y a deux mois, Sauvé Frères m'a témanté te mettre au point une técouferte fantastique: UN APPAREIL RÉFOLUTIONNAIRE À RÉTUIRE LES PRIX de 30, 50 et même 80%. EUREKA! J'ai réussi, fous trouferez ce merveilleux appareil aux quatre magasins Sauvé Frères. Mais ATTENTION! il n'entre en fonction que pour une turée limitée. Dépêchez-vous... C'est quelque chose à foir.



DEBARDEURS
CHEMISES SPORT
 POUR GARGONS 8 à 16 ans
 Ord. jusqu'à \$5.99
\$1.59
 2 pour \$3.00

1000 jeans denim
JEUNES HOMMES
 Ord. jusqu'à \$14.98
\$3.98
 large vent, tout 100% coton
 tailles: 28 et 32 seulement

POUR HOMMES

POUR GARÇONS

DES CENTAINES D'AUTRES SPÉCIAUX À NOS 4 MAGASINS. SUIVEZ LES ÉCONOMIES DE PRÈS AVEC VOS CARTES SAUVÉ, CHARGEX OU MASTER CHARGE

50 IMPERMÉABLES marques connues beige ou bleu tailles désassorties Ord. jusqu'à \$60 \$1.998 <small>(St. Hubert seulement)</small>	150 SHORTS D'ÉTÉ couleurs désassorties tailles: 28 à 44 Ord. jusqu'à \$15.95 \$9.98	50 COUPE-VENT à carreaux tailles désassorties Ord. jusqu'à \$29.95 \$1.998	2000 CRAVATES lavables, motifs assortis Ord. jusqu'à \$5 98c	500 CHEMISES sport ou T-Shirt toutes grandeurs Ord. jusqu'à \$11 à \$13 \$5.98	POUR JEUNES HOMMES 300 COMPLETS Fortrel et laine tailles 34 à 40 Ord. jusqu'à \$130 \$74.95	POUR GARÇONNETS 300 PANTALONS Tweed tailles: 26 à 34 Ord. jusqu'à \$22.95 \$9.98	200 VESTONS SPORT styles et motifs variés tailles 6 à 16 Ord. jusqu'à \$39.95 \$1.998	1000 JEANS DENIM ou denim brosse tailles 7 à 20 Ord. jusqu'à \$10.98 \$4.98
400 VESTONS SPORT tissus et teintes variés tailles: 36 à 46 Ord. jusqu'à \$105 \$3.998	1800 PANTALONS unis, lavables — 9 couleurs tailles: 28 à 42 Ord. jusqu'à \$22.95 \$10.98	60 VESTES Safari tailles et styles désassortis Ord. jusqu'à \$50 \$24.98	400 CEINTURES de tous genres et couleurs Ord. jusqu'à \$10 \$3.98	700 CHEMISES sport, manches courtes toutes grandeurs Ord. jusqu'à \$20 \$8.98	200 COMPLETS Tweed, choix de styles tailles 34 à 40 Ord. jusqu'à \$110 \$3.998	1000 CHEMISES de toilette manches longues gr. EP, P, M, G. Ord. jusqu'à \$12 \$5.98	PANTALONS COURTS lavables, teintes variées tailles 2 à 6x Ord. jusqu'à \$6.98 \$2.98	300 COMPLETS Safari, modèles courts ou longs tailles 6 à 18 Ord. jusqu'à \$45 \$24.98
600 COMPLETS ou coordonnées tailles: 36 à 46 Ord. jusqu'à \$145 \$6.998	800 PANTALONS tissus et motifs variés désassorties tailles: 28 à 42 Ord. jusqu'à \$22.95 \$14.98	125 VESTES en cuir ou peau de cochon tailles désassorties Ord. jusqu'à \$185 MOITIÉ PRIX	500 CHEMISES sport ou T-Shirt toutes grandeurs Ord. jusqu'à \$8 à \$10 \$4.98	350 CHEMISES de toilette, marques connues 14 à 17 manches longues Ord. jusqu'à \$14 à \$16 \$7.98	500 JEANS coton brosse tailles 26 à 34 Ord. jusqu'à \$15.98 \$6.98	300 CHEMISES à motifs manches longues gr. P, M, G. Ord. jusqu'à \$16 \$8.98	PANTALONS LONGS lavables, unis ou à carreaux tailles 2 à 6x Ord. jusqu'à \$10.98 \$4.98	200 COMPLETS modèles de tous genres tailles 6 à 16 Ord. jusqu'à \$62.95 \$24.98
800 COMPLETS pure laine vierge, polyester et laine, tailles: 36 à 46 Ord. jusqu'à \$205 \$9.998	600 COUPE-VENT de nylon, choix de styles et couleurs, tailles: 36 à 46 Ord. jusqu'à \$15.95 \$6.98	600 PANTALONS unis polyester et laine tailles désassorties Ord. jusqu'à \$32.50 \$1.998	600 CHEMISES de toilette manches courtes 14 à 17 Ord. jusqu'à \$11 \$5.98	1000 CHANDAILS de laine manches longues ou courtes Ord. jusqu'à \$42.50 MOITIÉ PRIX	700 "JEAN JACKET" styles variés tailles: 32 à 44 Ord. jusqu'à \$17.95 \$8.98	3000 T-SHIRTS de coton gr. EP, P, M, G. Ord. jusqu'à \$12 \$3.50 3 pour \$10	VESTES EN SUÈDE de coton tailles: 4 à 6x Ord. jusqu'à \$11.98 \$2.98 <small>(St. Hubert seulement)</small>	1000 PANTALONS styles et motifs variés tailles 6 à 16 Ord. jusqu'à \$15.95 \$7.98
140 COMPLETS Worsted tout laine Ord. jusqu'à \$60 \$11.998	1000 PANTALONS unis, lavables désassorties tailles: 28 à 42 Ord. jusqu'à \$29.95 \$15.98	500 ENSEMBLES Safari choix de styles et tissus Ord. jusqu'à \$99.95 MOITIÉ PRIX	2000 PAIRES DE BAS extensibles Ord. jusqu'à \$2 98c	1200 DEBARDEURS ou chandails sans manches couleurs et grandeurs Ord. jusqu'à \$10 \$3.50 3 pour \$10	600 PANTALONS unis tailles: 26 à 34 Ord. jusqu'à \$17.98 \$9.98	400 CHEMISES unis ou à motifs manches courtes gr. EP, P, M, G. Ord. jusqu'à \$11 \$4.98	HABITS 2 PIÈCES chandail et pantalon tailles 2 à 6x Ord. jusqu'à \$14.98 \$6.98	1000 COUPE-VENT corduroi et denim brosse tailles 6 à 20 Ord. jusqu'à \$15.95 \$5.98
350 COMPLETS ou coordonnées, choix de tissus importés, tailles: 36 à 46 Ord. jusqu'à \$185 \$12.998	400 PAIRES soutiers, modèles et pointures désassorties Ord. jusqu'à \$31.95 \$7.00	600 PAIRES HUNGA "Le Montreal" soutiers de course toutes pointures Ord. jusqu'à \$19.95 \$7.98	1000 PAIRES soutiers de toilette brun ou nr pointures 7 à 11 désassorties Ord. jusqu'à \$29.95 \$9.98 et \$14.98	350 PAIRES soutiers Slater, Tyrol, modèles et pointures désassorties Ord. jusqu'à \$41.95 \$1.998	400 PAIRES soutiers d'enfants, lot special modèles désassorties, pointures 11 à 13 Ord. jusqu'à \$11.95 \$2.98 et \$3.98	200 PAIRES soutiers pour garçons, modèles et pointures désassorties Ord. jusqu'à \$17.95 \$9.98	HABITS FORTREL pantalon court tailles 2 à 6x Ord. jusqu'à \$13.98 \$6.98	400 CHANDAILS coton, manches longues tailles 8 à 16 Ord. jusqu'à \$5.98 \$2.98

SAUVE FRERES

L'affaire Reid Une longue marche qui ne fait que commencer

par Stewart MACLEOD

de la Presse canadienne

OTTAWA — Comme en conviendrait sans nul doute le député John Reid, lorsqu'un scandale éclate sur la colline parlementaire, la controverse semble évoluer à un rythme tellement rapide qu'une simple explication ne suffit plus pour y mettre un terme.

Le quotidien montréalais "The Gazette" alléguait la semaine dernière, que M. Reid, le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, M. Mitchell Sharp, avait divulgué à des hommes d'affaires, des renseignements relatifs au budget. La nouvelle eut sur la colline parlementaire l'effet d'une bombe, surtout que rien n'est plus sacré que le caractère confidentiel du budget.

Vingt-quatre heures après, il fut clairement établi que l'article de journal faisait allusion à un projet de loi fiscal introduit de... mois après la présentation du budget de novembre 1974.

L'attaque des Conservateurs

Mais en dépit de cela, et en dépit des démentis de M. Reid selon lesquels il ne détenait aucun renseignement direct concernant le projet d'amendement fiscal, la question était loin d'être réglée.

Les Conservateurs avaient déjà entrepris d'aller au fond des choses.

"Nous savions que l'article de la Gazette allait être publié", déclare le député conservateur James McGrath.

Et la deuxième ronde commençait quelques heures à peine après que "The Gazette" eut présenté des excuses partielles pour avoir confondu le budget et son amendement subséquent.

M. McGrath fit en effet son entrée à la Chambre des Communes muni d'un affidavit dans lequel l'auteur, le président d'une firme de Peterborough, en Ontario, affirmait qu'il avait obtenu d'avance des renseignements concernant le budget de novembre dernier, par l'entremise de son directeur de ventes, qui lui, les avait obtenus



Le député John REID

d'un vendeur de bateaux de Kenora, Ontario.

De Caouette à Munsinger

Quant au vendeur de bateaux, poursuivait l'auteur de l'affidavit, il obtint ces renseignements, "me dit-on", de M. Reid.

Celui-ci nia la chose et proposa qu'un comité des Communes se penche sur toute la question, ce qui pourrait prendre plusieurs semaines, quelle que soit l'authenticité des déclarations originales. Car c'est ainsi que ça se passe sur la colline parlementaire.

L'an dernier, le leader créditiste Réal Caouette faisait une déclaration aux Communes au sujet des membres de la tribune de la presse acceptant des pots-de-vin et cela eut pour effet d'amener tout un comité à se pencher sur la question.

M. Caouette lui-même brilla par son absence à l'enquête et l'affaire fit long feu, par manque de preuves. Mais entre temps, elle avait pris de l'ampleur.

"Vous devez supposer que là où il y a de la fumée, il y a du feu", déclare un député. Souvent il n'y

en a pas, mais vous devez le supposer."

L'affaire Rivard

En 1966, l'ancien ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, fit une déclaration impromptue au sujet de l'affaire "Monseigneur". Il n'avait pas la prononciation correcte, mais cela était sans importance. En l'espace de quelques jours, les questions bourdonnaient au sujet de Gerda Munsinger, la beauté allemande qui s'était auparavant liée d'amitié avec quelques membres du cabinet conservateur.

A une certaine époque, elle avait été classifiée comme un risque pour la sécurité nationale, et quelques mois après la déclaration de M. Cardin, la Cour suprême du Canada entreprenait une importante enquête publique. Cette affaire finit presque en queue de poisson, également.

Mais certaines autres ne meurent pas ainsi.

Vers le milieu des années 60, par exemple, le député conservateur Erik Neilsen posait quelques questions concernant les représentations faites par un secrétaire ministériel. A l'époque, la chose semblait mineure, mais elle devint vite "l'affaire Rivard".

L'affaire ne fut close qu'après la démission d'un ministre et elle fut l'un des grands thèmes de la campagne électorale de 1965.

Au début de cette année, une question ordinaire concernant un dirigeant de la société Air Canada fut le point de départ d'une enquête qui se déroule depuis 10 semaines et qui a déjà produit plusieurs tonnes de documentation, alors que les conclusions ne seront pas connues avant quelque temps encore.

Enfin, le ministre du Travail, M. John Munro, mit plusieurs mois avant de laver de façon satisfaisante son nom mêlé au scandale du dragage dans le port de Hamilton.

M. Munro conviendrait également que lorsque votre nom est mêlé, au Parlement à quelque présumée action de votre part, une logue marche vous attend.

La prise d'otages de New Westminster

Un des mutins pourrait accepter de témoigner

VANCOUVER (d'après CP) — Me John Rowan, le conseiller juridique de la Commission Farris, a indiqué au cours d'une interview, durant le week-end, qu'il avait entrepris des négociations avec les avocats du détenu Andrew Bruce en vue d'obtenir le témoignage de celui-ci sur la prise d'otages, en juin dernier, au pénitencier de la Colombie-Britannique, à New Westminster.

Me Rowan exclut la possibilité que Bruce vienne témoigner en personne à l'enquête présidée par le juge en chef John Farris, mais, dit-il, les avocats Terry Robertson et Ian Donald ont indiqué que Bruce pourrait soumettre une déposition écrite.

Bruce, qui est âgé de 26 ans, tenait un couteau à la gorge de Mlle Mary Steinhäuser, une employée du pénitencier âgée de 32 ans, lorsque, le 11 juin dernier, 41 heures après le début du coup de force, les membres d'une escouade tactique de la prison ouvrirent le feu en vue de libérer les 15 otages.

Mlle Steinhäuser fut tuée et Bruce, l'un des trois mutins, grièvement blessé. Bruce a d'ailleurs quitté vendredi l'hôpital où il avait été admis et

il a été remis entre les mains des autorités pénitentiaires canadiennes. On ignore où il est présentement détenu.

Me Rowan a déclaré que son témoignage apporterait une importante contribution à l'enquête.

Par ailleurs, le juge Farris a déclaré, jeudi dernier à l'enquête, que l'identité de la personne qui tua Mlle Steinhäuser "demeurera à jamais un mystère", mais le lendemain il dénonçait publiquement un surveillant du pénitencier, M. Albert Hollinger, l'accusant d'avoir "délibérément mélangé les fusils utilisés durant l'assaut" dans le but de camoufler l'identité de la personne qui tira la balle fatale.

Le juge-président a reconnu que l'identification publique de M. Hollinger l'empêcherait de poursuivre son travail au pénitencier.

Mais il a indiqué que sa décision, arrêtée à la suite d'une série d'audiences à huis clos, avait reçu l'approbation des deux autres commissaires à l'enquête, MM. Henry Popp et Jack Lynch, et il a expliqué qu'elle se justifiait par le fait que l'action de M. Hollinger constituait "une violation" de ses tâches normales.

Selon les témoignages fournis à l'en-

quête, les armes avaient été distribuées aux membres de l'escouade tactique dans une chambre noire et elles furent recueillies immédiatement après l'attaque afin d'empêcher qu'elles ne tombent entre les mains des mutins.

Le juge Farris a dit trouver invraisemblable cette explication, car, a-t-il dit, l'un des trois détenus, Andrew Bruce, gisait sans connaissance et "saignant à mort", le deuxième, Dwight Lucas; menotté, était sous la surveillance d'une dizaine de gardiens, et le troisième, Claire Wilson, était également sans connaissance, ligoté dans une chambre voisine.

Pour sa part, Me Rowan a indiqué au cours de l'interview qu'il n'était pas sûr que Bruce accepte de fournir son témoignage à l'enquête.

Les deux autres ex-mutins, Wilson 26 ans et Lucas, 20 ans, ont déjà indiqué par l'entremise de leurs avocats qu'ils ne témoigneraient pas, à moins que la Commission d'enquête ne leur fournisse les transcriptions de plusieurs jours d'audiences à huis clos.

Le juge Farris a refusé d'accéder à cette demande.

Un futur avocat refuse de prêter le serment d'allégeance à la reine

EDMONTON (d'après CP) — Thor Broda, 24 ans, diplômé de la faculté de droit Osgoode Hall, de Toronto, veut être admis au sein du Barreau de l'Alberta, mais il refuse de prêter le serment d'allégeance à la reine, tel que l'exigent les dispositions de la loi de la profession juridique.

M. Broda, qui a terminé le mois dernier un stage auprès d'une étude légale d'Edmonton, a déclaré qu'il soumettra son cas à la Cour suprême de l'Alberta le 12 août prochain.

Il estime que certaines dispositions de la loi sont en contradiction avec la Déclaration des droits de l'Homme de l'Alberta et la Loi sur la protection des droits de l'individu, dans la mesure où elles portent atteinte à la liberté d'expression et de culte.

"Je n'ai aucune prédilection pour la monarchie et j'ai toujours été contre cette forme de gouvernement", a dit M. Broda. D'ailleurs, je suis catholique, alors que le roi et la reine d'Angleterre ne peuvent être des catholiques.

"Cela relève la religion catholique au second plan puisque nous la reconnaissons comme notre chef d'Etat."

"Tous les hommes sont égaux aux yeux de Dieu, mais le titre même de la reine indique qu'elle règne par la grâce de Dieu, comme s'il existait quelque sacre divin."

M. Broda a ajouté qu'à son avis, l'expression d'allégeance à la reine n'équivaut pas à une expression de loyauté envers le Canada.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrication
en tous pays
**MARION
ROBIC & ROBIC**
2100 Drummond Montréal 107
Telephone 288-2152

**IMPRESSION
MINUTE \$3
100 COPIES**
Impression offset en noir sur
papier bond blanc format 8 1/2 x 11
NOUS REPRODUISONS
Enlèves de lettres/Livrets
Catalogues/Rapports
Factures/Formulaires
Spécimens/Listes de prix
Enveloppes, etc...
ET NOUS LE FAISONS RAPIDEMENT
COLLECTAGE - PLIAGE - PHOTOCOPIES
CENTRAL COPIE SERVICE
1236 CRESCENT
MONTREAL 107
866-3531

**ACADÉMIE
MICHEL MORIN** HONORABLE
ALIT ARTES
**COLLÉGIAL — SECONDAIRE
ÉLÉMENTAIRE — MATERNELLE**
PROGRAMME DU D.E.C. DU MINISTÈRE
ADMISSION POUR 75-76
4553, rue OLD ORCHARD à
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE **482-9425**

OPTOMÉTRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENGIT, O.D.
900, SHERBROOKE OUEST (CH 11) 849-1274
OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 A.M. à 5:30 P.M.
JEUDI — VENDREDI de 9 A.M. à 9 P.M. — SAMEDI: FERME

ORDINATEUR - TEMPS DISPONIBLE
360 /40
— 192 K
— 2314'S
— 2401'S
— 1403
— 2540
— ESPACE DE TRAVAIL
— CENTRE DE PERFORATION
— 140 ANALYSTES et
PROGRAMMEURS
**BO NAVENTURE DESIGN'S
PROGRAMMATION LTÉE**
Monsieur J. Vallée
636-1582

**MARDI...
LA PANARDA!
TOUS LES MARDIS**
CÉLÉBREZ, FESTOYEZ, PRENEZ
UN REPAS GARGANTUESQUE
Autrefois dans les anciennes collines des Abruzzes, pour les jours de grandes célébrations, les gens des montagnes organisaient de fabuleux festins, toute la journée, ils mangeaient et buvaient du vin jusque tard dans la nuit. Ces banquets gargantuesques étaient appelés "PANARDA".
Pour vous tous les mardis, dans sa salle à manger d'en bas, de 11h à 21h PIAZZA TOMASSO fait revivre cette ancienne coutume de LA PANARDA
**POUR UN SEUL PRIX
VOUS OBTENEZ À VOLONTÉ**
• la pasta de votre choix
• pain à l'ail
• salade verte champêtre à volonté
• pâtisseries françaises à volonté
PRIX DE \$3.30 à \$6.00
Choix parmi 16 pâtes différentes
Prix spéciaux pour enfant moins de 10 ans.
**PIAZZA
TOMASSO**
BOUL. DÉCARIE 739-5555
(coin de La Savane) STATIONNEMENT GRATUIT
CHEZ TOMASSO

**optez pour
les châssis
rusco
...et vous
n'aurez plus
à les changer**
Les châssis Rusco en ACIER sont
exceptionnels en ce qu'ils ne nécessitent
aucun entretien. Conçus pour durer,
vous les oubliez totalement une fois
installés. Finis les annués d'avis à les
changer, ou bien les peintures et jamais plus
de fuites. Vous économisez sur les frais de
chauffage. De fait, vous obtenez un
excellent produit pour votre argent. Ces
châssis sont disponibles en de belles
couleurs décoratives s'harmonisant à votre
décor. Optez donc une fois pour toutes
pour les châssis Rusco, les châssis de tout
repos.
Estimation gratuite — Garantie par écrit
Plus de 40,000
clients satisfaits
au Québec
Faciles de paiement
RUSCO
HOME SPECIALTIES (1962) INC.
9095, boul. St-Laurent, Montréal 381-2511
Au service des propriétaires québécois depuis 1952

**DÉCOUVREZ
LA GRÈCE ANTIQUE
ET SON VISAGE MODERNE**

Les Jeux olympiques sont nés en Grèce, pays profondément attaché à la paix et la fraternité. Cette année, découvrez son passé prestigieux et ses réalisations modernes au pavillon hellénique à Terre des Hommes.

Dès l'entrée, vous êtes plongé dans le cadre idyllique d'un petit port millénaire. Vous pénétrez dans une maison traditionnelle, entièrement décorée et meublée. Au bout du village, une ancienne église orthodoxe; sur le quai, une joyeuse "Taverna" avec musique et danses.

Montez quelques marches et vous sautez par-dessus deux mille ans d'histoire! La Grèce d'aujourd'hui vous présente alors sa technologie raffinée, ses bijoux, sa mode, ses jouets. ses produits alimentaires au goût si fin et ses vins fruités.

Enfin, vous découvrez la beauté et la richesse de l'artisanat hellénique à travers les âges.

**Pays des dieux
la Grèce vous accueille
dans son pavillon
à Terre des Hommes**

Le pirate de l'air japonais a été arrêté

TOKYO (AFP et Reuter) — L'auteur du détournement de l'avion japonais a été arrêté par des policiers déguisés en mécaniciens de l'aéroport de Tokyo à 4h41 ce matin.

Il s'agit d'un jeune homme de 17 ans, Hidekatsu Oshima.

Tous les passagers avaient été relâchés peu de temps avant son arrestation.

Le pirate de l'air qui s'était rendu maître d'un Lockheed L-1011 TriStar de la compagnie aérienne japonaise All Nippon Airways avait demandé que tous les passagers soient débarqués et que l'on fasse le plein des réservoirs de l'avion.

Des responsables de l'aéroport ont indiqué de leur côté que tous les vols en partance ou à destination de Tokyo-Haneda étaient suspendus. Plusieurs centaines de policiers, dont des membres de la brigade anti-émeutes, convergent vers l'aéroport.

L'appareil, qui avait été détourné au cours d'un vol intérieur entre Tokyo et Sapporo, s'est posé dans l'après-midi à l'aéroport international de Tokyo-Haneda.

Le commandant de bord avait signalé à la tour de contrôle de l'aéroport de Tokyo que le détournement s'était produit au-dessus du mont Bandai, à 200 km au nord de Tokyo, et qu'il regagnait la capitale japonaise.

L'avion géant, avec à son bord 262 passagers et 13 membres d'équipage, avait quitté Tokyo à destination de Chitose, l'aéroport desservant Sapporo, sur l'île d'Hokkaido. Il emportait assez de carburant pour trois heures de vol environ.

Scorpion pas plus dangereux qu'une abeille

OTTAWA (PC) — Des vacanciers d'un terrain de camping près de Cardinal, à environ 50 milles au sud d'Ottawa, ont découvert récemment qu'une caravane venant du Texas avait apporté un visiteur indésirable, un scorpion.

Les nouvelles au sujet de l'arrivée du visiteur "mortel" avaient provoqué les craintes des citoyens locaux et des autorités municipales. Un spécialiste du ministère fédéral de l'Agriculture a déclaré que

ces craintes étaient sans fondement.

"La piqûre du scorpion est semblable à celle d'une abeille. Vous ressentez une douleur vive au moment de la piqûre et ce sera sensible mais le lendemain vous ne vous souviendrez pas de ce qui vous est arrivé."

L'expert a précisé qu'on trouve des scorpions à plusieurs endroits au Canada et comme celui apporté des États-Unis, ils sont presque indifférents.

carrières ET PROFESSIONS

PERSONNEL VIDEO SELECTION • PERSONNEL VIDEO

TOUJOURS PRÉSENT PARTOUT

PAR LES CENTRES PERSONNEL - VIDEO - SELECTION

Ce message s'adresse à toute personne soucieuse de son AVENIR. Que vous soyez administrateur, ingénieur, technicien, comptable, représentant, secrétaire, commis, ou autres...

RECHERCHER un poste gratifiant et à la mesure de vos ambitions, c'est une démarche des plus complexes, exigeant un travail ardu qui s'accompagne parfois de solitude et de découragement.

LA PREMIÈRE MAISON DE RECRUTEMENT DU GENRE AU CANADA, METTANT À VOTRE DISPOSITION UN SYSTÈME À L'AVANT-GARDE.

VENEZ enregistrer votre curriculum vitae sur film reproduit par un système de vidéo-cassette (télévision en circuit fermé).

APRÈS une étude et une analyse de votre film par nos spécialistes, nous nous engageons à le faire circuler au sein de l'entreprise susceptible de combler vos aspirations, dans le délai le plus bref.

FINI les déplacements, 1 heure de votre temps chez nous peut signifier pour vous l'avenir...

«AUCUNS FRAIS POUR LES CANDIDATS»

POSTES À REMPLIR D'URGENCE

REPRÉSENTANT
Équipement de bureau, bilingue, 23 ans et plus, voiture nécessaire, salaire de départ garanti.

INGÉNIEUR
Appareil de ventilation, anglais parfait. \$21.000 et plus.

N.B.: pour une entrevue, téléphoner 384-4970 ou se présenter au 583 est. Henri-Bourassa, Montréal (en haut du métro) entre 10 h a.m. et 5 h p.m.

COMPTABLE AGRÉÉ

Nous sommes à la recherche d'un jeune et dynamique comptable agréé qui sera affecté à notre équipe de vérification financière d'entreprise.

Ce service a la responsabilité de procéder à des revues complètes des méthodes comptables et financières dans toutes les divisions et filiales de Steinberg Limitée.

Le travail implique:

- 1.— Consultation avec la direction de divisions.
- 2.— Préparation de projets de vérification appropriés.
- 3.— Analyse de l'efficacité des contrôles informatiques, des rendements opérationnels et des méthodes d'information à la direction.
- 4.— Soumission des résultats, implications et recommandations à la haute direction.

Ce poste présente, dès le début, un défi intéressant et des responsabilités, avec d'excellentes occasions d'avancement. Les candidats devraient être des comptables agréés bilingues, avec 1 ou 2 ans d'expérience après leur admission à la Société des Comptables Agréés.

Repondre, en envoyant votre "curriculum vitae", à:

Bureau d'Emploi
STEINBERG LIMITED
Plaza Alexis-Nihon
1500 avenue Atwater
Bureau 1105
Montréal, Québec

Commission Scolaire de Sainte-Foy PRINCIPAL D'ÉCOLE

FONCTIONS:

- 1— Sous l'autorité du directeur général ou de la personne déléguée à cette fin par la Commission, le principal d'école assume l'entière responsabilité de son école.
- 2— Il organise son école au point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel, et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la Commission.
- 3— Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la Commission et avec le milieu desservi par l'école.
- 4— Il dirige l'équipe de gestion de l'école (s'il y a lieu).

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:

- 1— Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre;
- 2— une formation minimale de 16 ans de scolarité;
- 3— une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif;
- 4— une expérience de cinq (5) ans comme enseignant.

Le comité tiendra compte, en outre, des critères suivants: Qualification — expérience — compétence — ancienneté — sens du travail en équipe — attitude positive face à l'évolution de l'enseignement.

La lettre d'offre de services fera état des raisons qui motivent la participation à ce concours et sera accompagnée des documents attestant que le candidat répond à tous les critères d'éligibilité.

Les candidats intéressés au concours P-02-75 devront adresser leur demande par écrit avant vendredi le 1er août 1975 à 16 heures, à l'adresse suivante:

Commission scolaire de Sainte-Foy
c/s Directeur général
1000, Avenue Joli-Bois
Sainte-Foy, G1V 3Z6

Ce concours est ouvert aux hommes et aux femmes.
N.B.: Mentionner sur l'enveloppe:
"Concours principal d'école"
"Personnel et confidentiel"

Agents Relations avec INTELSAT

La Société Canadienne des Télécommunications Transmarines est à la recherche de deux (2) Agents qui travailleront à Montréal au Service des Relations avec Intelsat et relèveront du Directeur.

L'Organisation Internationale de télécommunications par satellites (INTELSAT) est un organisme international qui assure des services de télécommunications à 89 pays. La SCTT est le signataire canadien d'Intelsat et exploite deux (2) stations terriennes de télécommunications par satellite situées à Mill-Village (Nouvelle Écosse), et à Lake Cowichan (Colombie-Britannique), donnant accès aux satellites d'Intelsat postés au-dessus de l'Atlantique et du Pacifique.

LE POSTE:

- Entreprendre des études ayant trait aux activités, à l'élaboration de programmes, d'objectifs et de stratégies d'Intelsat et les coordonner au sein de la Société.
- Participer à des réunions à l'intérieur et à l'extérieur de la Société.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Baccalauréat en génie avec spécialisation en télécommunications.
- Plusieurs années d'expérience dans les télécommunications, dont quelques-unes à l'administration générale et à la rédaction de rapports.
- Doit être bilingue.

SALAIRE:

- Selon les qualifications et l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae détaillé portant la mention "Agents — Relations avec Intelsat" à l'attention de:

Michel Champagne,
Agent de recrutement.

La Société canadienne des Télécommunications Transmarines
625, Belmont, Montréal H3B 2M2

hôpital de Chicoutimi inc.

Centre hospitalier ultra-spécialisé de 636 lits recherche

UN(E) ADJOINT(E) À LA DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS

(Section administration du personnel infirmier)

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:
Sous l'autorité de la Directrice des soins infirmiers, le titulaire de ce poste analyse, détermine et contrôle l'utilisation du personnel infirmier.

De plus, il assume le contrôle administratif du bloc opératoire et remplace la Directrice en son absence.

EXIGENCES:

- droit de pratique de l'O.I.I.Q.;
- formation et/ou expérience pertinente en administration;
- expérience valable en soins infirmiers;
- sens de l'organisation;
- habileté à diriger et à travailler en équipe.

TRAITEMENT:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir un curriculum vitae complet (photo récente, certificat de naissance et attestations d'études au plus tard le 11 août 1975 à:

Claude Gendron
Chef de l'embauchage
Hôpital de Chicoutimi Inc.
C.P. 1006,
Chicoutimi, Que.
(418) 549-2195 loc. 281.

DESSINATEUR — CALCULATEUR

Pour le compte d'un bureau d'arpenteurs-géomètres.

LE POSTE:
Responsable du dessin et des calculs d'un bureau de pratique privée d'arpentage comptant trois équipes de terrain.

LE CANDIDAT:
Posséder une formation technique en dessin au niveau collégial; avoir de 7 à 10 ans d'expérience en dessin dans le domaine de la pratique privée de l'arpentage; faire des calculs à l'aide de calculatrices électroniques et pouvoir effectuer du lettrage à main levée.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:
Bénéfices marginaux tels que assurance-maladie, assurance-salaire, etc.; trois (3) semaines de vacances annuelles et environ 12 congés statutaires soit ceux prévus pour les employés du gouvernement du Québec.

LE SALAIRE:
\$200 à \$250 par semaine selon l'expérience.

DATE D'ENGAGEMENT: Immédiatement.

DURÉE: Travail à l'année.

ENDROIT: Centre du Québec.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

LA PRESSE, RÉF.: 16762
C.P. 6041, Succ. "A"
Montréal H3C 3E3

LES ENTREPRISES KIEWIT LTÉE

recherchent des

INGÉNIEURS CIVILS ET INGÉNIEURS MÉCANIQUES

pour leur contrat des Dignes Duncan à la Baie James

Les travaux comprennent l'excavation, le transport et la mise en place de matériaux pour les Dignes et le perré de protection, le concassage, le traitement de fondation, les dessins (plans) et la construction de 20 milles de route.

LIEU PRINCIPAL DE TRAVAIL:
Baie James — Dignes Duncan

LOGEMENT:
Dans un camp moderne et bien équipé ou un programme intensif de loisirs est en cours.

Les candidats seront bilingues et desirux de se rélocaliser éventuellement sur des différents projets de la Compagnie et intéressés à faire carrière dans le domaine de la construction.

SALAIRE:
Négociable et selon l'expérience et les qualifications.

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur "curriculum vitae" à:

Service du personnel
LES CONSTRUCTEURS K B R
Camp Duncan
La Grande 2, Québec

ÉTUDIANTS FINISSANTS COMPTABLES AGRÉÉS

Notre personnel est l'élément important de notre cabinet. Nous offrons un milieu professionnel unique aux personnes bilingues qui sont dynamiques et qui ont démontré qu'ils recherchent des responsabilités variées et qu'ils sont capables de les assumer. Les candidats sont invités à communiquer avec:

Harry Noetz, MBA, C.A.

ROLL, HARRIS, HERSH & DAINOW
Comptables agréés
4141 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Que. H3Z 1B8
933-2791

PRÉPOSÉ AU CRÉDIT

Nous recherchons pour notre service de crédit et collection un homme jeune ayant préférentiellement une formation en comptabilité. Bilinguisme et expérience minimale d'un an dans le domaine du crédit seraient des atouts. Le travail consistera surtout à régler les problèmes relatifs à l'administration des procédures de crédit.

Prendre rendez-vous en téléphonant à:

341-7711 poste 227

roy marchand
Industriel Ltée
160 BOUL. GRAHAM
VILLE MONT-ROYAL

MATÉRIEL ÉLECTRIQUE / ÉCLAIRAGE / CHAUFFAGE

CENTRE D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES ET AUTRES ADULTES (70 LITS) recherche INFIRMIÈRE RESPONSABLE DES SOINS

FONCTIONS:
Planifier, coordonner, contrôler les activités relatives aux soins de garde et de santé et collaborer efficacement.

EXIGENCES:

- Membre en règle de l'O.I.I.P.Q.;
- Etudes ou expérience jugée équivalente en gériatrie;
- Aptitudes à planifier, à organiser, à coordonner, à communiquer habilement et efficacement;
- Bonne capacité de travail et grande disponibilité.

SALAIRE: Selon les normes du ministère des Affaires sociales et les qualifications du candidat.

Faire parvenir toute demande d'emploi accompagnée d'un "curriculum vitae" à:

CENTRE D'ACCUEIL LA PETITE NATION
Directeur général
76, rue St-André
Casier Postal 230
St-André-Avellin, Cté Argenteuil

Centre Hospitalier des Laurentides recherche ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

concentration en psychomotricité pour le département éducation physique.

FONCTIONS:
Sous la responsabilité du responsable en éducation physique et dans des départements de psychiatrie adulte, préparer et faire exécuter les programmes de travail en psychomotricité.

EXIGENCES:
— Diplôme collégial en techniques d'éducation spécialisée en concentration psychomotricité. Capacité de travailler en équipe et expérience du milieu psychiatrique.

SALAIRE: Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir "curriculum vitae" au: Service du Personnel
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
L'Annonciation, comté de Labelle
J0T 1T0

LE POSTE: REPRÉSENTANT DES VENTES

QUALIFICATIONS:

- Bilingue;
- Homme de 30 à 40 ans;
- Sérieux;
- Sens de l'organisation;
- Expérience dans la vente-marketing-administration-relations extérieures;
- Ambition-initiative-entrepreneur;
- Disponibilité pour déplacements.

TRAITEMENT: à discuter

OBJECTIF:
DEVENIR ASSISTANT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Résumé requis.

Ecrire à: LA PRESSE Réf. 16756
C.P. 6041, Succ. A
Montréal H3C 3E3

LA COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES requiert les services de ORTHOPHONISTE - AUDILOGISTE

NATURE DU TRAVAIL:
L'orthophoniste-audiologiste fournit une assistance professionnelle aux élèves qui ont des troubles du langage et de la parole ou des troubles d'audition, particulièrement à la maternelle et au premier cycle de l'élémentaire. L'orthophoniste-audiologiste est rattaché au directeur des services aux étudiants.

QUALIFICATIONS:
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en orthophonie-audiologie.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
Conformément à la convention collective de travail en vigueur.

FIN DU CONCOURS: le 30 juillet 1975

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE À:
Commission Scolaire des Laurentides
Service du Personnel
13, rue Saint-Antoine
Sainte-Agathe-des-Monts, Qué.

Bastien, Normandin, Barrière et Associés Comptables agréés requiert les services de JEUNES COMPTABLES AGRÉÉS OU ÉTUDIANTS

ayant au minimum 1 année d'expérience dans un cabinet d'experts comptables.

Envoyer curriculum vitae en toute confiance ou communiquer avec Mme Denise Champagne à:

225 ouest, NOTRE-DAME
MONTREAL, Qué. H2Y 1T4
Tél.: 344-4445

REPRÉSENTANTS QUALIFIÉS

Pour combler notre effectif de vente nous sommes à la recherche de représentants d'expérience mariés, dont le revenu se situe présentement aux environs de \$15.000 annuellement.

BÉNÉFICES OFFERTS:
Revenu de \$250 à \$300 par semaine durant la formation, assurance-vie, assurance-salaire, fonds de pension.

Pour entrevue:

731-2415

A Londres, tous semblent être prospères

par KEVIN DOYLE

WASHINGTON (PC) — L'employé de la station-service, la chemise trempée de sueur et un cigare éteint entre les dents, poussa un juron retentissant et lança un violent coup de pied sur le pneu d'une petite voiture européenne.

"Je travaille sur cette maudite bagnole depuis ce matin", dit-il, pendant que le soleil de midi plombait sur sa tête chauve. "et elle ne veut toujours pas marcher."
"Le problème ici, continua-t-il sur un ton confidentiel probablement réservé aux mécaniciens américains et aux chauffeurs de taxi, c'est qu'ils sont convaincus que nous allons avoir une autre grosse augmentation des prix de l'essence et du pétrole, alors ils continuent d'acheter ces autos Mickey Mouse."

"Eh bien, moi je vous le dis, les Arabes ne gagneront pas. Il y aura peut-être une augmentation de quelques cents cet automne, mais c'est tout". Ce qui est étonnant, c'est que cette analyse simpliste d'un des problèmes économiques les plus complexes au monde est probablement très proche de la vérité. Et les Arabes, de même qu'un nombre de plus en plus grand d'économistes aux Etats-Unis, semblent partager ce point de vue.

Hausse prévue

Il semble à peu près certain que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole OPEP tiendra sa promesse de hausser les prix du pétrole après le 30 septembre, quand le gel actuel aura pris fin.

Mais un nombre considérable d'économistes en sont venus à la conclusion que la hausse ne sera pas aussi importante que beaucoup le craignaient. On prévoit que la hausse la plus forte, peut-être \$2 le

baril, proviendra du prix actuel de \$10,46 demandé pour le pétrole brut de l'Arabie séoudite, borne de nivellement du mécanisme par lequel les prix sont établis au sein de l'OPEP.

Cependant, les prix de certains pétroles bruts de première qualité, particulièrement ceux d'Indonésie, ne changeront probablement pas du tout, et il est même possible qu'ils baissent, disent les experts. Ces derniers prédisent que l'effet de cette hausse, pour les consommateurs occidentaux, ne dépassera pas de un à cinq cents le gallon pour les produits du pétrole.

Ce qui s'est passé récemment en coulisse est extrêmement difficile à démêler, et même les économistes les plus aguerris reconnaissent qu'au moins une partie de ce qu'ils disent est empirique. La plupart des experts refusent d'être cités directement à ce sujet, mais un tableau synoptique de leurs opinions, dressé à partir d'interviews et d'autres comptes rendus publiés, présente au moins une explication partielle.

Problème majeur

Essentiellement, il semble que la récession et l'inflation à l'échelle mondiale, causées en partie par le prix élevé du pétrole, ont causé des difficultés graves aux producteurs comme aux consommateurs. Cette affirmation en soi n'est pas nouvelle, mais ce qui ressort présentement, c'est l'ampleur de ces difficultés.

La récession, jointe aux mesures pour économiser l'énergie, ont causé une baisse dans la demande de pétrole, ce qui a mené des réductions dans la production. La demande de pétrole en Occident est actuellement de 46,5 millions de ba-



A la fermeture des théâtres, les bars sont remplis. En dépit de ce que l'on peut entendre dire au sujet de la crise économique en Grande-Bretagne, le tourisme et le divertissement sont florissants dans les îles britanniques. On signale une hausse de 8 p.c. dans le tourisme, sur les chiffres de l'an dernier.

ris par jour environ, alors qu'elle était de 47,8 millions de barils en 1973.

Par ailleurs, la production a diminué d'environ 12 pour cent cette année, et les sociétés pétrolières, prévoyant un déclin possible dans les prix, ont puisé à même leurs réserves considérables. La production est maintenant d'environ 42 millions de barils par jour, contre 47,5 millions de barils l'an dernier.

Le pétrole domestique

Ce sont les pays de l'OPEP qui ont absorbé le plus fort des réductions dans la production, puisque les pays en dehors du cartel qui sont à la fois de gros consommateurs et de gros producteurs comme le Canada et les Etats-Unis utilisent d'abord leur pétrole domestique.

Par conséquent, les pays de l'OPEP se sont retrouvés devant un excès de capacité de production d'environ 10 millions de barils par jour, et ils doivent faire face à la perspective, peu réjouissante, de voir un certain nombre de consommateurs traditionnels en train de développer de nouvelles sources d'énergie.

Les pays de l'OPEP les plus fortunés, comme le Venezuela, l'Arabie séoudite et le Koweït, ne se

ressentent probablement pas encore trop gravement de cette situation, mais les producteurs nord-africains, et en particulier la Libye, semblent en prendre pour leur rhume.

Le pétrole lybien, qui est considéré comme étant de première qualité à cause de sa basse teneur de soufre, est maintenant produit au rythme d'un peu plus d'un million de barils par jour, contre 3,7 millions de barils il y a quelques années.

Prix réduits

Récemment, la Libye a réduit ses prix de \$0,30 le baril, ce qui en ramenait le coût à \$11, et l'Algérie, qui produit aussi du pétrole de première qualité songe à couper ses prix d'environ \$0,35 pour rester concurrentielle.

La production de haute qualité du Nigeria est passée de 2,4 millions, il y a à peine sept mois, à 1,5 million de barils par jour, et ce pays va probablement devoir baisser ses prix.

Des rumeurs persistantes laissent entendre qu'en fait certaines réductions significatives dans les prix ont déjà été faites, mais ont été déguisées sous le couvert de "marchandages". En d'autres termes, certains producteurs ont fort bien

pu échanger du pétrole contre des avions avec, par exemple, la France, à des prix beaucoup plus bas que les prix mondiaux. Cela crée le danger d'une trop grande concurrence parmi les membres de l'OPEP qui pourrait mener à la rupture du cartel.

Tous ces développements ont eu pour effet de laisser aux producteurs une moins grande liberté de mouvements qu'on ne le croit généralement, disent de nombreux experts. Ces derniers estiment que les membres de l'OPEP s'efforceraient, au cours des prochains mois, de souligner combien leurs revenus ont été amoindris par l'inflation dans l'Occident, et de soutenir que l'économie mondiale est en train de renaitre, ce qui, par conséquent, amènera une demande plus grande de pétrole.

Ensuite, à mesure que les achats se font plus nombreux en prévision d'une hausse même temporaire des prix, l'OPEP, en fait, augmentera le prix du pétrole brut. Mais des économistes de plus en plus nombreux croient que l'augmentation ne dépassera guère un dollar le baril, à moins de développements imprévus. Et cela serait fort loin de la hausse de \$4 prédite il y a à peine quelques mois.

La hausse du prix du pétrole, aux Etats-Unis, ne sera probablement pas très élevée, cet automne

par EVELYN OLDHAM

LONDRES (PC) — Au cours de l'année qui vient de s'écouler, il y a eu tellement de récits effrayants au sujet de l'économie en Grande-Bretagne que certains Britanniques ont reçu des colis de nourriture envoyés par les amis et parents des autres pays. Après s'être remis de leur surprise, les destinataires ont écrit des lettres pour rassurer les expéditeurs, et ont continué à profiter de la vie.

Chose certaine, c'est que tout le monde à Londres semble occupé et prospère, en cette saison d'été où le temps, chaud et beau, fait fuir les Londoniens vers le bord de la mer et la campagne, du moins pendant les week-ends.

En dépit des plaintes concernant la hausse des prix de l'essence, de grands yachts de plaisance naviguaient sur la Tamise. Une auberge servait des consommations sur un patio au bord de l'eau, et pendant la première demi-heure de la période où la vente des boissons alcooliques est permise le dimanche, toute la bière avait été vendue.

Bien que le boom dans la construc-

tion d'hôtels au centre et à la périphérie de Londres ait atteint son sommet il y a quelques années, on en construit encore, et le dernier ouvert est l'Inter-Continental, sur Hyde Park Corner. Cet hôtel est tout aussi somptueux que ses voisins de Park Lane, le Dorchester, le Hilton et l'Inn on the Park.

Hôtels pleins

Tous ces hôtels semblaient fort occupés, non seulement à cause des touristes, mais aussi à servir des Britanniques: diners, expositions, artistiques, réunions d'affaires et congrès. Ces portiers en uniforme, au physique avantageux, qui semblaient avoir été choisis par un metteur en scène de cinéma, se précipitaient avec des gestes théâtraux pour ouvrir et fermer les portes.

Au-dehors, des Rolls-Royce et des Mercedes sont alignées devant les hôtels, et les rues sont aussi animées que d'habitude. Les tarifs des taxis ont monté à Londres en raison du coût plus élevé de l'essence, mais ils coûtent encore moins cher que ceux du Canada. Les restaurants élégants et dispendieux comme Mirabelle, Ivy, Betty's, Inigo Jones et Tidley Dols sont achalandés comme toujours, aussi bien à l'heure du déjeuner qu'avant et après le théâtre. A en juger par les deux soirées consacrées au théâtre, ceux-ci semblent faire salle comble malgré le prix élevé des bonnes places. A Haymarket, on joue "The Case in Point", devant des auditoires sympathiques.

Opéra bondé

Covent Garden était rempli à capacité pour les représentations de "La Forza del Destino" de Verdi. Les Britanniques adorent l'opéra. A la fin de chaque acte, les principaux personnages durent venir saluer plusieurs fois, et à la fin du quatrième, une fois que tout le monde ou à peu près eut été poigné comme il se doit, l'auditoire debout a acclamé les interprètes.

Même en Angleterre, on ne peut guère espérer trouver des aubaines dans les magasins d'antiquités, mais les gens étaient venus en si grand nombre à la Foire aux antiquités, à Grosvenor House, qu'ils devaient faire la queue pour entrer.

Les célèbres grands magasins londoniens, Fortnum, Mason et Harrod's, fréquentés habituellement par les gens à l'aise, semblaient aussi occupés qu'à l'ordinaire. Et les gens qui achetaient des steaks à \$3,50 la livre, chez Harrod's, n'étaient pas des touristes.

La nouvelle taxe de plus-value a rendu presque tout aussi cher, sinon plus qu'au Canada — à partir du rouge à lèvres jusqu'aux manteaux — de sorte que les prix des vêtements à la mode semblent élevés, mais les gens les achètent quand même.

Vêtements classiques

Cependant, les vêtements classiques, comme les imperméables, les souliers de cuir, les jupes de lainage et les chandails en cachemire ou en shetland représentant encore des achats avantageux. Après le shopping, les dames continuent d'aller dans leur restaurant favori pour prendre le thé, et manger des sandwiches au cresson, au saumon et au concombre.

Dans les salons de coiffure, si on en juge par ceux qui se trouvent aux environs de Mayfair, les

clientèles étaient nombreuses et plusieurs d'entre elles, en plus du shampooing et de la mise en plus, se faisaient également donner un manucure et un pédicure, pour un prix total d'environ \$20.

La ville elle-même semblait bien entretenue. Beaucoup de vieux immeubles subissaient une opération de nettoyage; les parcs et les jardins étaient débordants de fleurs, tout comme les boîtes posées aux fenêtres des appartements, des immeubles à bureaux et des banques.

Jusqu'à maintenant, le nombre de touristes en Grande-Bretagne, cette année, dépasse celui de l'an dernier, et les autorités prévoient que d'ici la fin de l'année, il aura été supérieur de huit pour cent à celui de l'an dernier.

L'aéroport de Heathrow était aussi grouillant de monde qu'à l'accoutumée, et un portier a résumé la situation de cette façon: "Ça pourrait aller plus mal. Nous sommes toujours dans le Marché commun, et nous sommes toujours sur Fahrenheit. Et il ne semble pas que nous ayons à apprendre à conduire du mauvais côté de la route."

L'Italie n'a pas atteint le creux de la vague

par Jacques FERRIER

collaboration spéciale à Rome

L'Italie ne semble pas avoir encore atteint le creux de la vague. Ceux qui prévoient à court terme la possibilité d'une relance de l'économie s'étaient montrés trop optimistes. Le bureau de statistique vient en effet d'annoncer qu'en mai la production industrielle a baissé de 18,7 pour cent. Il y avait des années qu'un recul d'une telle ampleur n'avait pas été enregistré en l'espace d'un mois, aussi l'avenir apparaît-il plein d'incertitudes. Alors que la saison des vacances bat son plein, l'opinion publique est inquiète.

Certes, des succès spectaculaires ont été obtenus, ces derniers mois, en ce qui concerne la stabilisation de la monnaie et la balance des paiements avec l'étranger. La dévaluation de la lire a été freinée, et aucun changement n'est inter-

venu sur le marché des changes à la suite de la victoire des communistes aux élections régionales du 15 juin. Le déficit de la balance des paiements est en moyenne de 170 milliards de lires par mois (contre 660 milliards de lires l'an dernier). Des capitaux exportés reviennent en Italie. Mais, au cours du premier trimestre, les importations ont diminué de 21,9 pour cent, et les exportations de 0,7 pour cent. Il en découle un ralentissement de la conjoncture.

Les prix n'ont augmenté que de 0,8 pour cent en mai, ce qui fait une augmentation annuelle de 10 pour cent (contre 25 pour cent en 1974). Mais la demande ne cesse de baisser: au cours des cinq premiers mois de 1975 les ventes d'automobiles ont diminué de 23 pour cent, et le chiffre d'affaires des grands magasins a reculé de 15 pour cent. En six mois, il a fallu licencier 72.000 employés. Ce sont

des signes qui ne trompent pas: la récession s'accroît.

Freiner l'inflation et rééquilibrer les comptes avec l'étranger ont un revers négatif: dans les industries on travaille de moins en moins. La baisse, qui avait été de seulement 1,4 pour cent de janvier à mars, a atteint 9,7 pour cent en avril, puis 18,7 pour cent en mai (21,3 pour cent dans les industries mécaniques, 20,9 pour cent dans la métallurgie, 19,5 pour cent dans le textile, 10,6 pour cent dans les industries chimiques). On se trouve au niveau de 1972, et même, dans le textile, à celui de 1968. Le seul secteur où l'on annonce une augmentation est celui de la chaussure. On compte un million 200.000 chômeurs et, d'autre part, au cours des cinq premiers mois de l'année, plus de cent millions d'heures "non travaillées" ont été rétribuées grâce à la "cassa integrazione salari" (caisse chômage). Durant la période cor-

respondante de 1974, on avait eu douze millions d'heures. Il est clair qu'à un moment donné il ne sera plus possible de payer le travail qui n'est pas accompli, aussi est-il urgent de provoquer une relance. Mais comment?

Le gouvernement présidé par M. Aldo Moro, qui est composé de démocrates-chrétiens et de républicains, et dont on dit qu'il pourrait survivre jusqu'à l'automne, est en train d'élaborer un vaste programme en vue de combattre la récession. Il est prévu de coordonner les initiatives, de simplifier les procédures et de faciliter les investissements. Les petites et moyennes entreprises obtiendront des crédits, la construction sera encouragée, on ordonnera des travaux publics, tout sera mis en oeuvre pour accroître les exportations. Les socialistes ont promis leur appui, à condition qu'un effort particulier soit fait notamment dans l'agriculture, dans le

bâtiment, dans les transports et dans la politique de l'énergie. Il convient toutefois d'agir vite, car l'actuel marasme devient de plus en plus angoissant.

L'attitude des syndicats, dans ce contexte, ne manque pas de retenir l'attention. D'ores et déjà ils préparent la "bataille d'automne" en vue du renouvellement d'une quarantaine de contrats collectifs qui arriveront à échéance à la fin de l'année. Quatre millions de travailleurs sont concernés (mécanique, chimie, textile, etc.).

Un certain nombre de syndicalistes voudraient que les salaires soient augmentés de 25 pour cent, et envisagent de réduire l'horaire hebdomadaire de quarante à trente-six heures. Ils demandent en tout cas un mois de vacances. Ils pensent que de telles revendications sont raisonnables, à l'heure de la récession. Tel n'est pas l'avis de M. Lu-

Le pétrole pourrait couler au large de Brest

par Donat VALOIS

BREST (PC) — A Rennes comme à St-Brieux, à Nantes comme à St-Malo, mais surtout à Brest, les Bretons parlent du pétrole que recèle, tous l'espèrent, la mer d'Iroise, au large de la côte-ouest de la Bretagne.

Après des années de recherches, d'études, un consortium de sociétés, animé par le groupe français ELF-Aquitaine, a commencé, en mai, à forer un premier puits d'exploration, à 70 milles de Brest, ville portuaire d'un peu moins de 200.000 habitants.

Le forage s'effectue à 600 pieds de profondeur et doit durer quatre mois. Il sera difficile puisque l'Iroise est une mer très tourmentée en raison de la violence des courants qui la traversent. Deux autres puits doivent être aussi forés avant le printemps prochain.

Même si la connaissance du sous-sol de l'Iroise est limitée, diverses prospections géophysiques et certains dragages faits depuis 1970 ont montré que cette mer est susceptible de renfermer des gisements d'hydrocarbures.

En certains endroits, l'épaisseur de la couche de sédiments atteindrait 21.000 pieds et sa structure a dû permettre, estiment les experts, la formation de nombreux "pièges à pétrole". Si le "couverture" de ces pièges est non poreux, les Français ont de bonnes chances d'entrer dans le "club" des producteurs d'or noir.

20.000 de tonnes

Les spécialistes, même s'ils sont optimistes, ne prétendent pas que la mer d'Iroise renferme plus de pétrole que la mer du Nord. Mais ils estiment qu'avec un peu de chance l'Iroise pourrait produire 20 millions de tonnes de pétrole par année.

Evidemment que "goutte d'or noir" par rapport aux pactoles des grands producteurs mondiaux. Mais pour un pays comme la France, qui doit importer la presque totalité de son pétrole, et pour une région comme la Bretagne, qui souffre de sous-développement et d'un taux de chômage fort élevé, cette petite "goutte" serait très importante.

De plus, une production de cet ordre représenterait environ 15 pour cent des importations françaises de pétrole dont la flambée des prix, au cours des deux dernières années, est grandement responsable des déficits commerciaux que la France a enregistrés en 1974 et au cours du premier trimestre de l'année.

Enfin, les experts sont formels: l'Iroise représente la dernière chance pour la France de trouver du pétrole au large de ses côtes, tout au moins, à faible profondeur.

Si les Bretons parlent de pétrole, les Brestoises, eux, en rêvent. Depuis toujours ils vivent surtout de la marine militaire, mais ils espèrent, depuis quelques années, faire de leur ville un centre industriel et commercial important. Aujourd'hui, le mer d'Iroise pourrait leur permettre de réaliser cette ambition.

Déjà leur ville a été choisie comme base de ravitaillement des équipes de forage de la mer d'Iroise. Deux navires assurent la liaison entre Brest et la plate-forme "Pentagone 84" qui effectue les opérations de forage.

Sur les quais brestoises, des silos ont été installés. Ils seront remplis de ciment et autres matériaux entrant dans la composition des bouées de forage.

La population qui, il y a quelques années, avait refusé l'implantation d'une raffinerie de pétrole de trois millions de tonnes à cause des inconvénients jugés inacceptables qu'elle aurait attirés, mise aujourd'hui sur les richesses de l'Iroise. L'or noir créera des emplois, des milliers d'emplois, disent les Brestoises qui, leur sort ayant toujours été lié à la mer, se préparent à vivre une nouvelle aventure.

LITTÉRATURE/LA SEMAINE

L'écriture est récupérable...

Cette semaine, la vie littéraire est plutôt lente. Peut-être le chaud été a-t-il entièrement récupéré la littérature, l'édition, l'écriture et tout le "kit".

Avant de partir en vacances, je fais le ménage de mon pupitre. J'y trouve une dépêche de France-Presse assez amusante. L'agence nous apprend, depuis Moscou, que contre 20 kilos de vieux papiers, on peut obtenir en URSS "la Reine Margot", d'Alexandre Dumas, ou "le Chien des Baskerville", de Conan Doyle, livres rares dans le pays. Comme récupération de l'écriture, pour citer le thème de la dernière Rencontre québécoise internationale des écrivains, c'est pas mal.

Cette expérience de récupération, qui a pour but de sauver des milliers d'hectares (arpents communistes) de forêt, a été tentée avec succès dans six villes, dont Moscou et Leningrad. D'après La Pravda, 4 millions de livres ont déjà été échangés contre 80 mille tonnes de vieux papiers, d'octobre 1974 à juillet 1975.

chez ceux qui s'intéressent à ce domaine. Il se caractérise par la diversité des sujets traités: recherches, nouvelles sur les associations professionnelles, études sur les structures gouvernementales, critiques et commentaires sur des questions d'actualité.

Le Conseil canadien de recherches en sciences sociales loge au 151 de la rue Slater à Ottawa.

Petites notes

Il y a une dimension littéraire dans une récente décision du ministre québécois des Affaires culturelles. On vient en effet de classer deux moulins à vent à titre de monuments historiques. Un ministre des Affaires culturelles qui fait la chasse aux moulins à vent, ça rappelle un grand héros de la littérature espagnole.

L'historiographe Robert Rumilly devient une sorte de spécialiste de l'histoire locale de la ville d'Outremont lui a confié, à l'occasion de son centenaire (celui d'Outremont), la rédaction de l'histoire de cette ville. "Ville de diplomates et de sénateurs, selon le communiqué de la maison Leméac, d'hommes d'affaires et d'artistes, ville aujourd'hui plus populaire, aux quartiers grouillants et animés, encore verdoyante, adossée au mont Royal dont elle garde encore le souvenir." L'histoire se termine, comme il se doit, avec "l'équipe Pierre Des Marais".

Chez Leméac encore, deux ouvrages de Pierre de Puyjalou. Un "Guide du chasseur de pelletterie" et une "Histoire naturelle à l'usage des chasseurs canadiens et des éleveurs d'animaux à fourrure". Ces titres paraissent dans la collection "Réimpression Leméac". Le premier date de 1893, le second de 1900.

Les fidèles lecteurs de Gustave Larmache apprécieront sans doute la lecture, dans le numéro de mai 1975 de l'Action nationale, d'un article de René Pageau sur l'idéologie de l'écrivain. René Pageau a fait une thèse de doctorat sur le sujet. L'article en question fait souvent référence à un ouvrage relativement récent de l'académicien de Joliette: "Textes et discussions, sujets nationaux".

Des rumeurs veulent que les Nouvelles littéraires... mais les rumeurs ne sont que ce qu'elles sont.

La FPJQ contre l'émission d'une carte de presse par la police

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) estime que la décision du Conseil de sécurité publique de la CUM d'émettre des cartes de presse aux journalistes couvrant la nouvelle policière à Montréal porte atteinte au droit du public à l'information et prie instamment le président du CSP, Me Paul-Emile l'Écuyer, d'annuler cette décision.

Dans un communiqué émis hier, la FPJQ révèle que le responsable des relations publiques du CSP, M. Bernard Morrier, a adressé aux directeurs de l'information des médias de la métropole une lettre en date du 21 juillet leur annonçant la décision de l'organisme d'émettre des cartes de presse et les invitant à une réunion dont le but sera de désigner deux des quatre membres du Comité de presse du CSP, qui sera chargé de l'émission de ces cartes.

Ce comité sera composé d'un représentant de la presse écrite, d'un autre de la presse électronique, d'un délégué du CSP et d'un délégué de la police de la CUM.

Sur recommandation de ce comité, une carte de presse sera octroyée aux journalistes "dument désignés par leur employeur" et seuls les journalistes détenteurs de cette carte seraient alors autorisés à recueillir des informations sur les événements où interviennent les policiers de la CUM.

Dans son communiqué, la FPJQ juge louables les buts visés par le CSP, soit "d'améliorer les relations du service de la police avec les médias d'information et de coopérer au maximum dans le compte-rendu des activités policières", mais elle indique qu'elle "se doit de dénoncer les moyens choisis, sans consultation des organismes représentatifs du milieu, comme marquant un dange-

reux retour en arrière".

La FPJQ rappelle que la police de Montréal a longtemps distribué sa propre carte de presse "aux journalistes de son choix" et que la décision du CSP vise à rétablir cette pratique "heureusement abolie il y a quelques années".

"Quelles que soient les garanties que nous a données M. Morrier quant à la libéralisation des critères de sélection, affirme la FPJQ, cette décision nous oblige à rappeler au CSP et au public certains principes et certains faits:

"1. Il n'appartient pas à la police, pas plus qu'à n'importe quel organisme, de choisir les journalistes appelés à couvrir ses activités.

"2. Le rôle du journaliste n'est pas de collaborer avec la police mais d'informer le public et ces deux fonctions peuvent souvent s'opposer.

"3. Le Conseil de presse du Québec (CPQ), un organisme

composé à parts égales de représentants de propriétaires d'entreprises de presse, de journalistes et du public, émettra à compter du 1er septembre une carte de presse aux journalistes qui en feront la demande.

"4. L'émission d'une carte de presse par la police peut s'avérer un moyen de contrôle très dangereux, pouvant par exemple servir, en période de crise, à limiter dangereusement l'accès à l'information policière".

La FPJQ souligne que la carte du Conseil de presse du Québec ne sera pas obligatoire, ne constituera pas un permis de travail et ne sera pas retirée ou refusée aux journalistes délinquants, mais, ajoute-t-elle, grâce à des critères d'émission très stricts, cette carte permettra à son détenteur de prouver qu'il est journaliste.

Dans sa lettre aux directeurs de l'information, poursuit le communiqué, le CSP

indique qu'il est au courant de ces faits, mais il estime qu'il existe un risque d'abus, parce que, selon lui, la carte du CPQ "ne fera pas de distinction entre les chroniqueurs de Sports, Faits divers, Arts et Lettres, Économie, etc."

"C'est là mal poser et mal connaître le problème, déclare la FPJQ, car tout journaliste, quel que soit le secteur où il travaille habituellement, peut être appelé à couvrir la nouvelle policière.

"Nous trouvons malheureux que le CSP pose ce geste de non-confiance à l'égard de la carte du Conseil de presse, avant même qu'elle ne soit émise, ajoute la FPJQ, qui conclut:

"Pour toutes ces raisons, la fédération demande au Conseil de sécurité publique de la CUM de reconsidérer sa décision en tenant compte, avant tout, du droit du public à l'information".

Livres à plusieurs centaines de dollars l'exemplaire

TORONTO (d'après CP) — Alors que les dirigeants de l'industrie de l'édition s'efforcent de plus en plus de publier des livres au plus bas prix possible, deux projets en voie de réalisation mettront bientôt sur le marché des ouvrages qui se vendront à plusieurs centaines de dollars l'exemplaire.

Ces projets ont été lancés séparément par Basilisk Press, de Londres, et Rizzoli International Publications, de Milan, dont les représentants estiment qu'une édition de luxe constitue une oeuvre d'art dont la valeur augmente avec le temps. La première maison est représentée au Canada par Griffin House, de Toronto, et la deuxième par Oxford University Press.

Basilisk compte lancer dès cette année trois ouvrages, une réédition du Kelmscott Chaucer, un album intitulé "The Australian Flower Paintings" de Ferdinand Bauer,

et "The Red Books" de Humphry Repton. Un nombre d'exemplaires limité de chacun des trois ouvrages sera mis sur le marché.

L'édition originale du premier ouvrage, intitulé "The Collected Works of Geoffrey Chaucer" fut publiée en 1894 par William Morris, aux Kelmscott Press, en Angleterre. L'ouvrage fut alors vendu à quelque \$490 l'exemplaire, ce qui est proche du prix prévu pour la nouvelle édition, \$495.

Basilisk compte imprimer 500 exemplaires, utilisant un caractère typographique de type gothique appelé "Chaucer" et du papier fait à la main, contenant 85 p.c. de chiffons. L'ouvrage comportera des illustrations faites à partir de gravures sur bois originales, et la reliure sera faite de lin.

Lorsqu'elle fut publiée en 1894, cette édition fut décrite

comme "le plus noble livre jamais produit par un imprimeur anglais".

L'oeuvre de Bauer se vendra \$720 l'exemplaire et celle de Repton, un peintre de paysages anglais du 18e siècle, \$840.

Quant aux Rizzoli International Publications, elles vont lancer un nombre restreint d'exemplaires de livres d'art et de dictionnaires.

Roger Boulton, directeur à la commercialisation d'Oxford University Press, a déclaré: "Notre expérience pendant plusieurs années nous a démontré que des éditions de luxe de livres d'art et de dictionnaires de qualité résistent très bien aux effets de la récession et de l'austérité".

Les exemplaires de l'édition originale du Kelmscott Chaucer sont rares de nos jours: un exemplaire vendu en 1973, à Londres, rapporta \$2.500.

La médaille Stephen Leacock 74 octroyée à Morley Torgov

ORILLA (d'après CP) — L'écrivain torontois Morley Torgov a reçu samedi, au cours d'une cérémonie organisée dans cette petite ville ontarienne, la médaille Stephen Leacock 1974, médaille que décerne chaque année, depuis 1946, l'organisation Stephen Leacock Associates, afin de perpétuer la mémoire de l'humoriste canadien.

C'est dans cette ville que Leacock était venu s'établir, après avoir pris sa retraite de l'Université McGill, en 1936.

M. Torgov, qui est également avocat, reçut cette récompense pour son ouvrage intitulé "A Good Place to Come From", qui relate ses expériences de jeunesse, à Sault Sainte-Marie, durant les années 30 et 40, et qui a été publié l'an dernier par la maison Lester and Orphen.

Il reçut également le prix de \$1.000 que décerne depuis 10 ans la compagnie d'assurance Manufacturers Life au lauréat de la médaille Stephen Leacock.

Le caricaturiste Ben Wicks, qui agissait comme maître des cérémonies, exprima sa surprise de voir les Canadiens considérer Stephen Leacock comme un des leurs, alors que Leacock naquit en Angleterre, où il passa d'ailleurs les six premières années de sa vie, "années formatrices", souligna M. Wicks, lui-même d'origine anglaise.

Quant à M. Torgov, il déclara que son père, un Juif soviétique, ne voulait pas d'un écrivain dans la famille.

Épargner les forêts

Les comités soviétiques de l'approvisionnement et de l'édition ont lancé cette campagne pour épargner les forêts, car cinq arbres sont abattus chaque année pour satisfaire les besoins en papier d'un seul Soviétique. Pudique, La Pravda et l'AFP ne précisent pas la nature de ces besoins.

Ainsi donc, récupérer 60 kilos de vieux papiers équivaut à planter un pin solide ou un mélèze robuste. La Pravda ajoute que l'expérience sera poursuivie jusqu'en juillet 1976 et qu'une nouvelle série de livres comprenant Pouchkine, Maupassant ou des réalistes socialistes sera proposée.

Il y a certainement des leçons à tirer de cette expérience. Les mécanistes se bousculent dans mon esprit. Par exemple, on pourrait échanger deux cents "Sainte-Adèle-la-vaisselle", de Claude Jasmin, contre le premier chapitre du roman d'André Langevin, "Une chaîne dans le parc". Ça ferait du papier pour Pierre Péleadeau, qui n'a pas la bonne idée d'avoir dans son holding une entreprise dans le genre Consolidated Bathurst.

Pour d'autres exemples de récupération de l'écriture, je vous laisse à votre fantaisie.

Nouvelle revue

Le Conseil canadien de recherches en sciences sociales vient de publier le premier numéro de sa nouvelle publication bilingue et trimestrielle, "Sciences sociales au Canada". Le nouveau bulletin veut être un moyen de communication et d'échange à l'intérieur de la communauté des spécialistes en sciences sociales et

Tous ne reçoivent pas les mêmes dons

Speaking with Inge & Sten

COULEURS

12.45 - 2.30 - 4.15
6.00 - 7.45 - 9.30

AIR CLIMATISÉ

VENDOME

Place VICTORIA, Tel 878-1451

Une explosion d'érotisme!

HOUSE OF A THOUSAND DELIGHTS

18 ANS adultes

DEUX FILMS EN COULEURS & COMPUTER GAME

GAME 12-10, 2.55, 5-40, 8-25
DELIGHTS 1-30, 4-15, 7-00, 9-45

Expoussycal

4015 ST-LAURENT 277-0025

Le Patriote STE-AGATHE

Réervations: 523-1131 / 521-6666

PAULINE JULIEN

29 JUILLET AU 3 AOÛT

747 EN PERIL

POUR TOUS

NOUVEAU 747 en péril
Sem. 5.10
Dim. 6.00 - 8.00
Din. 2.10 - 4.00
6.00 - 9.40
DUEL
Sem. 7.20
Sér. 8.00
Dim. 4.10 - 8.00

"DUEL"

Film de Spielberg
Réalisateur de "JAWS"

Cinéma 7art

722 0302
3180 rue BELANGER AIR CLIMATISÉ

Andantes par un monde étrange et menaçant... ELLES sont prisonnières et victimes du "MILIEU".

CATHERINE DENEUVE BÉRNADETTE LAFONT

ZIG ZIG

14 ANS

1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

8e 30m

CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS
108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2

JEAN YANNE BERNARD BLIER

TOUT LE MONDE IL EST BEAU TOUT LE MONDE IL EST GENTIL

POUR TOUS

1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

100 370 830
725 920

FESTIVAL
1200 rue St-Jacques
525 8600

CHARLOTS CHAMPIONS DU RIRE!

On s'attend de rire!!!

LES FOUS DU STADE

LES CHARLOTS FONT L'ESPAÏNE

POUR TOUS

LES MOINS DE 14 ANS \$1.25

MAISONNEUVE
3001 est. Shearwater 525-2174

JEAN-TALON
4255 Jean Talon 725-7000

Chair pour Frankenstein

18 ANS Adultes

Un film de Andy Warhol

1:00, 2:45, 4:30, 6:15, 8:00, 9:45

PLAZA
6505, St-Hubert 274-6155

CANADIEN
1204 e. Ste Catherine 523-5180

l'escapade

MARIE DUBOIS ANTOINETTE MOYA
PHILIPPE CLEVENOT GEORGES WOD

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

Un film de MICHEL SOUTTER

"Un film pareil ne se raconte pas, il se savoure..."

SALLE EISENSTEIN

Réalisation Alain Resnais

STAVISKY

JEAN-PAUL BELMONDO CHARLES BOYER

POUR TOUS

GLYSÉE
35 MILTON, H.A. 1103

Jack Nicholson 14 ANS

"Chinatown"

7.15 - 9.30

LE DAUPHIN

REARVIEW PRES D'OTTAVILLE, 721-6044

Liv Ullman Max Von Sydow 14 ANS

"une passion"

V.O. Sous-titres français

ingmar bergman

7.30 9.30

LE DAUPHIN

REARVIEW PRES D'OTTAVILLE, 721-6044

le nouvel amour de coccinelle

WALT DISNEY

POUR TOUS

2 FILMS EN COULEURS

QUATRE BASSETS POUR UN DANDIS.

CINÉ-PARCS: Pour ce programme, 6 ans et moins gratuit, 7 à 13 ans \$1.25 en tout temps.

VILLERAY ST-DENIS-MARKY 388-5577
MERCIER STE-CATHERINE-PIERRE 255-6724
CINÉ-PARC ODEON Transcanadienne 860 623-9751 655-0892
Autour des Laurentides
Sortie 27 ouest, Tel.: 436-4773

WALT DISNEY POUR TOUS

Robin Des Bois

1:15 - 3:20 - 6:20 - 7:20 - 9:20

ATWATER I PLAZA ALEXIS-NIHON

935-4246

Tommy

POUR TOUS

1:15 - 3:20 - 6:20 - 7:20 - 9:20

CHAMPLAIN

STE-CATHERINE-PAPIEREAU 524-1685

WALT DISNEY POUR TOUS

Des Bois

2 FILMS EN COULEURS

"L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS"

THE FORTUNE

7.15 - 9.15

CHAMPLAIN

STE-CATHERINE-PAPIEREAU 524-1685

POUR TOUS

THE FORTUNE

7.15 - 9.15

PLACE DU CANADA

VIA CHATEAU CHAMPLAIN, 861-4593

STEVE McQUEEN 14 ANS

PAUL NEWMAN

LA TOUR INFERNALE

BERRI

ST-DENIS-STE-CATH. 478-7474
VERDUN

3841, RUE WELLINGTON, 768-2992

RICHARD HARRIS-OMAR SHARIF 14 ANS

"TERREUR SUR LE BRITANNIC"

2 FILMS EN COULEURS

Jean-Louis Trintignant "UN HOMME EST MORT"

CINÉ-PARC ODEON

Transcanadienne 860 623-9751 655-0892

TREMPLEMENT DE TERRE

Charlton Heston

CREMAZIE

Semaine: 7.00 - 9.30
ST-DENIS CREMAZIE, 318-4218

2 GRANDS FILMS 18 ANS Adultes

SERRE MOI CONTRE TOI, J'AI BESOIN DE CARESSES

COULEUR

DÈS 12.45

MIDI-MINUIT 4487, St-Denis 847-8764

ELECTRA 516, St-Denis 847-8764

PARC-Verdun 1700, St-Denis 847-8764

Quand on est JEUNE 18 ANS Adultes

y'a pas de mal à se faire PLAISIR

V.F. de "TEENAGE LOVE" en COULEUR avec IRINA KANT

Dès 6.15

LAVAL Centre 7, F. Bélanger 688-7770

OMEGA-2 (INDOUL) 2665 Chemin CHAMBLAY 670-0590

RAPPORT sur la VIE SEXUELLE de la MENAGÈRE

2 FILMS

Dès 1.20

RIVOLI 8, Avenue Lacombe 277-3925

NATIONAL 1218, St-Catharine 1-271-0111

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE
AUTOROUTE 201 SORTIE 44
655-5515 • 655-5514

1 TUEUR A GAGES A TRINITA
Un massacre brutal
mécanicien au Centre-Parc

2 L'ENFANT DE LA SOLITUDE
ELLE, SON MARI, SON AMANT et leur bébé...
TOUS PLONGÉS DANS UN DRAME DÉCHIRANT!

3 200 MPH STEVE MCQUEEN "LE MANS"
POUR TOUS

4 LA DERNIÈRE GRENADE
v. de "The Last Grenade"
avec STANLEY BAKER

CINÉ-PARC Laval
AUTOROUTE DES LAURENTIDES
SORTIE 9-0 627-5555

1 SUPER KARATE
LES MAÎTRES SUPPLÈMES DU KUNG FU

2 LE BOXEUR CHINOIS
ELLE EXPLOSE

3 CHARLES BRONSON "LE VAD"
POUR TOUS

4 LADY TOURBILLON
John Wayne Richard Boone
LE GRAND JACOB
Version française de "BIG JAKE"

MICHEL FUGAIN et le BIG BAZAR
dans
WAVY
des le 1er août

2e SEM. 747 EN PERIL
"Peril" "Haitant sur l'océan la ligne"

2 FILM "LE CLAN des IRREDUCTIBLES"
★ PAUL NEWMAN ★ HENRY FONDA

GALLERIES STANJOU
à l'intérieur du Centre d'Achats.

18 ANS Adultes
DANISH PASTRIES
Color PLUS
DOCTOR I'M COMING!
10:00-12:30-2:40
5:00-7:30-4:50

18 ANS Adultes
FRAULEIN IN UNIFORM
Femmes des légions hitlériennes qui combattaient et aimèrent comme des anges!

EROS 288-5513
59 Ste-Catherine E. St-Laurent

18 ANS Adultes
EVE
10:00-12:30-2:40
5:00-7:30-4:50

18 ANS Adultes
FRAULEIN EN UNIFORME
les femmes des légions d'Hitler
bienôt
CHATEAU - NOUV. NATIONAL - GRANADA
GREENFIELD PK - LAVAL - Parc VERDUN

la presse
livraison à domicile
874-6911
du lundi au vendredi: 8 h a.m. à 19 h 30
le samedi: 8 h à 16 h.

PARTICIPEZ À LA LOTERIE
EN ROULANT MA BOULE
DES BONBONS MARS
1^{er} PRIX: UNE PONTIAC ASTRE HATCHBACK 1975
2^e PRIX: 10 \$600 POUR ACHETER DE L'ESSENCE
3^e PRIX: 20 MINI BIKES KAWASAKI
4^e PRIX: 100 BICYCLETES DE COURSE 10 VITESSES "TOUR DE AUSTRIA"
Demandez votre bulletin de participation partout où vous achetez les produits MARS.
Les produits participants sont:
Barre MARS - Les bonbons au chocolat "M & M's"
Barre 3 MUSKETEERS - Les barres de chocolat aux arachides SNICKERS - Le croquant aux arachides COMBO MUNCH - MALTESERS

CINEMAS FRANCE FILM

le cri du cœur
avec la participation du jeune ERIC DAMAIN
St-Denis

"L'IRONIE du SORT"
PIERRE CLEMENTI
PAUL GUYARD
Chevalier

Le MOUTON ENRAGÉ
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
ROMY SCHNEIDER
JANE BIRKEN
Pierrot

en amour, ça va ça vient...
OLGA VALERY
et mourir de désir
Bijou RIO Montreal Nord

18 ANS Adultes
Sometime Sweet Susan
2e film
SCORE
Semaine
Dés 10 h 00
bonaventure
PLACE BONAVENTURE tel 861-2725

CINEMAS UNIS
SALLES CLIMATISÉES POUR VOTRE CONFORT

NASHVILLE
FÉROCE - MERVEILLEUX
AMUSANT - EXPLOSIF
14 ANS
1.00, 3.50, 6.40, 9.30

cinéma
PLACE VILLE-MARIE 866-2644

ROLLERBALL
DANS UN AVENIR ASSEZ PROCHAIN
LES GUERRÉS AURONT DISPARU
MAIS NON
14 ANS
JAMES CAGNEY
Lun. à jeu: 2.00, 4.20, 6.40, 9.00. Ven. sam. et dim.: 1.30, 3.50, 6.10, 8.30, 10.50
LAISSEZ-PASSER & CARTES ÂGE D'OR NON VALABLES

JAWS
ATTENTION S.V.P.
Les enfants de moins de 14 ans ne seront pas admis... y compris au ciné-parc.

DORVAL 260 AVE DORVAL 631-8586
KENT 6100 SHERBROUKE Q 489-9707
LOEW'S 954 STE CATHERINE Q 866-5851

CINEMA LAVAL
CENTRE D'ACHATS LAVAL 688-7778
GREENFIELD PARK
PLACE GREENFIELD PARK 671-6129
Cinéparc Dollard
TRANSCANADIENNE S 35 684-8442

ROY SCHEIDER ROBERT SHAW RICHARD DREYFUSS
JAWS
UNIVERSAL INTL TECHNICOLOR

PLUS AU CINÉPARC SEULEMENT THE DON IS DEAD
KENT et LOEW'S: 12:15, 2:25, 4:45, 7:00, 9:15 DORVAL - LAVAL - GREENFIELD: soir 7:00 et 9:15 sam. et dim. dès 12:15.
DOLLARD no 2: guichets ouvrent 7:30 projection débute au crépuscule

Paramount Pictures présente
une production de Howard W. Koch
"Jacqueline Susann's Once Is Not Enough"
14 ANS

DORVAL 260 AVE DORVAL 631-8586
Claremont 5038 SHERB. Q. et AVE GREY 486-7395
CINÉ-CENTRE 1 BLEURY & STE-CATHERINE 288-7102

Kirk Douglas Alexis Smith Don M. Jensen
George Hamilton Melina Mercouri Brenda Barrar

Claremont: 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:10
Ciné-Centre: 12:15, 2:25, 4:40, 6:50, 9:00
Dorval (salle dorée): soir à 6:30 et 8:45

"the RETURN of the Pink Panther"
PETER SELLERS
1487 STE CATHERINE Q. 937-8978
Cinéparc Dollard TRANSCANADIENNE S 35 684-8442
Mixed Company

POUR TOUS
YORK: 12:45, 2:50, 4:55, 7:00, 9:05
FAIRVIEW 2: soir 6:30 et 9:00
COLLARD 2: guichets ouvrent 7:30
projection au crépuscule

MGM presents
R Herb Jaffe Production
of John Mills
The Wind and The Lion
Sean Connery Candice Bergen
LECINEMA AU WESTMOUNT SQUARE 311-2477

POUR TOUS
12:30, 2:35, 4:40, 6:50, 9:00

GENE HACKMAN FRENCH CONNECTION NUMBER 2
FAIRVIEW TRANSCAN S 33 687-8095
PALACE 698 STE-CATHERINE Q 868-8991

14 ANS
PALACE: 12:40, 2:45, 4:55, 7:05, 9:05
FAIRVIEW: soir 7:00 et 9:15

"MANDINGO"
Petits Cinéma: 12:10, 2:20, 4:30, 6:45, 9:00
Van Horne: 12:20, 2:35, 4:50, 7:05, 9:25

cinéma
PLACE VILLE-MARIE 866-2644
VAN HORNE 6180 CÔTES-DES-NEIGES 731-8243

LES FILMS MUTUELS présentent
YVES MONTAND MICHEL PICCOLI SERGE REGGIANI
Vincent, François, Paul et les autres...
POUR TOUS
RIVOLI ST-DENIS & BELANGER 277-3125
"GIFLE": à 1:20, 5:20, 9:20
"VINCENT": à 3:10, 7:15

STANLEY KUBRICK
DELIVERANCE
JON VOIGHT BURT REYNOLDS
"Il s'agit de survivre..."
"Il s'agit de punir..."
"ORANGE": 12:15, 4:35, 9:00
"DELIVERANCE": 2:40, 7:00

PAPINEAU Papineau & Mt. Royal 527-8635

un Amour humain face à un Monde de préjugés
"LE PÊCHE D'UNE MÈRE"
FRANK LATIMORE - GABRIELLE FERZETTI
PAPINEAU 1 Papineau & Mt. Royal 527-8635
VERSAILLES 1765 Sherbrooke E. 353-7880

ADOLESCENCE PERVERTIE
2e FILM
PLEINS FEUX SUR UN VOYEUR
CHATEAU 1 St-Denis & Belanger 271-1103
VERSAILLES 1765 Sherbrooke E. 353-7880
GREENFIELD PK Pl. Greenfield Park 671-6129

VENGANCE POUR COL
Cameron Mitchell Jorge Luke
SANTO CONTRE LES CAVALIERS DE LA TERREUR
CHATEAU "VENGEANCE": à 2:55, 6:15, 9:35 - "SANTO": à 1:10, 4:30, 7:55
GRANADA: Sur semaine 6:15 Sam. & dim. dès 1:15
CHATEAU 2 St-Denis & Belanger 271-1103
GRANADA 4333 Ste-Cath 255-2428

PLEINS FEUX SUR LAVAL

La Fête des voisins
Le 8 août à compter de 17 heures c'est la fête des voisins à Laval.
Dans 16 parcs, les lavallois se retrouvent et fêtent à leur façon les 10 ans de Laval.
Au programme: l'imagination et la bonne humeur des Lavallois, l'express des voisins, la musique, les jeux, la danse et un feu d'artifice (dans 16 parcs)

LES PARCS DE LA FÊTE DES VOISINS

QUARTIER: CHOMEDEY École St-Maxime Stadium Chomezey	QUARTIER: ST-FRANÇOIS Parc Du Moulin
QUARTIER: DUVERNAY Parc Rodolphe Lavioie Parc St-Ernest Parc St-Victor	QUARTIER: ST-MARTIN Parc Florent
QUARTIER: LAVAL Arenà Laval-Des-Rapides	QUARTIER: STE-ROSE Parc Madeleine Parc Ste-Rose Parc Laval-Ouest
QUARTIER: LAVAL-SUR-LE-LAC Parc Bigras	QUARTIER: VIMONT-AUTEUIL Parc Curé Coursol Parc Des Saules Parc Palerme Parc Prévost

Fêtons les 10 ans de Laval

horaires cinéma

ANJOU: "747 en péril": 18:00, 21:45.
"Le clan des irréductibles": 19:40.
ARLEQUIN: "Larry le dingue, Mary la garce": 14:35, 17:55, 21:10. "La maison des damnés": 13:05, 16:20, 19:40, 21:15.
ATWATER (cinéma 1): "Tommy": 13:15, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
ATWATER (cinéma 2): "Funny Lady": 19:00, 21:30.
AVENUE: "W.W. and the Dixie Dancekings": 13:00, 14:40, 16:20, 18:00, 19:40, 21:15.
BABETTE: "Very Sensuous Lile": 12:00, 14:40, 17:20, 20:00. "Three Grand Affairs": 12:00, 16:10, 18:50.
BEAVER: "Young Secretaries": 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. "Heads or Tails": 13:30, 16:10, 18:50, 21:30.
BERRI: "La tour infernale": 13:25, 16:50, 20:15.
BIJOU: "En amour, ça va, ça vient": 12:45, 15:55, 18:50, 22:05. "Et mourir de désir": 14:05, 17:20, 20:30.
CANADIEN: "Chair pour Frankenstein": 13:00, 14:45, 16:30, 18:15, 20:00, 21:45.
CHAMPLAIN: "Robin des Bois": 15:00, 18:30, 22:00. "L'espion aux pattes de velours": 13:00, 16:25, 20:00.
CHATEAU (cinéma 1): "Adolescence perverse": 14:30, 17:55, 21:20. "Pleins feux sur un voyeur": 12:50, 16:15, 19:40.
CHATEAU (cinéma 2): "Vengeur pour un col": 14:35, 18:15, 21:35. "Santo, contre les cavaliers de la terreur": 13:40, 16:30, 19:55.
CHEVALIER: "L'ironie du sort": 12:30, 15:45, 18:50, 20:00, 21:50.
CHOMEDEY: "Larry le dingue, Mary la garce": "La maison des damnés".
CINE-CENTRE (cinéma 1): "Once is not enough": 12:15, 14:25, 16:40, 18:50, 21:00.
CINE-CENTRE (cinéma 2): "Night Moves": 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:20.
CINEMA CINQ: Salle coupée: "Frankenstein": 18:15, 20:00, 21:45.
CINEMA DE PARIS: "Zig-Zig": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
CINEMA 2001: "Let the good times roll": 19:00. "The Concert for Dan-Don": 21:30.
CINEMA 7e ART: "Duel": 19:30. "747 en péril": 21:05.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: "A Song to Remember": 20:00.
CREMAZIE: "Tremblement de terre": 19:00, 21:30.
DAUPHIN: Salle Renoir: "Une passion": 19:20, 21:30. Salle McLaurin: "Chinatown": 19:15, 21:20.
ELECTRA: "Serre-moi contre toi, j'ai besoin de caresses": 12:45, 15:45, 18:45, 21:45. "Au fil il faut du ressort": 14:10, 17:10, 20:10.
EROS: "Fraulein in uniform": 11:45, 15:00, 18:15, 21:30. "Swinging Mad": 18:15, 19:35, 21:40, 19:55.
EVE: "Danish Pastries": 10:50, 12:20, 14:40, 17:00, 19:20, 21:40. "Doctor I'm coming": 11:30, 13:50, 16:10, 18:30, 20:50.
FESTIVAL: "Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil": 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
FLICUR DE LYS: "Zig-Zig": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
FLICK (salle maxi): "Alice does not live here anymore": 14:20, 18:00, 21:30. "Doe": 16:30, 20:00. (salle mini): "Shampoo": 13:00, 17:30, 19:30, 21:30.
GRANADA: "Vengeur pour un col": "Santo, contre les cavaliers de la terreur": à compter de 18:15.
GREENFIELD P A R K (cinéma 1): "Jaws": à compter de 19:00.
GREENFIELD P A R K (cinéma 2): "Adolescence perverse": "Pleins feux sur un voyeur": à compter de 19:00.
JEAN-TALON: "Les fous du stade": 19:10, 22:15. "Les Charlots font l'Espagne": 20:45.
KENT: "Jaws": 12:15, 14:25, 16:45, 19:00, 21:15.
LA SCALA: "Julia et les hommes": 13:30, 16:40, 20:00. "Rapport sur les infirmières": 15:00, 18:20, 21:30.
LAVAL (cinéma 1): "Jaws": à compter de 19:00.
LAVAL (cinéma 2): "Y'a pas de mal à se faire plaisir": "Sexe à crédit": à compter de 18:20.
LOEWS: "Jaws": 12:15, 14:25, 16:45, 19:00, 21:15.
LONGUEUIL: "Larry le dingue, Mary la garce": 18:20, 21:55. "Refrain à 89": 20:00.
MAISONNEUVE: "Les fous du stade": 19:10, 22:15. "Les Charlots font l'Espagne": 20:45.
MERCIER: "Le nouvel amour de Coccinelle": 14:30, 18:15, 21:40. "Quatre bassets pour un Danois": 13:00, 16:25, 19:50.
MIDI-MINUIT: "Serre-moi contre toi, j'ai besoin de caresses": 12:45, 15:45, 18:45, 21:45. "Au fil il faut du ressort": 14:10, 17:10, 20:10.
M O N K L A N D: "Airport 75": 14:30, 18:05, 21:50. "Front Page": 12:45, 16:15, 20:00.

NATIONAL: "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no. 2": 12:35, 15:35, 18:40, 21:45. "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no. 3": 13:55, 16:55, 20:00.
OMEGA (cinéma 1): "Y'a pas de mal à se faire plaisir": 21:15. "Sexe à crédit": 19:45.
OUTREMONT: "Liza": 19:00. "Touche pas à la femme blanche": 21:30.
PALACE: "French Connection": 12:40, 14:45, 16:55, 19:05, 21:20.
PAPINEAU (cinéma 2): "Orango mécanique": 12:15, 16:35, 21:00. "Delirance": 14:40, 19:00.
PARC: "Au fil il faut du ressort": 18:45, 21:45. "Serre-moi contre toi, j'ai besoin de caresses": 20:15.
PICCADILLY: "That's Entertainment": 14:30, 16:45, 19:00, 21:15.
PIERROT: "Le mouton enragé": 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.
PIGALLE: "Emerson Lake and Palmer": 13:20, 15:10, 17:00, 18:50, 20:40.
PLACE DU CANADA: "The Fortune": 19:15, 21:15.
PLACE VILLE-MARIE: "Nashville": 13:00, 15:50, 18:40, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE (polit cinéma): "Mandingo": 12:10, 14:20, 16:30, 18:45, 21:00.
PLAZA: "Chair pour Frankenstein": 13:00, 14:45, 16:30, 18:15, 20:00, 21:45.
PUSSYCAT: "Computer Games": 12:10, 14:55, 17:40, 20:25. "House of a thousand delights": 13:30, 16:15, 19:00, 21:45.
REGAL: "Meurtre dans la 110e rue": "La mort était au rendez-vous". "Théâtre de sang".
RIVOLI (cinéma 1): "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no. 2": 14:45, 18:00, 21:15. "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no. 3": 13:20, 16:30, 19:45.
SAINTE-DEBIS: "Le cri du cœur": 14:40, 18:15, 21:40. "Marta": 13:00, 16:25, 20:10.
SEVILLE: "Rollerball": 13:30, 15:50, 18:10, 20:30, 22:50.
SNOWDON: "Night Moves": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:10.
VAH HORNE: "Mandingo": 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:25.
VENDOME: "Speaking with Inge & Steg": 12:45, 14:40, 16:15, 18:00, 19:45, 21:30.
VERDUN: "La tour infernale": 20:00.
VERSALES: Salle rouge: "Le péché d'une mère": "Des roses blanches pour ma sœur noire": à compter de 18:15. Salle bleue: "Adolescence perverse": "Pleins feux sur un voyeur": à compter de 18:20.
VIAU: "Le rallye des joueuses": "Une vierge pour St-Tropez": "Les cinq doigts de la mort".
VIDEORAPHE: "Le théâtre à Toe": 20:00.
VIRELAY: "Le nouvel amour de Coccinelle": 14:50, 18:15, 21:40. "Quatre bassets pour un Danois": 13:00, 16:25, 19:50.
WESTMOUNT SQUARE: "The Wind & The Lion": 12:30, 14:35, 16:40, 18:50, 21:00.
YORK: "Return of the Pink Panther": 13:00, 14:55, 16:55, 19:00, 21:05.

ciné-parc
CINE-PARC BOUCHERVILLE: "Tueur à gages à Trinita": "L'enfant de la solitude": "Le Mans". "La dernière grenade".
CINE-PARC DOLLARD (cinéma 1): "Return of the Pink Panther". "Mixed Company".
CINE-PARC DOLLARD (cinéma 2): "Jaws": "The Don is dead".
CINE-PARC (Ecran 1): "Le nouvel amour de Coccinelle": "Quatre bassets pour un Danois". (Ecran 2): "Terreur sur le Britannic": "Un homme est mort".
CINE-PARC LAVAL (Ecran 1): "Le boxeur chinois": "Lady Tourbillon". "Les dieux de la guerre". (Ecran 2): "L'évade": "Le grand Jacob".
CINE-PARC ST-JEROME: "Le nouvel amour de Coccinelle": "Quatre bassets pour un Danois".

Pour Enfants
THEATRE DES JOURNESOLS (105, Laurier, Saint-Jean): "L'oiseau retrouvé": de Monique Cloutier: 19:30.
variétés
LE PATRIOTE DE STE-AGATHE — Jean-Pierre Ferland: 21:20.
SALLE BONAVENTURE (Hôtel Inter-Elizabeth): Les Goldiggers.
CAFE CAMPUS (coin D'Occelles et Reine-Marie): Big Walter, Horton, 21:20.
CKVL Les Gens et leur musique. Une enquête sur les albums nouvellement sortis.
22:30 CBF Réclat d'orgue, Pierre Gazin à l'orgue du Studio 4 de la Maison Radio France. Extr. de la Symphonie no 3 (Vienne). — Pièce héroïque (Franck). — Thème et variations (Langlais). — "Apparition de l'Eglise éternelle" (Messiaen).
23:00 CBF Vienne la nuit La vie et l'oeuvre de Claudio Monteverdi. "Il Ritorno d'Ulisse in Patria" (Acte 5, scènes 1 à 10): Svenolof Eliasson (Ulysse); Norma Lerer (Pénélope); Kai Hansen (Télémaque); orch. du Concerto Musicus de Vienne (avec instruments originaux), dir. Harnoncourt.
23:05 CBF A Little Night Music. Oeuvres de Gershwin, Elgar et Berlioz.
13:00 CBF Contrepoint "Symphonie fantastique" (Berlioz); orch. philh. tchèque, dir. Zecchi.
13:05 CBF Afternoon Concert. Oeuvres de Palestrina, Giovanni, Andrea Gabrieli, Benedetto, Ludwig Thuile et Richard Strauss.
14:00 CBF Airs d'opéra. Extr. de "Tannhäuser" (Wagner); Elisabeth Grummer, soprano; Dietrich Fischer-Dieskau, baryton; Hans Hotel, ténor; chœur et orch. de l'Opéra de l'Allemagne de l'Est, dir. Konwitschny.
14:30 CBF Musique de chambre Canons, BWV, 212 (Bach); Robert Haumann, soprano; Max van Egmond, basse; et Concerto Musicus de Vienne, dir. Harnoncourt. — Quintette en mi bémol, K. 614 (Mozart); Simon Streathfield, alto, et Quatuor Purcell.

RADIO fm
CFOR 92.5 CKMF 94.3
CBM 95.1 CJFM 95.9
CKVL 96.9 CHOM 97.7
CHRC 98.1 CBF 100.7
CHLT 102.7 CFMD 104.3
CFGL 105.7

18:30 CBM Music de chez nous. Oeuvres de John Jenkins, Orlando Gibbons, Anthony Holborne, Claude Gervaise, Diego Ortiz, Pierre Attaignant, Thoinot Arbeau, Anon. E. Du Courroy, J. D. De Chambonnières et Marin Marais.
19:00 CBF Les Musiciens par eux-mêmes. Invité: Michel Debost, 40e Isle. Animateur: Raymond Charrette.
20:30 CBF Sur toutes les scènes du monde. "Le Pont" de Luis Compadonico. Production: Radio France.
22:00 CBF Les Petits Ensembles. Trio no 2 pour violon, violoncelle et piano (Brahms); Trio Mannheim.

La CSD boycotte Télé-Métropole

La Centrale des syndicats démocratiques a refusé de participer à l'émission "La 11e heure", traitant du rapport Riverin, sur la Commission des accidents du travail, parce que cette émission aurait été diffusée sur les ondes de Télé-métropole sans l'aide des techniciens en grève.
Cette émission, qui sera diffusée en août prochain, intéressait grandement la CSD, elle-même ayant présenté un mémoire au comité Riverin. Dans son refus, la CSD a également pris en considération le fait que l'émission produite le plus souvent à Montréal le soit maintenant toujours à Québec.
La CSD souligne ensuite que la grève dure depuis le 12 mai dernier, qu'il n'y a eu aucune séance de négociation et que les négociations restent rompues malgré trois mois de grève.

Alan Crawley est mort
VICTORIA (d'après CP) — Alan Crawley, l'une des figures les plus connues du monde littéraire canadien anglais, est décédé vendredi, à Victoria, capitale de la Colombie-Britannique. Il était âgé de 88 ans.
M. Crawley fut atteint de pécuté en 1933, ce qui l'obligea, l'année suivante, à mettre un terme à sa carrière d'avocat.
Mais il fut surtout connu comme poète et éditeur de la revue "Contemporary Earth", publié entre 1941 et 1952.
Originaire de Cobourg, Ontario, et élevé à Holland, au Manitoba, Alan Crawley s'était établi sur la côte ouest, où, jusqu'à récemment, il recevait la visite de poètes et de membres de la profession juridique canadiens.
Il laisse dans le deuil sa femme, Jean, et ses deux enfants, Michael, établi à Victoria, et David, de Los Angeles.

Soldes à Moitié Prix

COMPLETS

Un bon choix de complets toutes saisons. Tissus légers tout laine, laine/polyester et 100% polyester. Carreaux, unis, rayures, motifs variés. Faits au Canada pour paraître à la page.

RÉG. de \$127.50 jusqu'à \$142.50

VESTONS SPORT

Pour rester au frais: vestons sport et blazers en tissus légers et couleurs vives. Choix spécial de tissus et de teintes estivales, avec réduction de 60%. Coupe et détails qui ont fait le succès de la dernière mode d'été.

RÉG. de \$55 jusqu'à \$85

CHEMISES HABILLÉES À MANCHES LONGUES

Belle collection de chemises de marque à manches longues, unies et fantaisie. Toutes teintes en vogue. A pli permanent pour rester fraîches et soignées.

RÉG. jusqu'à \$12

50% DE RABAIS

TIP TOP

Nous acceptons les cartes Tip Top, American Express, Master Charge et Chargex.

COMPLETS SUR MESURE
RÉG. JUSQU'À \$227

Une excellente affaire! Vous économisez davantage parce que nous les faisons dans nos propres ateliers. Complets deux pièces, coupés soigneusement à vos mesures. Il vous suffit de choisir un de nos nombreux tissus légers et semi-légers, et nous ferons le reste!

\$145.00
GILET EN SUPPLÉMENT

CES SOLDES SONT ÉGALEMENT OFFERTS AU CARREFOUR DE L'ESTRIE — SHERBROOKE

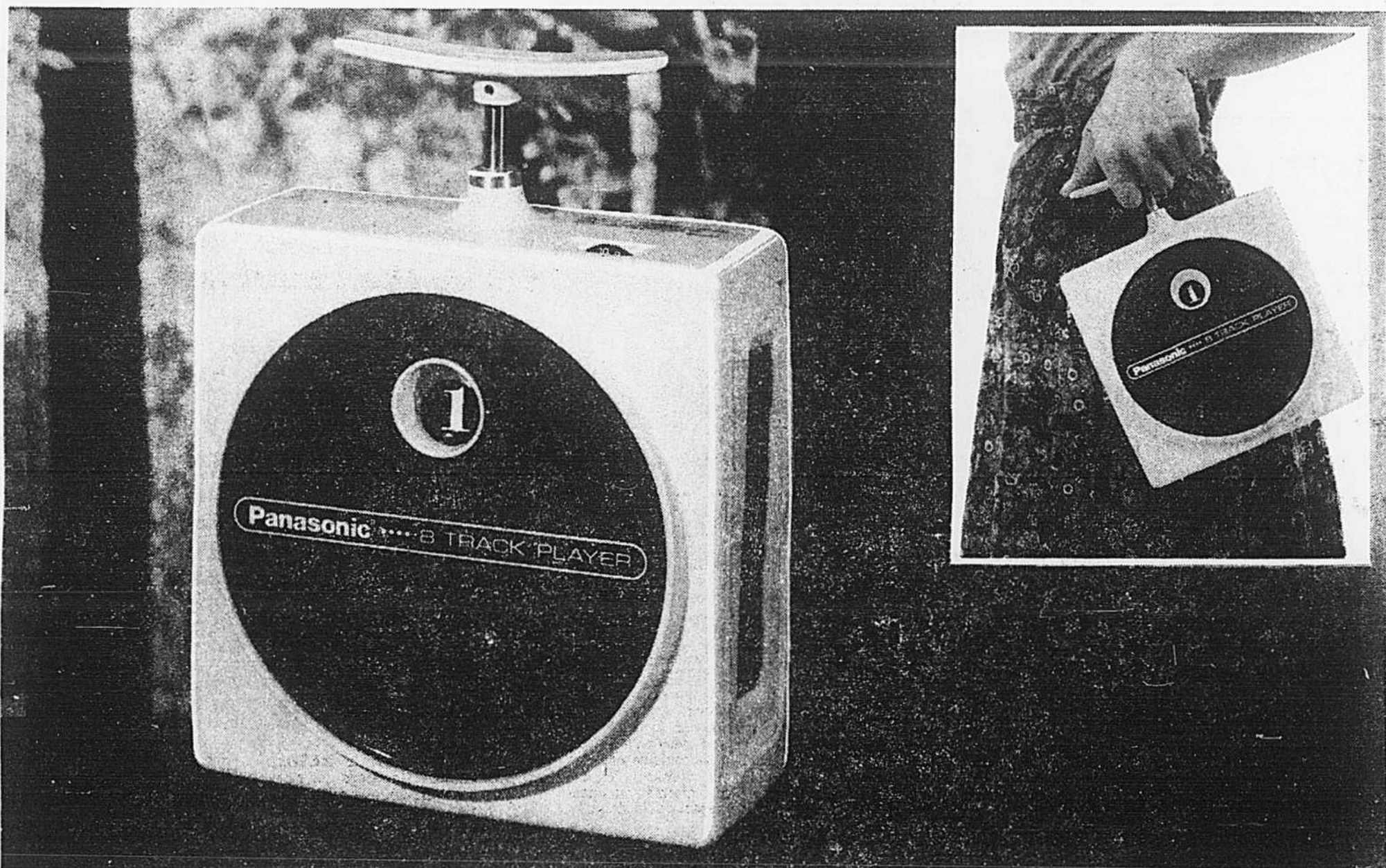
- CENTRE COMMERCIAL POINTE-CLAIRE
- PLAZA ALEXIS-NIHON
- CENTRE COMMERCIAL LAVAL
- CARREFOUR LAVAL
- PLAZA CÔTE-DES-NEIGES
- MAIL CAVENDISH



EATON

De l'heureuse alliance Eaton-fabricant naît le bonheur du client

Des gens épatants vraiment! Mais oui, nos fournisseurs. Nous les fréquentons depuis longtemps et ils ont mérité toute notre confiance. Vous gagneriez sûrement à les mieux connaître. C'est pourquoi, nous avons pensé vous parler un peu plus d'eux. Tout de suite, ils ont été enchantés de l'idée et nous ont offert d'importantes réductions sur certains de leurs produits afin que nous puissions vous en faire profiter. C'est ainsi que depuis plusieurs semaines, nous vous présentons certains de nos fabricants et pour vous c'est l'occasion de vous procurer de la marchandise de qualité en profitant de rabais intéressants.



PANASONIC

Panasonic est au Canada la marque de commerce des appareils de divertissement musical fabriqués par Masushita. Pour être toujours à l'avant-garde du temps, Panasonic sait allier le progrès de la technique au design le plus futuriste, en se basant sur la philosophie de Masushita: «toute entreprise devrait avoir pour but premier d'être au service du public». Par le support de l'électronique, ces résultats sont obtenus grâce à une recherche constante qui vise à appliquer cette philosophie. 64,000 personnes, dont de nombreux chercheurs et ingénieurs, participent à la fabrication de plus de 10,000 produits divers. Toutes les pièces sont elles-mêmes fabriquées par la compagnie. Il en résulte pour vous des produits de haute qualité au meilleur prix possible qui aident à vous rendre la vie plus facile.

L'offre spéciale proposée cette semaine seulement par Eaton/Panasonic est une preuve évidente que Panasonic est à l'avant-garde du temps par le style et la qualité. Ce lecteur portatif pour cartouches 8 pistes plaira à tous... vous l'emporterez partout!

Ce modèle de couleur «Dynamite 8» répond aux besoins des mélomanes en mouvement. Insérez la cartouche. Pressez la poignée pivotante pour changer de programme. Indicateur de bande à gros chiffre. Commande de volume. Fonctionnement sur piles ou secteur. Adaptateur pour voitures RP-915 ou RP-913 offerts en option. Prises d'alimentation CA/CC. 6 piles Panasonic de type C et fil secteur compris. Modèle RQ 830 S en quatre couleurs au choix: jaune, rouge, blanc ou bleu.

Prix courant Eaton 59.95 **49⁹⁵**

NORESCO

Depuis 15 ans, la compagnie canadienne Noresco fabrique de l'équipement stéréophonique. L'exigence primordiale est la reproduction fidèle du son, et la confiance toujours croissante des mélomanes envers Noresco prouve la réussite de cette maison. En fait, avec l'introduction de Concept 2000, Noresco produit le système stéréophonique le plus précis qui soit. C'est grâce aux toutes récentes découvertes en électronique que le son peut être fidèlement reproduit et des tests sévères sont faits à chaque stade de fabrication pour s'en assurer. La technologie la plus avancée ne saurait aller sans une présentation esthétique. Noresco y attache beaucoup d'importance et l'agencement des deux, produit un système dont vous serez fier et qui s'adaptera à votre décor. Si vous désirez obtenir la qualité et profiter d'une offre intéressante, en voici l'occasion, cette semaine seulement, chez Eaton.

Le système 85626 comprend: récepteur AM/FM/MPX, électrophone et deux haut-parleurs. Notez ces caractéristiques: • «Quadra-sound» donnant un son à quatre canaux simultanés avec quatre haut-parleurs branchés • Cadre de blocage de phase (P.L.L.) assurant une meilleure réception FM dans les endroits éloignés • Prise pour écouteurs • Bras de lecture dynamiquement équilibré • Jeu simple et multiple • Réglage d'antipatinage pour pointes de lecture coniques, elliptiques et CD-4 • Commandes de la descente et de la remontée amorties • Commande de diapason • Cartouche magnétique «Shure M 75» • Couverture en plexiglas de ton bronze • Haut-parleurs à suspension acoustique, 8" pour basses, 3" pour aigues • Enceinte fini noyer.

Prix courant Eaton 499.99

429⁹⁹
ons.

Voyez toute la gamme d'appareils de divertissement Panasonic et Noresco chez Eaton.



Eaton Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval. Également à ou par Sherbrooke au Carrefour de l'Estrie et Ottawa Bayshore. (260) Venez ou téléphonez 842-9211. Utilisez la carte-comptable Eaton.

MONTREAL
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial
Fairview

ANJOU
Les Galeries
d'Anjou.

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish,
quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPOT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Langelier

LASALLE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00
Samedi de 9h00 à 17h00

LA CARTE-COMPTABLE EATON:
Une façon moderne de magasiner.
Le standard téléphonique
ouvre à 8h30, 842-9211